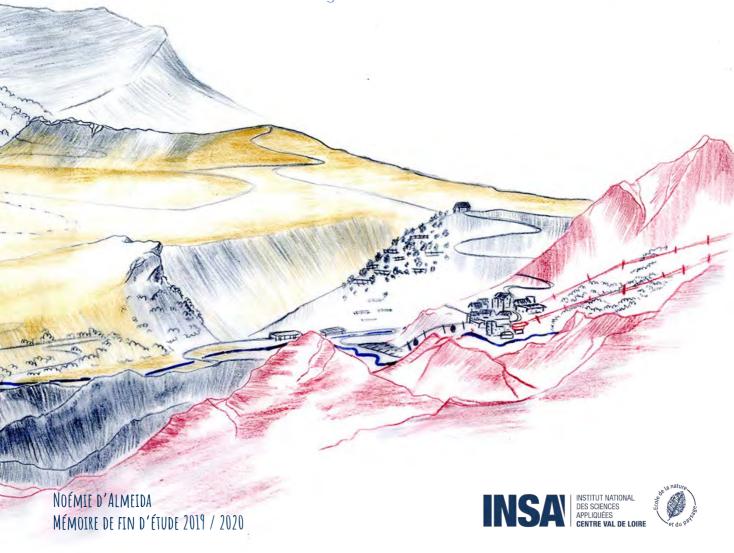
La Montagne Verte et la Vallée du Valentin

Repenser une nouvelle stratégie agropastorale locale comme support de redynamisation locale



Directrice d'étude

CATHERINE FARELLE

Paysagiste concepteur, paysagiste conseil d'état // Enseignante de projet à l'École de la Nature et du Paysage, INSA CVL

Professeur encadrant

NICOLAS LEGAY

Docteur en écologie // Maître de conférences à l'Ecole de la Nature et du Payage, INSA CVL

Président de jury

OLIVIER GAUDIN

Docteur en philosophie, maître de conférences à l'École de la Nature et du Paysage, INSA CVL



NB : Sources En l'absence d'indications, toute illustration, photographie ou cartographie est un document personnel



Guant Propos

La vallée d'Ossau je la connais à travers la vitre poussiéreuse d'une voiture filant vers les montagnes, le regard peinant à s'accrocher sur les paysages défilants. Je la connais pour ses soum*, ses lacs, ses randonnées permettant d'atteindre des points de vues fascinants et dangereux. Je la connais parfois l'hiver, sous son épais manteau neigeux quand d'aventure il m'est arrivé de monter sur des skis. Je la connais à travers la silhouette saillante du Pic du Midi d'Ossau, Jean-Pierre pour les intimes, se détachant parmi la chaîne des Pyrénées qui a accompagné une partie de ma vie.

Mais de cette vallée je ne connais que sa vocation récréative, contemplative, je la traverse sans prendre plus de temps que celui d'un café au comptoir d'un villages reculé. Si pour moi ces reliefs et ces paysages sont un cadre éphémère que sontils pour ceux qui y vivent quotidiennement et qui ont dû composer avec ces terrains escarpés, ces routes sinueuses, ces aléas puissants ? Comment-a-t-on vécu au fil des siècles dans ces territoires ruraux reculés, isolés, enclavés ? Comment l'Homme a t-il exploité ce territoire pour vivre et quelles relations a t-il tissé avec sa montagne ? Mais surtout comment y vivra-t-on dans les années à venir ?

Sommaire

Introduction

Les spécificités d'un territoire de montagne La singularité d'un paysage et d'une société

Vivre aux limites d'un pays	2-13
A la découverte de la Vallée d'Ossau	
Reliefs et usages du territoire p 2	
Histoire de la vallée d'Ossau	
Patrimoine communal et indivis	
La vie agricole ossaloise	

II. Evolution des systèmes de montagne Entre arrachement et résistance

Les contraintes d'une exploitation traditionnelle	p 46-49
Un modèle agricole soumis aux choix institutionnels	
Modification des pratiques agropastorales	p 54-58
La déprise agricole des zones intermédiaires	p 58-61
La filière ovin lait des Pyrénées-Atlantiques	p 62-67
Une parenthèse sur l'ours	p 68-69
Répercussion de la déprise agricole sur le territoire	p 70-73
Précision du site de projet	p 74

III. La Montagne Verte et la vallée du Valentin Un territoire au cœur des mutations passées et à venir

Les spécificités du territoire	p 76-87
La montagne comme attractivité touristique	p 88-93
La montagne comme espace exploité	p 94-97
Des usages qui se confrontent	p 98-103
Le changement climatique en montagne	p 104-107
Un terrain d'expérimentation	p 110-111

Redonner la maîtrise d'un territoire Le pastoralisme comme fil conducteur du projet

L'Association Foncière Pastorale comme outil	p 112-113
Les étapes du projet	p 116-117
Périmètre de l'AFP et enjeux	p 118-119
Un projet basé sur la complémentarité des activités	p 120-121
Développer un nouveau modèle touristique	p 122-123
Saisonnalité	p 124
Ouverture vers le projet	P125

Bibliographie & remerciements

Introduction

« On trouve au milieu des broussailles d'anciens poiriers, ou d'autres arbres fruitiers, visiblement plantés là un jour mais qui suffoquent à présent de n'être ni taillés, ni récoltés, depuis des décennies. Plus loin encore, par terre, quelques tessons d'assiette, un débris d'auge à cochon, ou un fer à cheval rouillé. On prendra alors le temps de s'asseoir sur une pierre pour s'interroger. Qui mangeait ces poires, qui nourrissait ces cochons et qui avait érigé ces innombrables murs de terrasses? Quelle guerre aurait donc frappé ces campagnes, de première apparence si paisibles ? ¹

Mon envie de travailler dans un territoire de montagne est née de l'observation au cours de mes promenades de ces *cujalas* à ciel ouvert aujourd'hui habités par les herbes hautes, de ces chemins qui disparaissent sous l'épaisseur des haies, de ces granges à la charpente effondrée que la forêt engloutit peu à peu. Ces vestiges d'un autre temps sont bercés par le vent portant le bruit des sonnailles, des sifflements des bergers et des aboiements réprobateurs des patous. Comme deux réalités contradictoires, l'image d'une pratique encore bien ancrée dans son territoire, loin de la représentation folklorique que l'on peut s'en faire, cohabite avec celle de ses ruines révélant une vitalité des sociétés agricoles locales aujourd'hui en déclin.

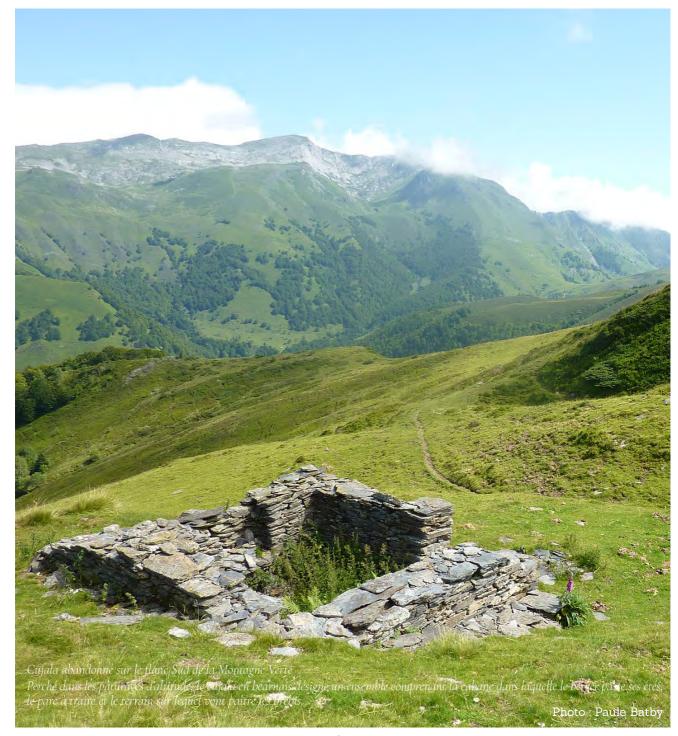
Comme pour l'ensemble du territoire rural français, les zones de montagne ont connu de grandes transformations cesdeuxdernierssiècles. Lemodèle agricole a étégrandement bouleversé sous l'influence des politiques publiques nationales et européennes : optimisation de production, homogénéisation des pratiques, mécanisation... Ces nouvelles attentes productivistes sont incompatibles avec les systèmes agricoles de montagne où le relief rend les superficies cultivables réduites et fragmentées, leur accessibilité et leur mécanisation complexes... Les stratégies

locales basées sur l'agropastoralisme afin de s'adapter à ces contraintes ont été considérées comme révolues ce qui a abouti à une déprise agricole et démographique de ces zones.

Aujourd'hui, nous le savons tous, notre société se trouve à l'orée d'une nouvelle transition aussi inévitable que nécessaire d'ordre cette fois-ci climatique et énergétique. Durant ce moment charnière où nos modes de vie actuels devront être considérablement repensés, quelle y sera la place de ces territoires ruraux fragilisés par des années de déprise agricole et d'ignorance ? Avec cette prise de conscience et la demande sociale de plus en plus prégnante, les inquiétudes quand à nos capacités à nourrir nos populations et à cultiver nos terres avec un modèle moins dépendant du pétrole nous poussent à valoriser les innovations locales et à veiller à la conservation de nos surfaces agricoles exploitables.

Et si cette transition pouvait replacer les territoires ruraux en déprise au cœur de ces enjeux? Et si une stratégie agricole locale, prenant en considération les spécificités de son socle pouvait devenir un levier de redynamisation de ces territoires?

A ces questionnements qui sous-entendent un véritable travail de territoire, le paysagiste peut apporter toute sa contribution. Il est nécessaire de les poser aujourd'hui pour accompagner les mutations à venir et pour éviter que des bouleversements ne condamnent ces lieux de vie exceptionnels.

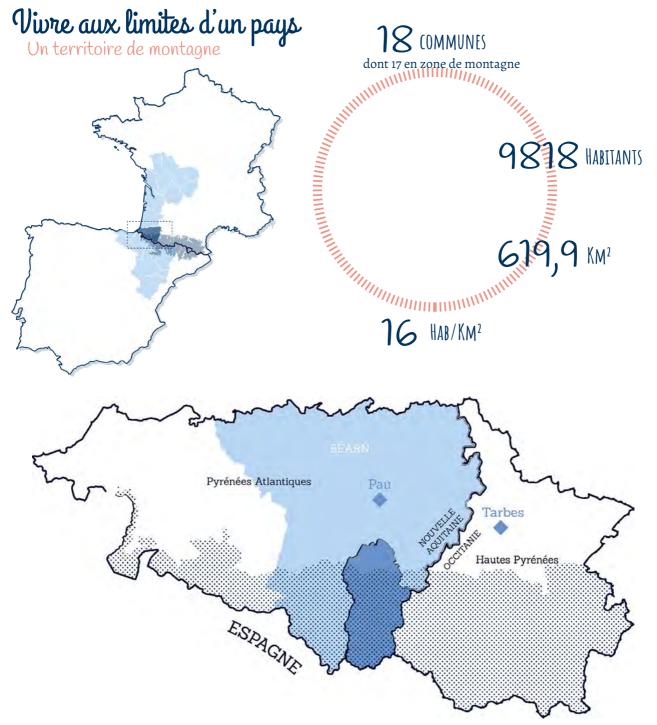


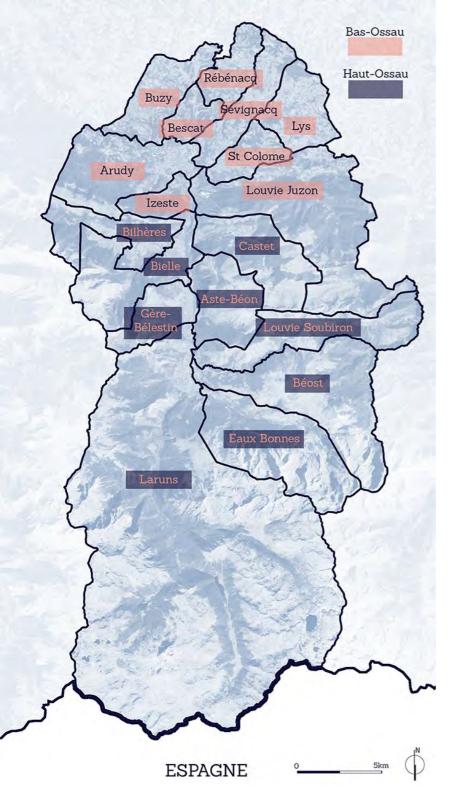


La singularité d'un paysage et d'une société

Pourtant que la montagne est belle Comment peut-on imaginer En voyant un vol d'hirondelle Que l'automne vient d'arriver

Jean Ferrat





La vallée d'Ossau file vers le sud sur une quarantaine de kilomètres jusqu'à la frontière espagnole. Avec sa voisine d'Aspe et celle du Barétous, elles forment les 3 vallées du Béarn. Elle est le berceau de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau dont la superficie s'étend sur des territoires aux profils variés allant des plaines bocagères du piémont aux zones rocailleuses des hautes montagnes.

Historiquement, il a toujours existé une division entre les communes dites du Bas Ossau situées majoritairement dans la zone de piémont et dont le centre économique réside à Arudy, et celles dit du Haut Ossau reculées dans la vallée et tournées vers Laruns. Cette division provient de l'organisation politique particulière mise en place depuis le Moyen Âge; elle se fait aujourd'hui ressentir dans le rapport que ces communes entretiennent avec la montagne, leurs orientations politiques et les pratiques de ses agriculteurs.

a la découverte de la vallée d'Ossau

Une culture imprégnée des paysages

La plus large et la plus accessible des vallées béarnaises s'est notamment fait connaître par son thermalisme élitiste passé. Son emblématique Pic du Midi d'Ossau tendant inlassablement ses deux dents au dessus des sommets voisins et le caractère affirmé de ses habitants réputés fiers, indépendants et renfermés ont grandement participé à construire son identité.

A n'en pas douter, cette vallée évoque à celui qui a eu l'opportunité de la côtoyer tout un imaginaire bercé des chants ossalois, des légendes et contes qui l'entourent.

Les paysages grandioses qui la composent ne sont pas étranger à la création de sa réputation. Que nous la traversions pour rejoindre les hauts sommets ou que nous prenions le temps de l'arpenter, ils ne peuvent laisser son visiteur de marbre. Nous nous sentons soit écrasés par les imposants sommets, soit charmés par les petits villages aux airs d'autrefois ; effrayés par les reliefs escarpés ou émerveillés par les reflets bleutés qu'offrent les neiges persistantes du début de printemps ... Notre recherche d'authenticité saura trouver son compte devant les troupeaux pâturant dans les hautes herbes d'altitude tandis que les paysages pittoresques des lacs et torrents glacés nous inspirent une certaine humilité.

Avant d'entrer dans le cœur de ce mémoire il m'a semblé important de retranscrire la singularité paysagère qui fait la fierté des ossalois et qui a déterminé l'orientation de mon travail de fin d'étude. Pour cela j'ai choisi de partager les premières impressions couchées sur le papier lors de mes journées de terrain. En m'enfonçant dans la vallée j'ai ressenti plusieurs séquences paysagères relevant autant de la morphologie de la vallée que des stratégies d'exploitation développées par les Hommes. Pour respecter cet enchaînement, la présentation qui suit reprendra mon parcours partant du piémont pour progresser vers le sud.



Piémont cultivé ponctué de prairies de fauche, de cultures céréalières et de haies bocagères



Fond de vallée consacré aux prairies de fauche et permanentes



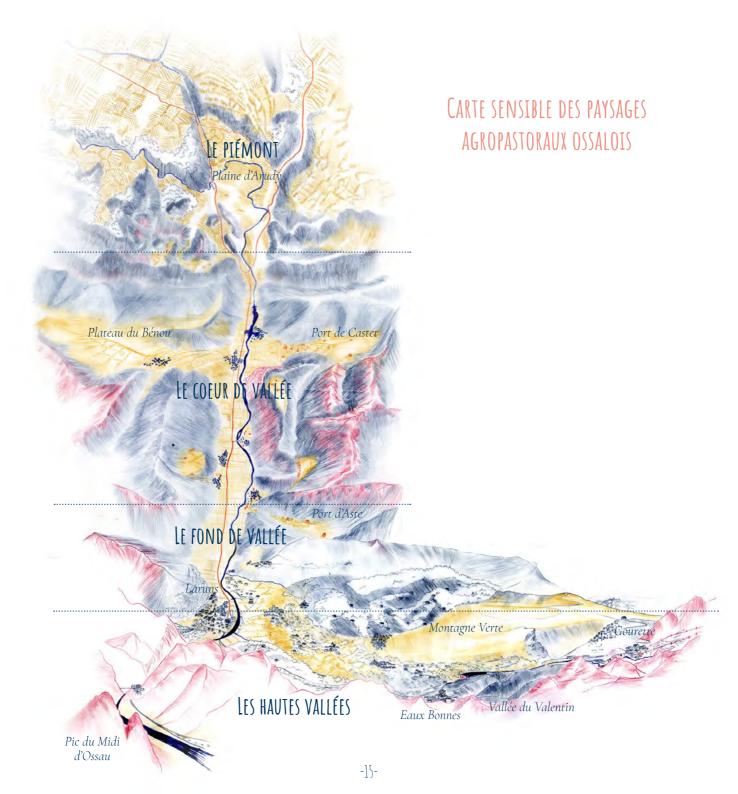
Pâturages des hautes montagnes, zones d'estive soumises à la pression pastorale



Montagnes douces recouvertes de boisements

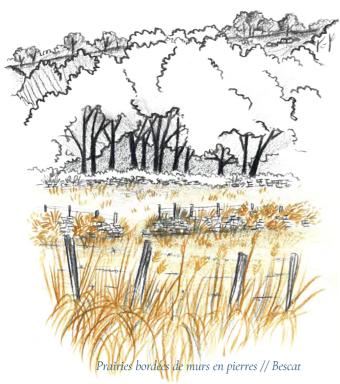


Hautes montagnes rocailleuses



Le piémont et l'entrée de vallée





Avant même d'entrer dans la vallée, les premiers reliefs doux et vallonnés du piémont m'annoncent l'entrée dans une zone de montagne. La silhouette protectrice de la chaîne des Pyrénées m'accompagne où que j'aille, elle dessine un horizon ondulé teinté de lueurs bleutées.

A des points stratégiques, ces premiers reliefs deviennent de véritables belvédères et offrent des points de lecture vers les montagnes. Devant moi s'étendent des paysages de pâturages et de champs de maïs ponctués de quelques boisements et de haies. En les traversant, je m'aperçois que des murs en pierre dessinent chaque parcelle formant un quadrillage organisé jouant avec le relief.

Le village d'Arudy est composé d'un noyau ancien de rues étroites et de vielles granges autour desquelles se sont implantés des lotissements vieillissants. Il est situé aux portes de la vallée, à sa sortie je plonge dans le massif.

Le cœur de vallée

Me voilà de nouveau sur cette grande route filant vers l'Espagne et les paysages secs baignés du soleil de l'Aragon. Aujourd'hui, je prendrai le temps d'observer les prairies et pâturages verdoyants d'Ossau, ces falaises acérées où nichent les vautours, ces flancs de montagnes boisés tranchant avec la planéité du fond de vallée. Comme deux murailles, ils cadrent mon regard et me donnent l'impression de traverser un vaste et large couloir.

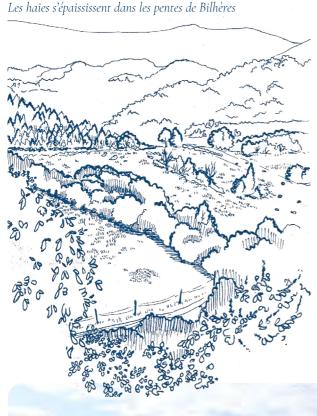
Je passe par ces villages disséminés autour du gave. Je vois ces abreuvoirs, ces lavoirs, ces granges dont les portes entrouvertes dévoilent quelques ballots de foins ; ces rues étroites filant vers les sommets nous invitant à les suivre pour rejoindre les troupeaux qui y pâturent en cette fin de période estivale. Je croise peu de monde, le village est baigné dans le silence. Parfois un vieil homme m'observe l'oeil aussi méfiant qu'intrigué, il n'hésitera pourtant pas à me gratifier d'une chaleureuse salutation lors de mon passage.



Bâtisse béarnaise abandonnée à Bielle



Les plateaux pastoraux



En me laissant tenter par l'appel des hauteurs, j'emprunte la route sinueuse m'amenant au port de Castet. Je me détourne alors quelques temps de ce sud que je poursuis depuis mon entrée dans la vallée. Entre deux virages en tête d'épingle, je traverse des paysages de pâturages délimités par des haies épaisses. Je croise également de nombreuses granges, certaines se laissent progressivement grignoter par la nature tandis que d'autres semblent avoir été détournées de leur vocation première et arborent aujourd'hui des panneaux solaires brillant au soleil, servant également de support pour étendre le linge.

Plus je prend de la hauteur, plus le paysage en toile de fond se dévoile. Enveloppés dans une brume laiteuse, j'aperçois les prémices du plateau du Bénou et le village de Bilhères qui s'étend sur ses premières pentes. Mon ascension me conduit à un plateau vallonné où pâturent quelques vaches placides. Je suis étonnée de trouver un terrain organisé jouant avec le relief et les clôtures pour contenir les bêtes qui y passent leur été. Seul le son éloigné des sonnailles et un patou me surveillant du coin de l'œil en dirigeant son troupeau m'accueillent. Là haut la vie est plongée dans un silence enivrant.





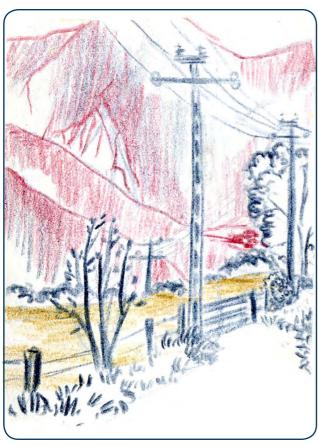
Le fond de vallée

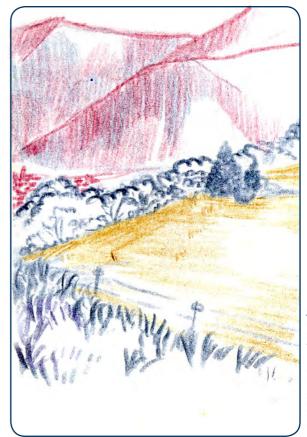
Ma progression dans la vallée me mène à Laruns. A cet endroit les montagnes se referment et semblent former une impasse; c'est dans ce dernier grand replat que s'étend le village. Il n'est pas seul à s'élever aux confins de la vallée: autour de lui, plus ou moins perchés dans les hauteurs, j'aperçois les clochers de Béost, Louvie Soubiron, Assouste, Aas ... Ils semblent si isolés dans ces paysages de pentes. Pourtant je n'imagine pas le dédale de chemins s'immisçant entre les champs pour les relier entre eux.

A cette période de l'année, Laruns est animé : les bars sont ouverts et les touristes profitent des derniers rayons de soleil qu'offrent leurs terrasses. A travers les vitrines de la charcuterie, de la boulangerie et de la supérette j'observe les clients se faire servir en papotant. Pourtant, dès que l'on prend un peu de hauteur tout s'assagit. A Aas il y a peu d'agitation, les habitations organisées parallèlement à la pente restent silencieuses et de nombreux volets sont fermés. En redescendant du hameau endormi, la route sinueuse longe les pentes de la Montagne Verte. Elle passe près des résidences clairsemées se mêlant aux boisements en taillis encore jeunes. Dans certains champs, je remarque que la fougère et la ronce gagnent du terrain et dans les haies le frêne tend ces rameaux haut vers le ciel.

A partir d'ici la route se divise et dessert deux destinations; je m'engouffre alors dans les hautes vallées d'Ossau.







AAS, CHEMIN VERS ASSOUSTE











LARUNS PLACE DE LA MAIRIE

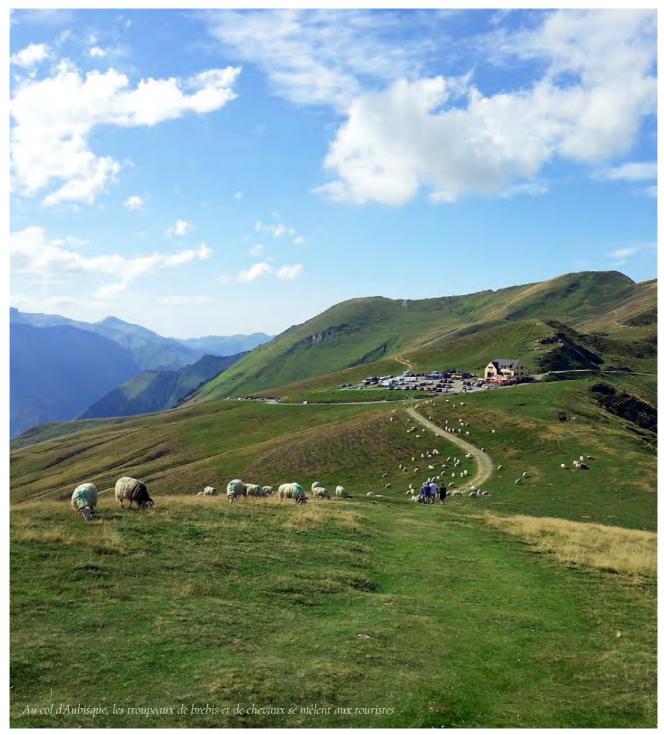
Les Hautes Vallées

LA VALLÉE DU VALENTIN

Je choisis de m'engouffrer dans un premier temps dans la vallée du Valentin, celle que je connais le mieux. Dès les premiers mètres sur la route sinueuse, le relief qui se resserre nous plonge dans l'ombre. Construit au pied du massif du Gourzy, le village des Eaux-Bonnes s'est accoutumé à cette ambiance sombre et humide. En traversant cette station thermale et ses hauts bâtiments de 3 à 4 étages accrochés aux flancs de la montagne j'ai toujours une sensation étrange. Ils étaient autrefois les hôtels et appartements luxueux qui accueillaient une clientèle riche venue profiter des thermes. Aujourd'hui leurs façades noircies par le temps et l'abandon s'accordent aux vitrines des magasins fermés.

La route ne propose pas de halte jusqu'à la station de ski de Gourette. Il devient difficile de prendre le recul nécessaire pour observer la vallée et son Valentin s'écoulant à l'abri des regards parmi les boisements de feuillus et de conifères. Le col d'Aubisque marque la limite du département ; ses pentes douces deviennent un véritable belvédère sur le cirque de Gourette et ses sommets acérés. La station de ski ressemble à une tâche d'urbanisation échouée au pied d'un océan de pâturage. Les pistes de ski qui le sillonnent tranchent les boisements en de petits lambeaux inégaux et dispersés. Je fais demi tour direction Laruns afin de m'engouffrer dans la vallée principale qui me permettra de rejoindre l'Espagne.





Les Hautes Vallées

DIRECTION L'ESPAGNE

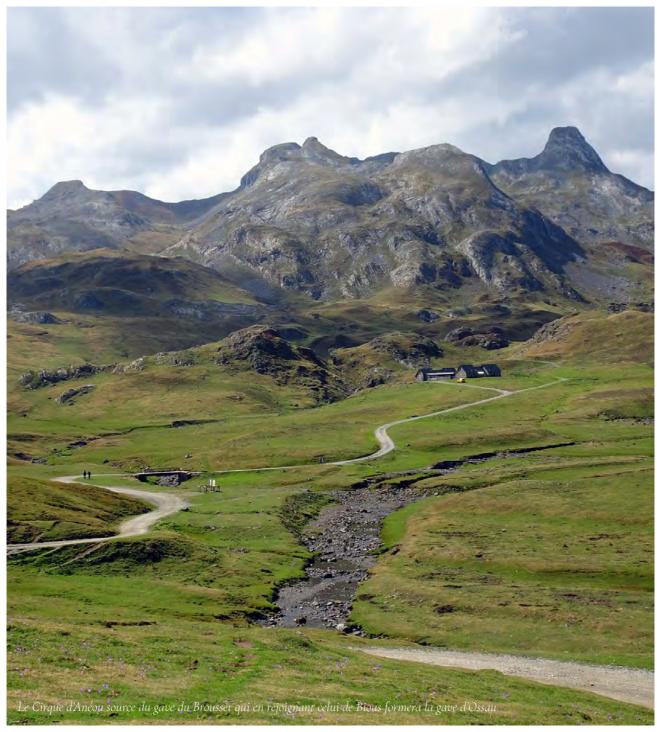
La route se faufile dans une gorge profonde au fond de laquelle bouillonne le gave d'Ossau. Après avoir traversé la station thermale des Eaux-Chaudes bâtie à flanc de montagne et le hameau de Gabas où une poignée d'habitations se blottissent les unes contre les autres, isolées du reste du monde, j'arrive finalement dans la vallée du Brousset, l'amorce de la vallée d'Ossau.

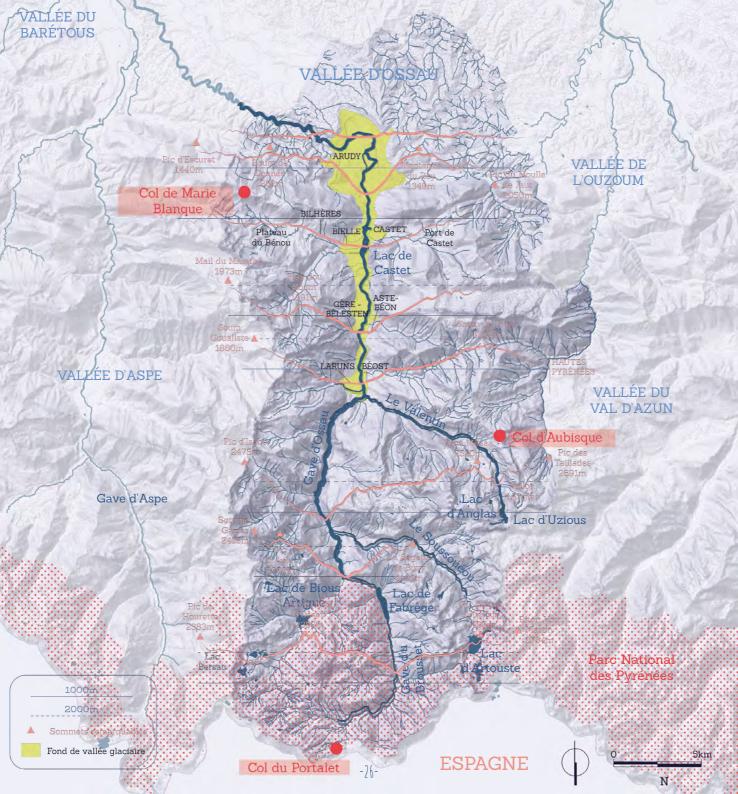
Je continue mon ascension, au loin le Pic du Midi d'Ossau semble jouer à cache-cache avec moi, disparaissant derrière un flanc boisé pour réapparaître. Sa proximité me nargue, il m'indique inlassablement le Sud. Sans m'en apercevoir, je suis rentrée progressivement dans le haut lieu du pastoralisme. Les forêts de conifères ont laissé place aux prairies sur lesquelles sont parsemées les petits cujalas. Leur nombre me laisse imaginer la volonté tenace de faire perdurer la transhumance en Ossau.

La route est bordée d'innombrables parkings ; dans le cours d'eau glacé j'aperçois quelques courageux se rafraîchir, un peu plus loin des silhouettes de randonneurs s'enfoncent vers les forêts pentues. Viennent-ils de ces nombreux bus espagnols que j'ai croisé sur le chemin?

La route me conduit enfin jusqu'à la frontière espagnole ; là haut le cirque d'Anéou s'étend devant moi. Comme les touristes qui s'y arrêtent je prend le temps d'observer ces pentes douces s'élever pour former de hauts sommets rocailleux. A quelques mètres de là l'Espagne et ses ventas frontalières me tendent les bras, elles marquent également la fin de la vallée d'Ossau.







Relief et usages du territoire

Des pratiques et des paysages

Sur les 18 communes de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 17 sont concernées par la zone montagne. Elles sont définies par la loi montagne du 9 janvier 1985 et présentées comme ayant des « handicaps significatifs entraînant des conditions de vie plus difficiles et restreignant l'exercice de certaines activités économiques » ainsi que la « limitation considérable des possibilités d'utilisation des terres et un accroissement important des coûts des trayaux ».

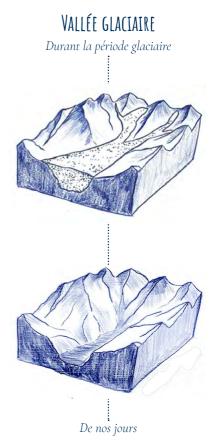
En effet, le relief qui dessine ces territoires en complexifie grandement les usages. Quand la vallée était encore fermée à l'extérieur, l'Homme a du tisser une stratégie agricole largement basée sur l'agropastoralisme pour lui permettre de développer son économie et de subvenir à ses besoins tout en composant avec la pente, l'altitude et l'exposition². Ces trois caractéristiques ont dessiné la forme et la répartition des villages mais également influencé les pratiques de ses habitants.

MORPHOLOGIE DE LA VALLÉE

L'Homme a profité du profil en auge, caractéristique des vallées glaciaires, pour développer l'agriculture dans la première moitié de la vallée. En se retirant il y a 300 000 à 120 000 ans, l'ancien glacier qui s'étendait depuis les hauts reliefs du sud jusqu'à Arudy, a formé un fond de vallée plat favorable à son installation et aux cultures.

En s'enfonçant davantage vers l'Espagne , ce profil se resserre, devenant une gorge acérée. Avec les conditions de vie difficiles de ces zones d'altitudes, l'Homme n'a pas pu s'y installer de façon pérenne et sa présence ne se résume qu'à de rares villages isolés d'une poignée d'habitants.

C'est également dans cette arrière partie de la vallée que naît le gave d'Ossau, de la rencontre du gave du Brousset prenant sa source au cirque d'Anéou et de celui Bious. Il sera alors rejoint par le Soussouéou et le Valentin, deux torrents de montagne creusant des vallées du même nom. Véritable colonne vertébrale actuelle, le gave d'Ossau traverse la vallée avant de rejoindre le gave d'Aspe pour former le gave d'Oloron.



Gave ou «Gabe» en béarnais est le nom générique donné aux torrents et cours d'eau en Bigorre, dans le Béarn et en Chalosse

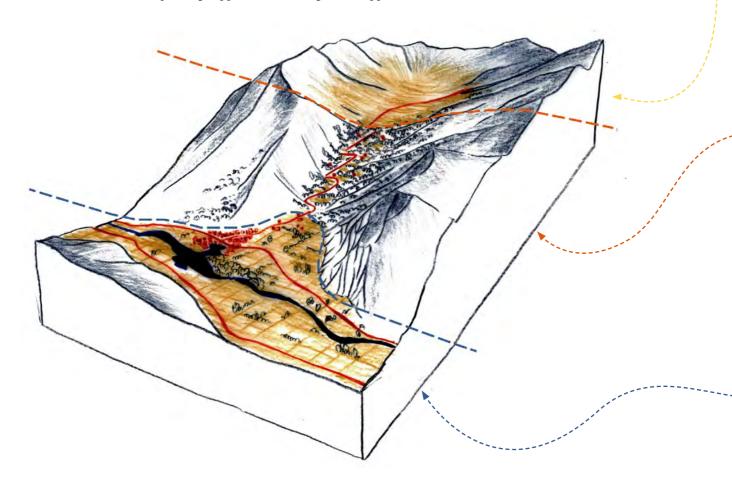
² Véron François. Éléments de réflexion sur la spécificité des systèmes spatiaux montagnards et leur gestion. In: Revue de géographie alpine, tome 77, n°1-3, 1989. pp. 211-225

Les étages du pastoralisme

Dans la partie glaciaire de la vallée nous trouvons une répartition des activités pastorales selon les caractéristiques spécifiques des zones de montagne. Tout au long de ce mémoire nous aborderons souvent la notion d'étage du pastoralisme qu'il est nécessaire de différencier des étages de montagne qualifiant l'étagement de la végétation selon des facteurs écologiques abiotiques. Dans notre cas ces étages s'appuient sur la stratégie pastorale que l'Homme a mis en place selon la pente et l'altitude pour mettre à profit son territoire.

Selon les saisons chaque étage apporte ses avantages et

ses inconvénients. Durant l'été, les terres fertiles du bas de vallée sont consacrées à la production de fourrage pour nourrir les troupeaux à l'étable durant la période hivernale. Ils devient alors primordial de les dégager de la pression du pâturage. Les herbes grasses des hauts pâturages accessibles seulement en période estivale sont un support parfait pour déplacer la charge animale le temps de faire les foins. Les troupeaux et leurs bergers, à la poursuite de la précieuse ressource verte, répètent chaque année des déplacements entre le bas et le haut de vallée : c'est ce qu'on appelle la transhumance estivale.



LES ESTIVES

Les estives sont les pâturages d'altitude sur lesquels les troupeaux montent durant la période estivale. Généralement, lors de la transhumance les éleveurs commencent par une estive dite de basse altitude (<1000m d'altitude) qui sera plus vite libérée des neiges et permettra de monter plus tôt les troupeaux. Puis ils enchaîneront sur une estive dite de haute altitude pour renouveler la ressource d'herbe fraîche.



LES ZONES INTERMÉDIAIRES

Les zones intermédiaires sont les espaces situés entre les premières estives et le fond de vallée cultivée. Elles étaient généralement utilisées lors de la montée progressive des troupeaux vers les estives d'où les granges fréquentes que l'on y trouve. Aujourd'hui, moins soumises à la pression pastorale elles sont touchées par une forte dynamique d'enfrichement



LE BAS DE VALLÉE

Les espaces plats du bas de vallée ont permis l'installation de l'Homme et la culture des terres fertiles. Généralement, les villages ont pris place dans cette zone, proche du gave qui y coule et de la grande route qui traverse la vallée. C'est également le lieu d'installation du siège d'exploitation agricole.



Les particularités montagnardes du climat et de la répartition végétale

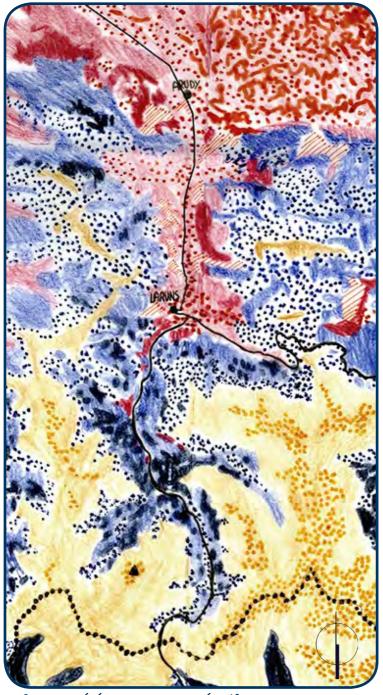
L'ensemble des facteurs abiotiques comme le relief, la géologie, l'altitude, le climat ou l'exposition dessinent les paysages de la vallée d'Ossau. Ils délimitent, parmi les pics rocailleux et les torrents glacés, les forêts de feuillus qui avec l'altitude, se transformeront en forêt de résineux ... Le travail de l'Humain, associé à ces éléments, y tracera les pâturages de haute altitude, les prairies et les prés de fauche en bas de vallée.

Le climat océanique de la vallée prodigue des températures douces et des pluies abondantes. La moyenne des précipitations annuelles à Pau atteint 886 mm et la température moyenne est de 12,3°C. La particularité de ce

climat réside dans une répartition très homogène de ces précipitations toute l'année et dans une faible amplitude thermique.

La chaîne des Pyrénées présente un microclimat qui accentue les précipitations. Au printemps elles se conjuguent avec la fonte des neiges et, entraînés par les fortes pentes des débits importants provoquent fréquemment des inondations. Les températures restent relativement douces tout au long de l'année. Pendant les fortes chaleurs, la fraîcheur gagnée en prenant de l'altitude se révèle être un véritable atout touristique.





CARTE DE VÉGÉTATION DE LA VALLÉE D'OSSAU

5 km

ÉTAGE ALPIN :



Pelouses rocailleuses

ETAGE SUBALPIN:



Pelouses et landes

ÉTAGE MONTAGNARD :



Sapin en boisement épars



Hêtraie



Lande et pelouse

ÉTAGE COLLINÉEN :



Chêne sessile en boisement isolé



Landes atlantiques montagnardes



Prairie de fauche / Plaine

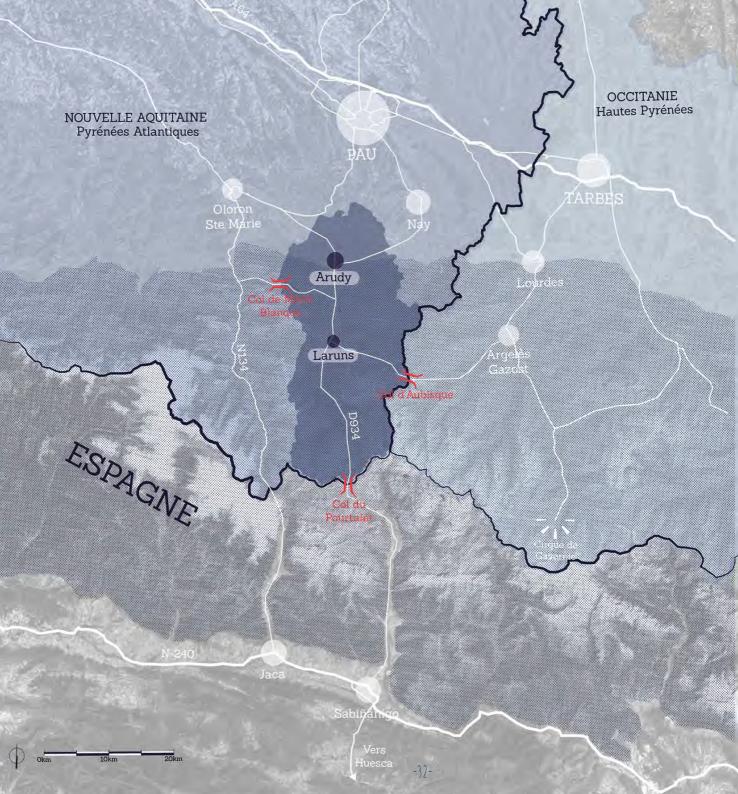


Bocage



Faciès à noisetier

Reproduction de la carte de la végétation de Luz et de Tarbes du CNRS

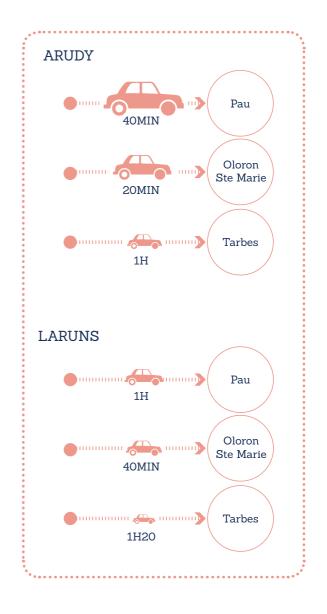


Relation à l'isolement

L'isolement est une autre conséquence du relief. Bien que facilement accessibles depuis Pau par la D934 , les communes du fond de vallée restent enfermées dans un étau de montagnes que seules les routes sinueuses et étroites du col de Marie Blanque (vers Aspe), d'Aubisque (vers le Val d'Azun) et du Pourtalet (vers l'Espagne) permettent de traverser. Ces routes sont fréquemment fermées durant la période hivernale, à cause de l'enneigement. Le Pourtalet permettant de basculer en Aragon est plus régulièrement déneigé ; cependant cet accès vers l'Espagne est bien moins utilisé que la N134 en vallée d'Aspe concentrant la majorité des circulations, notamment marchandes.

Face à cette situation d'isolement des grands centres décisionnels et des sources d'emplois, les organisations des communes soulignent la différence de positionnement entre le Bas et le Haut Ossau. Les communes du Bas Ossau, plus proches de Pau, sont fortement soumises aux flux pendulaires et la distance travail / domicile atteint 45 min en moyenne selon un rapport de l'AUDAP³. Des lotissements résidentiels fleurissent en périphérie des villages, tranchant par leur architecture et leur structure étalée avec les centres bourgs anciens.

A l'inverse, Laruns semble plutôt cultiver cet isolement. Selon l'INSEE les déplacements domicile / travail sont d'en moyenne 20 minutes ce qui détermine les sources d'emplois dans la vallée. Le village est d'ailleurs bien pourvu en services (médecin, supermarché, boulanger...) ce qui limite d'autant plus les trajets quotidiens. Cependant les villages alentours comme les Eaux Bonnes, Aste-Béon, Gère Bélesten ont vu quant à eux leurs offres de service disparaître peu à peu et sont aujourd'hui grandement dépendantes de Laruns.



³ Agence d'Urbanisme Atlantiques et Pyrénées, Portrait de territoire, Communauté de Communes de Vallée d'Ossau , 2017

Histoire de la Vallée d'Ossau

Une vallée indépendante et organisée

L'esprit indépendant et conservateur ossalois trouve ses racines dans l'histoire de sa vallée et le système administratif particulier mise en place par ses habitants. Jusqu'à la Révolution ils ont su garder leur propre modèle politique et ainsi préserver une autonomie à peu près totale.

La vallée d'Ossau était une terre de la vicomté d'Oloron elle même déjà très indépendante et fonctionnant comme un état à part entière. En même temps que cette dernière, elle rejoint la vicomté du Béarn au début du XIe siècle. Cette jonction ne se passa pas sans de nombreux conflits et, afin d'y mettre un terme, les vicomtes du Béarn implantèrent dans la vallée le «for d'Ossau» accordant ainsi leur autonomie aux habitants qui s'organisèrent en une confédération syndicale «l'Universitat de la terre d'Ossau». Néanmoins le château érigé sur la butte de Castet leurs rappelait l'autorité d'une puissance seigneuriale supérieure.

A cela s'ajoute une vie monastique quasiment nulle en Ossau comme en Aspe. Les locaux se voulaient les uniques maîtres de leur vallée. Cette absence a renforcé l'autonomie administrative ossaloise.

DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA FRONTIÈRE

Si les relations entre la France et l'Espagne furent de nombreuses fois conflictuelles au cours de l'histoire, les liens qui unissaient les montagnards ossalois et aragonais de la haute vallée du Gallego furent tout autres. Afin d'éviter les confits autour de la répartition des pâturages, les bergers avaient conclu des accords verbaux qui furent transcrits pour la première fois au milieu du XIIIème siècle. Ainsi pendant des siècles, troupeaux et pèlerins transitèrent librement par le col du Pourtalet. Deux fois par an des représentants des deux côtés de la frontière se retrouvaient pour discuter des litiges de l'année.

Ainsi, en temps de guerre, lorsque le Béarn a attaqué l'Aragon, les habitants des vallées ont su rester solidaires et se sont donc désolidarisés de leurs vicomtés respectives. Ils firent même en sorte que le conflit s'atténue au maximum. Seuls les Etats du début du XIXème siècle et leurs conflits firent des Pyrénées une véritable frontière.

FONCTIONNEMENT DU FOR D'OSSAU

Lors des Jurades, les jurats élus par les habitants de chaque commune se réunissaient à Bielle, le centre politique de la vallée. Le Jurat de Laruns présidait les séances. Ensemble, ils avaient la responsabilité de veiller aux biens matériels des habitants par la mise en place d'une réglementation économique et des moyens de protection de l'ordre public. Ils devaient également assurer le respect des droits et privilèges de chacun par des négociations de

traités, la rédaction de documents régissant la vie et la justice de la vallée, des actions en justice si ces derniers n'étaient pas respectés et souvent le recourt à la violence pour les faire appliquer. Ce système politique semble, au premier abord, se rapprocher d'une «république montagnarde» mais en réalité il relevait plutôt d'une oligarchie dirigée par les familles les plus puissantes et possédant de grandes propriétés.

La liberté individuelle des habitants, l'autonomie politique et les structures communautaires fermèrent la vallée à la féodalité et au servage. La Révolution renversa ce système et la vallée dut se conformer aux décisions des différentes formes politiques centralisées qui s'en suivirent.

LA FAMILLE OSSALOISE

Si l'organisation des Jurades maintenir de permettait ordre dans la société ossaloise, sa véritable structure résidait dans la hiérarchisation de l'ostau (la maison) et de la transmission. Afin d'éviter la dispersion du patrimoine familial, seul le droit d'aînesse l'emportait lors de l'héritage. Ce droit s'exerçait dans un premier temps autant pour les filles que les garçons mais à partir du XVIème siècle le masculin l'emporta. Les cadets ne pouvaient pas exiger une «légitimité» ; elle ne dépendait que du bon vouloir de l'héritier. Le benjamin quant à lui était souvent destiné à devenir berger transhumant ; il ne passait alors plus que quelques semaines au village et le restant de sa vie se divisait entre les pâturages des hautes montagnes et les plaines du Pont-Long, du Gers ou des vignobles de Gironde.

Afin d'éviter une capitalisation agraire et l'émergence de familles très riches au détriment d'autres très pauvres, il était interdit à des





héritiers de se marier entre eux. Ce système était également un moyen de protection du patrimoine familial; il prévenait le morcellement de la propriété en perpétuant sa puissance. Il empêchait la constitution de grands domaines et de grandes fortunes, ce qui avait des conséquences économiques, sociales et culturelles importantes sur le mode de fonctionnement de la société ossaloise.

Officiellement aboli par le Code Civil napoléonien, ce système explique en partie les difficultés rencontrées aujourd'hui lors de la transmission des exploitations agricoles hors héritage et la méfiance envers les repreneurs extérieurs de la vallée.

SOCIÉTÉ PASTORALE

Aussi loin que remonte leur histoire, les Ossalois se considèrent avant tout comme des bergers transhumants. L'économie pastorale de l'Ossau est le résultat d'un choix plus qu'une conséquence de leur territoire montagneux.

Ce choix a demandé deux adaptations majeures : une longue transhumance hivernale et une emprise consacrée à la culture céréalière réduite au profil des prés de fauche. Malgré ses plantations de maïs, d'orge, de blé, de millet, la vallée d'Ossau n'a jamais pu assurer la subsistance de ses habitants. Aux

XVIIème et XVIIIème siècles ses habitants ne subvenaient à peine qu'à la moitié de leurs besoins alimentaires. L'autre moitié devait être achetée, sur les marchés aragonais en général, avec le bénéfice des ventes du bétail.

TERRAINS COMMUNAUX

Nous l'avons vu, le système ossalois interdisait la constitution d'une société très hétérogène opposant des familles très riches et d'autres très pauvres. Cette recherche d'égalité s'applique également à l'accessibilité des grandes étendues de prairies d'altitude indispensables à la survie des familles et de leur économie basée sur l'agropastoralisme. Exceptées les terres arables du fond de la vallée, la plus grande partie du territoire (et spécialement les pâturages d'été) étaient une propriété collective.

Leur droit d'accès était organisé par les jurats: toutes les familles avaient le droit d'y faire pâturer leurs troupeaux en payant en contrepartie la «baccade». Cette taxe se calculait au nombre de bêtes montées ; elle est donc proportionnelle aux ressources des familles. La transhumance estivale était un moment particulièrement encadré et surveillé. Les troupeaux ne pouvaient monter avant une certaine date permettant ainsi à chacun de bénéficier de la même ressource fourragère. Cette organisation très particulière permettait de garantir un accès équitable aux pâturages pour chaque famille ossaloise.



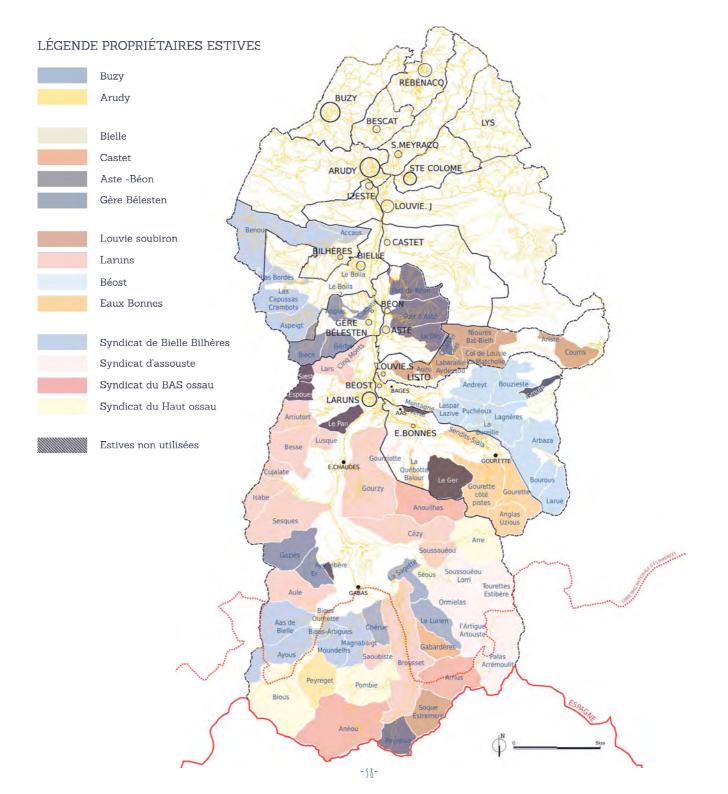
LES TERRES DU PONT-LONG

Traditionnellement une partie des troupeaux ossalois transhumaient vers la plaine du Pont Long pour passer l'hiver sur ses terres de landes au dessus de Pau. Afin de protéger ces zones de pâturage de l'avancement des villes, les communes de la Vallée d'Ossau s'en sont déclarées propriétaires de droit immémoriel.

Après de long conflits avec les autres communes béarnaises, la moitié des terres furent accordées aux ossalois en 1837.

En 1853 un conflit entre le Vic d'en Haut et le Vic d'en Bas aboutit au partage des landes du Pont Long. Le syndicat du Bas Ossau vendit ses biens à la ville de Pau en 1865; en revanche celui du Haut Ossau possède toujours de vastes terrains loués pour la plupart à l'aviation civile et militaire ce qui lui assure un revenu constant confortable. Il y a également construit la ferme du Pont Long produisant aujourd'hui sur ses 630 ha suffisamment de fourrage pour compléter le manque des éleveurs ossalois.

Sources : P.TUCOO-CHALA - Histoire du Béarn, PUF, Paris, 1970 // C.DESPLAT - Parc Nationale des Pyrénées, Laruns // R.ARRIPE - Les Oeillets Sauvages



Patrimoine communal et indivis

Un moyen de protection du bien commun montagnard

Le système très particulier des biens collectifs s'est conservé jusqu'à nos jours limitant le développement de l'individualisme agraire, du moins pour les espaces de montagne. Aujourd'hui, les estives sont des terrains communaux ou *indivis*, ils appartiennent alors à ce qu'on appelle des *Commissions Syndicales*. Ces structures regroupent plusieurs communes qui sont propriétaires et gestionnaires d'un patrimoine commun. Aujourd'hui au nombre de 37 dans le massif pyrénéen, elles sont les héritières des Jurades de l'ancien régime qu'elles remplacent dès 1837. En vallée d'Ossau nous pouvons en compter quatre:

- la Commission Syndicale du Haut-Ossau (regroupant les communes de Laruns, Béost, Aste-Beon, Bielle, Bilheres en Ossau, Eaux Bonnes, Gere Belesten, Louvie Soubiron) possède 2573 ha de montagne.
- **la Commission Syndicale du Bas-Ossau** (regroupant les communes d'Arudy, Izeste, Louvie Juzon, Bescat, Sévignac Meyracq, Rébénacq, Buzy, Lys, St Colome, Castet) possède 2647 ha de montagne.
- **le Syndicat de Bielle Bilhère** possède 3000 hectares de pâturages et 1900 hectares de forêts
- La syndicat d'Assouste possède 2600 hectares de pâturage et 900 ha de forêt. Ce dernier présente une subtilité car, à la différence de ses homologues, ses propriétaires sont des représentants de 14 familles du hameau d'Assouste, ils sont donc privés.

Une autre particularité réside dans la répartition de ces terres. En effet, si nous prenons l'exemple de la commune de Laruns nous retrouvons sur sa large emprise communale des estives appartenant à d'autre communes ou commissions syndicales. Son territoire se retrouve donc

PARTICULARITÉ DE LA CULTURE OSSALOISE

En marchant dans les villages ou en discutant avec les habitants, un détail ne peut qu'attirer notre attention : ce sont toujours les mêmes noms qui reviennent. Leur construction est généralement basée sur le béarnais. Les exemples sont nomreux : Vignau (les vignes), Baylocq (beau lieu), Hourcade (la fourche du chemin), Laborde (la grange), Camborde (champs de la grange), Sacaze (sa maison), Casabonne (bonne maison).

La vallée d'Ossau est l'exemple parfait du regroupement de **familles souches** comme le décrit *Emmanuel Todd*. Ces familles, présentent depuis des siècles ont transmis de génération en génération la culture et les principes ossalois.

morcelé entre les différents propriétaires de la montagne. Cette organisation a été nécessaire pour que toutes les communes, même celles du Bas-Ossau, aient accès aux pâturages de haute altitude. Ce système de propriété a permis de protéger le patrimoine commun des montagnes car il est interdit d'en vendre une partie ou la totalité sans l'accord unanime de tous les propriétaires. Il a également facilité la mise en place de stratégies de gestion à grande échelle car les communes et commissions syndicales sont plus en mesure de financer les travaux nécessaires pour préserver l'accessibilité et un certain confort de vie dans les estives. Avec l'aide des financements européens elles ont pu, entre autre, accompagner la modernisation des cabanes d'estive.

La vie agricole ossaloise
Une société rythmée par l'agropastoralisme

L'organisation des pâturages de montagne supplantant même la propriété communale est assez représentative de la place centrale qu'occupait le pastoralisme dans la société ossaloise. En effet, la vallée ayant développé son économie autour des productions de l'agropastoralisme, les revenus et la survie de chaque famille dépendaient de leurs troupeaux. A cet égard, cette société paysanne jusqu'à la moitié du XXe siècle avait mis au point des stratégies d'exploitation afin de subvenir aux besoins du pastoralisme tout en s'accommodant des contraintes saisonnières.

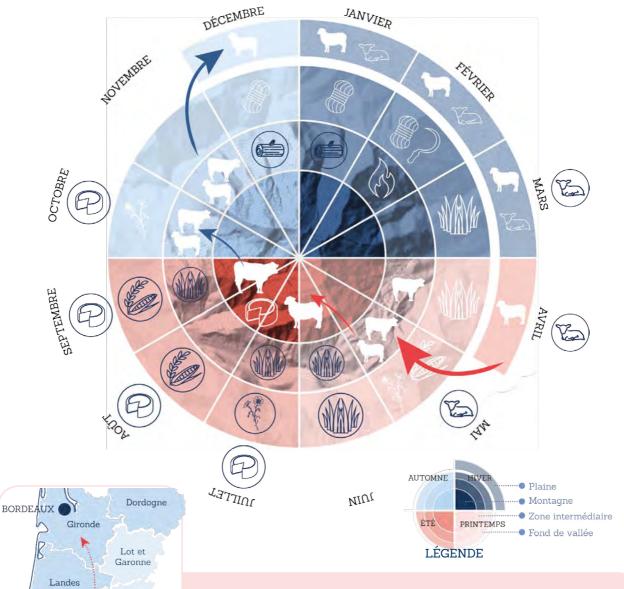
Les superficies cultivables du fond de vallée étaient à peine suffisantes pour subvenir aux besoins des nombreuses familles ossaloises4, elles ne permettaient ni d'en tirer un bénéfice économique, ni de supporter une charge pastorale supplémentaire. Les transhumances hivernales et estivales furent indispensables afin de concilier agriculture et pastoralisme. De mi-octobre à mi-avril les troupeaux rejoignaient les terres du Pont Long ou de Gascogne; cette période était également consacrée à l'agnelage. Les agneaux restaient 1 à 2 mois avec le troupeau avant d'être revendus. Dès que les terres des montagnes étaient libérées de leur manteau de neige, les troupeaux s'empressaient de rejoindre la vallée dans laquelle ils passaient quelques semaines sur les zones intermédiaires avant de gagner les altitudes. Les bergers produisaient alors les fromages qui étaient redescendus aux saloirs collectifs ou familiaux par muletage.

Pendant ce temps les terres de la basse vallée produisaient les céréales et les pommes de terres à la base de l'alimentation des populations. Du lin était également planté pour confectionner les vêtements avec la laine des moutons. Les zones intermédiaires étaient généralement consacrées aux prairies de fauche et produisaient le fourrage nécessaire pour alimenter les vaches qui restaient à l'étable durant la période hivernale produisant ainsi le fumier nécessaire pour fertiliser les champs. Le cycle se répétait ainsi chaque année et permettait aux familles d'assurer leur pérennité.

⁴ Dans ce contexte la population de la vallée était alors plus importante que celle connue aujourd'hui; en 1876 elle s'élevait à plus de 15 000 habitants.



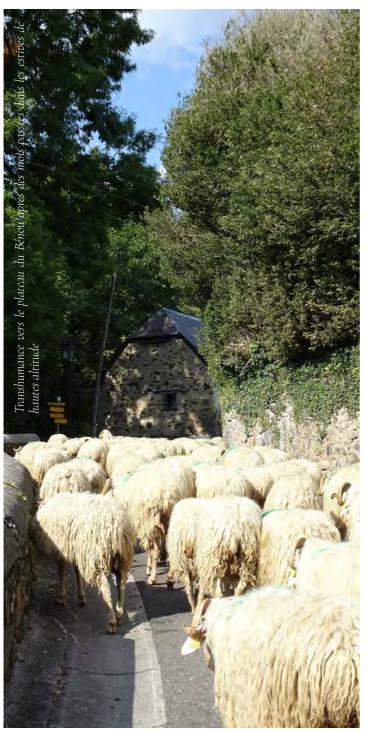
ORGANISATION DES SOCIÉTÉS PAYSANNES OSSALOISES SELON LES SAISONS



Une partie des troupeaux transhumants rejoignait les terres des vignobles de Gironde. Cette association était bénéfique pour les deux participants : le berger recevait le gîte et le couvert ainsi qu'une terre pour nourrir son troupeau durant l'hiver. Le propriétaire trouvait un moyen facile d'entretenir sa propriété et d'amender ses terres grâce aux déjections laissées par les brebis.

Gers

Transhumance hivernale



LA CULTURE PASTORALE ESSENCE DE LA CULTURE OSSALOISE

Aujourd'hui la société ossaloise a bien évolué, elle ne compte parmi ses habitants qu'une faible part d'agriculteurs. Le pastoralisme reste pourtant indissociable de la culture et de la tradition ossaloise. Les traces qu'il a laissé dans la vallée font partie du patrimoine local : la morphologie des villages, l'architecture des granges et habitations qui les composent ou le dessin d'un type de paysage montagnard ouvert par la pression pastorale sont chéris par les habitants. Les grands moments du pastoralisme ont pris une tournure évènementielle pour la vallée et les touristes : la transhumance, la foire du fromage, les cabanes ouvertes durant les estives.

Mais le pastoralisme des vallées béarnaises et basques ne s'est pour autant pas réduit à un simple folklore, il reste une véritable activité économique soutenues par les communes et par les habitants. Si l'organisation des anciennes sociétés paysannes n'est plus d'actualité elle donne des clefs de compréhension des modes de fonctionnement actuels. La vallée d'Ossau est restée une vallée de production traditionnelle de fromage. Si les transhumances hivernales particulièrement épuisantes n'ont pas été conservées, la transhumance estivale quand à elle est toujours pratiquée.

Cependant les nouvelles attentes productivistes imposées à l'agriculture ont entraîné une évolution des pratiques et des profils des éleveurs. Le pastoralisme entretenant une relation étroite avec son territoire, ces changements ont mené à une mutation des paysages de la vallée.

Hera deu Hromatge LA FOIRE AU FROMAGE DE LARUNS

Le premier week-end d'octobre se tient à Laruns l'un des événements pastoraux de l'année : la foire au fromage. Ce grand moment de rassemblement aurait débuté durant la seconde moitié du XIXe siècle quand l'affluence de nombreux curistes dans les thermes a permis de développer le commerce local et d'écouler plus de productions. A cette époque cette célébration marquait le retour des troupeaux dans la vallée après les long mois passés avec leur berger dans les estives. C'était également le moment pour les bergers d'exposer le travail accompli dans les hauteurs, de se faire connaître par les curistes et de vendre leurs productions.

Aujourd'hui la tradition est perpétuée et chaque année le village accueille durant ces deux journées 15 000 visiteurs venus des Pyrénées-Atlantiques et de ses départements voisins mais également de Gironde et de Haute-Garonne. Avec plus de 1000 fromages vendus, cette foire est devenue un véritable moyen de valoriser la production locale, la culture ossaloise, son savoir faire et de sensibiliser le consommateur à la qualité du produit. L'augmentation de la fréquentation montre aussi l'engouement du public pour les produits traditionnels, ce qui est encourageant pour l'avenir pastoral de la vallée.





Entre arrachement et résistance

«Ce sont des choix forts, des choix de résistance pensés, mûris, des choix qui ressemblent parfois à des cris de colère, en aucun cas des choix par défaut. Ce sont des choix qui résistent au monde tel qu'il est. »

M.Meuret parlant de la vie des éleveurs pastoraux

Les contraintes d'une exploitation traditionnelle

Définition et fonctionnement du pastoralisme

Le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux » 5

Définition de l'Association Française de Pastoralisme

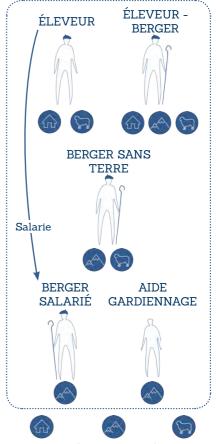
Comme la définition de l'Association Française de Pastoralisme le présente cette pratique agricole base l'alimentation de l'animal sur le pâturage. En cela il diffère des élevages intensifs qui cherchent à augmenter fortement le rendement en confinant une charge animale importante sur des surfaces réduites et parfois coupées de l'extérieur.

LE MODÈLE PASTORAL BASCO-BÉARNAIS

Le pastoralisme se décline sous plusieurs formes selon la production recherchée ou les pratiques des éleveurs. Le produit final vendu peut être soit de la viande soit du lait transformé ou non. Pour chacun des cas, les filières et les débouchés seront très différentes. Dans la vallée d'Ossau le modèle principal repose sur la production de lait transformé en fromage à la ferme. Il existe des variantes de transformation en autres produits dérivés du lait : yaourt,

greuil* ... La vente des agneaux écoulés principalement sur le marché espagnol représente une production complémentaire.

Comme développé précédemment, le modèle pastoral basco-béarnais est transhumant. Cette pratique sousentend toute une organisation des membres de l'exploitation agricole. Plusieurs stratégies sont possibles : soit l'éleveur est également berger, il monte et garde alors lui même ses troupeaux et parfois une partie des troupeaux d'autres éleveurs (c'est la forme la plus répandue en vallée d'Ossau), soit il salarie un berger pour monter à sa place. Dans ce cas là les éleveurs peuvent s'associer dans un Groupement Pastoral et le berger sera amené à garder plusieurs troupeaux. Dans les Pyrénées-Atlantiques, il existe encore une autre forme qui tend à disparaître : les bergers sans terre. L'appellation la plus juste serait éléveur-berger sans car le berger possède un troupeau



Exploitation / Gardiennage / Troupeau

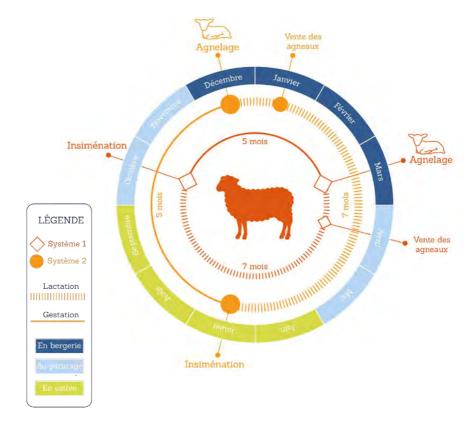
mais pas d'exploitation et donc pas de pâturage pour ses bêtes. Cette forme du pastoralisme très pratiquée dans l'ancien temps est basée sur le nomadisme, le propriétaire des troupeaux doit louer des terres à d'autres propriétaires pour passer l'hiver.

LA VIE D'UNE EXPLOITATION

Le calendrier d'une exploitation est calculé sur le cycle de l'animal et la saisonnalité. Les exploitations ossaloises étant principalement spécialisées dans la production d'ovins, le choix du système d'exploitationqu'il retiendra sera basée sur le cycle reproducteur de la brebis (voir schéma ci-contre).

L'insémination est choisie par l'éleveur selon les races qu'il possède et l'orientation de son exploitation : s'il souhaite vendre des agneaux pour Pâques il favorisera le système 1, s'il préfère avoir ses brebis taries sur les estives une partie du temps il choisira le système 2. Ce cycle déterminera toute l'organisation de l'exploitation et ses pratiques.

Dans ce cadre imposé par la physiologie animale, l'éleveur doit jongler entre les soins et gestion de son troupeau, le gardiennage en montagne, la production de fromage, sa mise en vente et la culture du



UN PFU DF VOCABULATRE 6

Agneau: Ovin mâle ou femelle de moins d'un an.

Agneau de lait ou agnelet : Ovin non sevré nourri exclusivement ou

essentiellement à base de lait maternel.

Agnelle : Ovin femelle de moins d'un an.

Brebis: femelle ayant agnelé.

Bélier : Ovin mâle de plus de 12 mois non castré. **Mouton :** Ovin mâle de plus de 12 mois castré.

Gestation : période allant de la conception jusqu'à la naissance de l'agneau Lactation : période de production du lait afin de nourrir l'agneau après la

mise à bas

^{*}Le greuil est obtenu, après la fabrication traditionnelle de la tomme, en faisant cailler le lait cru avec de la présure (coagulant du lait) Sources : 5 Site internet de l'Association Française du Pastoralisme : pastoralisme.net

⁶ Site internet d'Inn'ovin partenaires de la production ovine en France : inn-ovin.fr

fourrage pour nourrir ses bêtes durant la période hivernale.

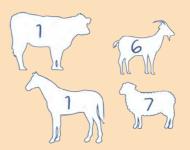
Les fortes charges de travail sont chose commune dans les professions agricoles, cependant pour exploitations qui restent de taille réduite à moyenne la salariat est très difficile. En effet, la main d'oeuvre revient souvent trop chère pour le chef d'exploitation et il est rare de trouver un ouvrier agricole qui accepte de travailler de façon irrégulière lors des pics d'activités. Toutes ces tâches sont donc généralement supportées par 1 à 2 personnes appartenant le plus souvent à la même famille. Durant les périodes estivales la superposition de ces activités rend le rythme de travail particulièrement soutenu et le nombre d'heures travaillées est bien audessus du revenu que l'éleveur arrive à dégager. Bien qu'il reste possible de vivre de ce métier il est avant tout porté par des hommes et des femmes passionnés. Durant les entretiens que j'ai menés sur le terrain, de nombreux éleveurs m'ont confié que sans leur passion pour l'animal et leur amour de la montagne jamais ils n'auraient continué à «se tuer à la tâche».

LE FOURRAGE

L'un des exemples qui m'a paru le plus représentatif de la difficulté du travail est la production de fourrage. Peu d'exploitations arrivent à produire 100 % de leur consommation par manque de SAU (Surface Agricole Utilisable) et de temps. La production de fourrage se découpe en deux temps

UNITÉ GROS BÉTAIL (UGB)

Unité de mesure permettant d'évaluer la taille des cheptels. Il équivalent à la taille de l'animal : 1 UGB correspond à 1 bovin mais également à 7 ovins.



LES TROIS RACES LOCALES



LA MANECH TÊTE ROUSSE

58~% des effectifs ovin lait



LA BASCO BÉARNAISE

16% des effectifs ovin lait



LA MANECH TÊTE NOIRE

15~% des effectifs ovin lait

Sources : site internet AOC Ossau-Iraty : ossau-iraty.fr et Chambre d'Agriculture 64

: la première coupe et le regain qui correspond à une deuxième voir troisième coupe plus digeste et nutritive. La période de fenaison des prairies naturelles ou semées du bas de vallée se déroule en même temps que l'estive. Les éleveurs transhumants sont alors contraints à de nombreux allers-retours entre la haute montagne où ils gardent les troupeaux, font la traite et produisent le fromage et le bas de vallée pour la fenaison. Ces déplacements sont souvent longs et éreintants. Ces modes de vie demandent un investissement que la nouvelle génération héritière n'accepte pas toujours de supporter.

LA FARRICATION FROMAGÈRE

Le produit le plus réputé dans la vallée est le fromage au lait cru de brebis, à pâte pressée non cuite. Cette production peut recevoir depuis 1980 une **AOC Ossau-Iraty** (changée en **AOP** en 1996) si le producteur respecte les très nombreuses directives de la charte du syndicat. L'appellation a donné à ce produit une réputation nationale voir internationale dans une moindre mesure. Néanmoins l'échelle locale reste la principale source de revenu pour l'éleveur.

Les conditions de l'AOP visent à protéger la qualité du produit et valoriser le terroir en délimitant une aire d'adhésion s'étendant du Sud du Pays Basque jusqu'à la partie occidentale des Hautes-Pyrénées. Néanmoins une partie des éleveurs ossalois trouvent que cette aire ne respecte pas les singularités de production de chaque vallée. Ils se sentent plus représentés par la Marque d'Estive apposée sur les fromages produits, comme son nom l'indique, dans les estives.

EVOLUTION DES PRATIQUES

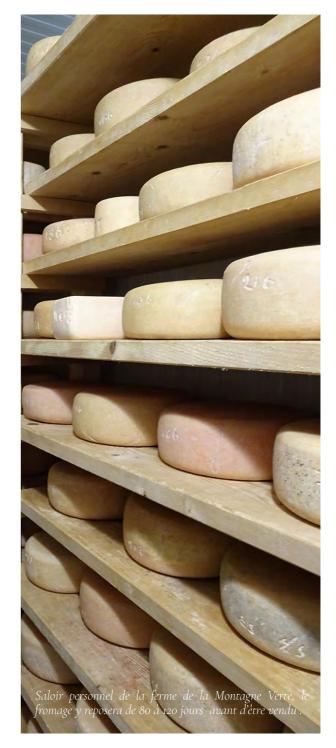
Les éleveurs ossalois sont donc restés dans un modèle de production traditionnel qui les soumet à des charges de travail conséquentes mais qui leur permet de fournir une production valorisée en lien avec leur territoire.

Pourtant ce système a longtemps été méprisé par l'agriculture moderne. Bien qu'aujourd'hui il soit plus soutenu et accompagné, les pratiques des exploitations sont toujours soumises aux influences des décisions institutionnelles nationales et européennes.

La marque d'estive, créée en 2009 est reconnaissable par le symbole imprimé sur la croûte du fromage représentant un sommet et une edelweiss.

Cette façon de marquer le fromage est également un moyen pour l'éleveur de différencier sa production des autres.





Un modèle agricole soumis aux choix institutionnels

L'influence des décisions nationales et européennes

L'agriculture modernisée et productiviste portée par les gouvernements européens et nationaux depuis l'aprèsguerre a profondément bouleversé les sociétés rurales. La production du pays, portée dans un premier temps par un système paysan, est aujourd'hui assumée par des exploitants agricoles dont le nombre ne cesse de diminuer. Pour contrebalancer la perte de ces multiples centres de production les praticiens agricoles se sont reposés sur une mécanisation et une utilisation de la chimie toujours plus perfectionnées afin d'augmenter les rendements. Cette course à la productivité nous a conduit au système agricole actuel fortement dépendant aux énergies fossiles et particulièrement consommateur en eau.7 Ses répercussions sur la biodiversité, la fertilité des sols, les réserves en eaux mais également sur la détresse paysanne sont bien démontrées aujourd'hui.

Avec la création des marchés alimentaires nationaux et internationaux dans les années 60, la France et l'Europe orientèrent leur modèle agricole dans ce système productiviste afin de devenir de grandes puissances exportatrices. Si la finalité de l'agriculture était à l'origine de nourrir les populations, et cela souvent dans un modèle favorisant la production locale, elle est devenue aujourd'hui un véritable objet de capitalisation.

Dans cette optique, le territoire est perçu comme une mosaïque d'unités de production à optimiser grâce à leur spécification et à une standardisation des pratiques agricoles. Comme le précise Bernard Hubert : le marché définit à la fois les zones les plus aptes à chaque production et à

l'intérieur même de chaque localité et exploitation agricole, la parcelle ayant la meilleure potentialité économique à assurer une production marchande rentable, grâce à l'adoption de techniques modernes.8

DES TERRITOIRES EN MARGE

Dans cette course aux rendements les territoires de montagne, dont les spécificités topographiques limitent la productivité, se retrouvent bien démunis. Michel Meuret décrit : Cet effort de modernisation va générer une rupture radicale dans les savoirs et les techniques d'élevage en substituant un modèle technologique industriel aux savoirs locaux des praticiens de terrain ayant prévalus durant des siècles. En cherchant à standardiser un territoire qui ne peut l'être car sa définition même réside dans sa singularité, les politiques publiques ont condamné ces zones de faibles productivités à une importante déprise agricole.

Face aux grands bouleversements paysagers et sociétaux qu'entraine cette déprise, l'incompatibilité de ce système agricole est apparu comme évidente et le remet en question. Peu à peu, la prise de conscience des singularités et de la valeur de ces espaces ont justifié la conservation d'une agriculture basée sur les connaissances empiriques locales et les savoir-faire légués de génération en génération.

L'agriculture dans ces territoires de montagne a été officiellement reconnue comme d'intérêt général et comme activité de base de la vie montagnarde par la loi pastorale de 1972 et la loi Montagne de 1985.

UN SOUTTEN PARADOXALE

Aujourd'hui les politiques européennes ont pris en compte les spécificités des territoires des montagnes dans leur réflexion. La stratégie adoptée est de compenser les manques à gagner à cause de la morphologie de ces espaces grâce à des aides financières attribuées aux éleveurs.

Néanmoins à travers ses subventions attribuées au prorata de l'importance des cheptels et des surfaces cultivées la PAC incite les éleveurs à développer leurs exploitations en augmentant la taille des cheptels et leurs surfaces agricoles utilisables. Il se créé alors un paradoxe entre les dispositions mises au point par l'Europe et l'Etat et les réalités d'un territoire qui n'est pas adapté à ce modèle développé des exploitations. Les éleveurs ont pourtant besoin d'augmenter leur productivité pour pouvoir vivre de leur revenu et aligner leur prix sur celui du marché.

Quelques chiffres en France:

ENTRE 1954 ET 1992:

La production agricole a été multipliée par 2,5 La productivité agricole a été multipliée par 10

ENTRE 1954 ET AUJOURD'HUI:

La population agricole a été divisée par 6 passant de : près de 3 millions de paysans à moins de 500 000 exploitants agricoles aujourd'hui

En 2000 il y avait **95 700 éleveurs ovin** pour **41 769** en 2016

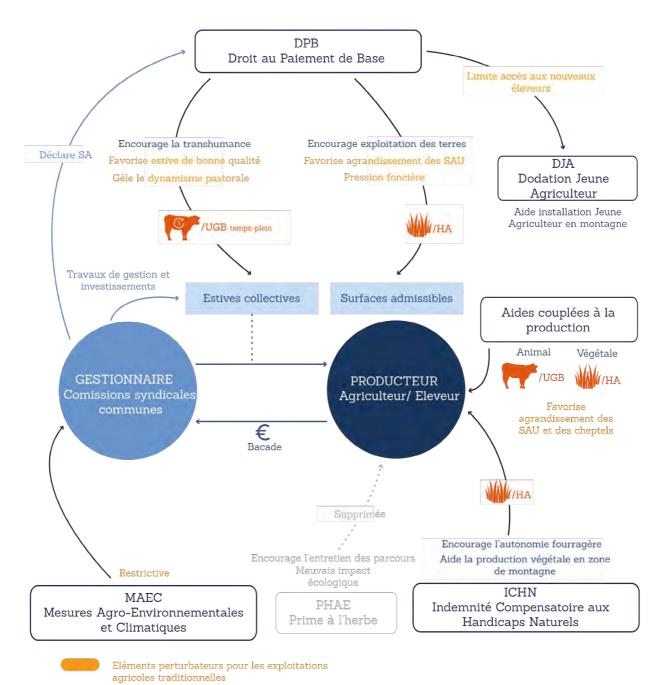
Le printemps 2020 marquera l'arrivé de la nouvelle réforme de la PAC. Si son contenu n'est pas encore disponible, en observant les évolutions de son modèle depuis sa création en 1962 nous pouvons espérer qu'elle fera la part belle aux mesures agro-environnementales et au maintien du pastoralisme.

⁷ J-M JANCOVICI, Energie et changement climatique : quelles interactions avec l'agriculture, Conférence du 24 Septembre 2019

⁸ Michel MEURET, Un savoir-faire de berger, Edition Quæ, coll « Beaux livres », 2010, chapitre 1 «Deux siècles de changements radicaux pour les parcours dy Sud de la Francee» écrit par B.HUBERT

⁹ V.DESPRET, M.MEURET, Composer avec les moutons, Cardère, Collection Hors les Drailles, 2016

SCHÉMA ATTRIBUTION DES AIDES PAC ET IMPACT SUR LES SYSTÈMES AGRICOLES



GLOSSATRE PAC:

UGB temps-plein : calculé selon les nombres de bêtes dans le cheptel et le temps passé sur l'estive

ex : Jean a 30 UGB sur les 4 mois d'ouverture de l'estive (120 jours environ) il y passe 60 jours soit la moitié, UGB temps-plein de Jean = 30 X 1/2 = 15

Droit au Paiement de Base : Pour le producteur, la subvention est attribuée aux surfaces admissibles déclarées en 2015, maintenues actives chaque années (1ha = 1 DPU). Les surfaces des pâturages collectifs sont éligibles depuis 2014 les subventions sont reversées aux propriétaires des estives (commune ou commission syndicale). Elles sont calculées selon la surface déclarée par la commune et les UGB temps-plein par éleveurs

ex : Une estive de 100ha = 100DPU répartis entre 3 éléveurs : le premier a 15 UGB temps-plein, le deuxième 15 UGB temps-plein le dernier 5 UGB temps-plein soit 43 DPB pour le premier et le deuxième et 14 DPB pour le dernier

Dotation Jeune Agriculteur : soutient les projets d'installation, l'éleveur reçoit une dotation comprise entre 12 000 et 52 000 euros* (contre 8 000 à 26 800 en plaine) s'il s'engage durant 5 ans à respecter certains impératifs : être pérenne durant cette période, répondre aux objectifs de revenu fixés... etc. Il a également le droit à des prêts bonifiés «Jeunes Agriculteurs» pour faciliter l'investissement.

Aides couplées à la production : attribuées aux éleveurs selon le type et la taille des cheptels

ex: à partir de 50 brebis dans son troupeau un éleveur peut compter sur 18€ par tête. A cela s'ajoute une aide additionnelle si la productivité du troupeau est bonne ou si l'éleveur est engagé dans une démarche de qualité. L'aide peut s'élever jusqu'à 29€/brebis : un troupeaux de 500 individus peut donc rapporter 14 500 €*

Les aides couplées végétales permettent de soutenir la production de légumineuses fourragères à niveau de 100-150€ / ha.

Indemnité Compensatoire aux Handicaps Naturels : attribuée aux éleveurs des zones dîtes «défavorisées», se calcule selon le nombre d'hectares admissibles par exploitation, elle a été augmenté de 15% avec la suppression de la PHAE

Prime Herbagère Agro-Environnementale : s'appliquait sur les zones de parcours (correspond aux zones intermédaires), la prime exigeait un débroussaillement total de l'ha concerné ce qui engendrait des conséquences désastreuse pour l'environnement en perturbant les microclimats prodigués par les haies par exemple.

Mesures Agro-Environnementale et Climatique: s'appliquent sur les systèmes herbagers et pastoraux individuels (SHP1) et collectifs (SHP2), elles sont attribuées si l'éleveur s'engage pendant cinq ans à respecter un ensemble de mesures contractuelles: préserver les surfaces d'intérêt écologique, ne pas utiliser de produits phytosanitaires... etc

* il semble important de rappeler que les dépenses dues à l'installation ou au maintien d'un troupeau sont conséquentes et les subventions restent proportionnelles aux besoins financiers des éleveurs

Modification des pratiques agropastorales

Une relation au territoire bouleversée

INFLUENCE SUR LES EXPLOITATIONS OSSALOISES

Les grands bouleversements du monde agricole et l'influence des politiques publiques ont eu des conséquences directes sur les pratiques agricoles et les paysages de la vallée.

Premièrement l'éloignement des centres de production alimentaire des consommateurs et la spécialisation des territoires ont modifié les usages du bas de vallée. Les ossalois, déjà relativement dépendants de l'extérieur, n'ont plus eu besoin de cultiver ces terres arables pour produire la base de leur alimentation. La multitude de parcelles étroites de cultures céréalières, de vergers et de potagers ont laissé place à de grandes superficies de prairies naturelles ou semées supportant le pâturage des troupeaux en automne et au printemps. Elles seront également fauchées pour produire le fourrage nécessaire pour nourrir les ovins qui restent désormais à la bergerie durant la période hivernale. Avec ces changements la vallée s'est définitivement spécialisée dans l'agropastoralisme et les champs de maïs ou de blé sont devenus rares dans les paysages de la vallée d'Ossau.

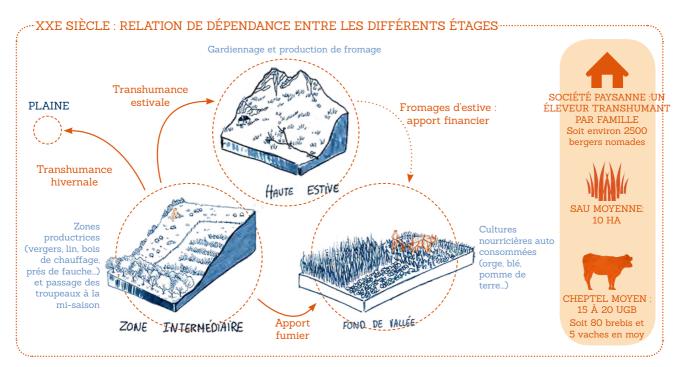
Sous l'influence de la PAC la morphologie de l'exploitation tend à évoluer : les cheptels se sont agrandis et afin de répondre aux besoins de cette augmentation les éleveurs ont dû acheter plus de superficies cultivables. Ce nouveau profil exploitant entraine une simplification des pratiques. En effet, s'il est facile de diriger et d'encadrer un petit troupeau sur les terrains escarpés de montagne, la tâche se complexifie lorsqu'il devient plus conséquent. Les estives les plus accessibles et les moins accidentées sont privilégiées créant un déséquilibre de la charge animale entre les différents pâturages d'altitude.

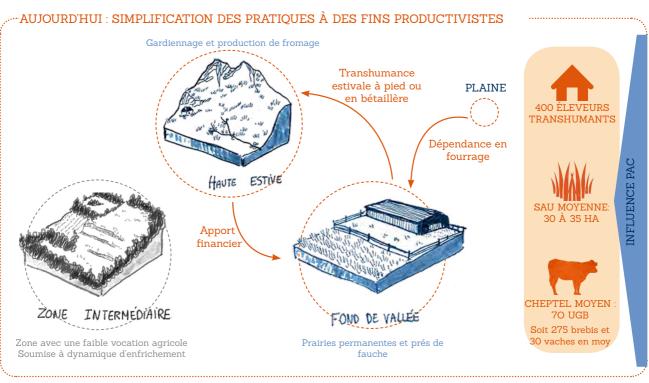
Les zones intermédiaires, quant à elles, ont été exclues des

logiques d'exploitation. En effet, leur parcellaire complexe et étroit, la difficulté d'accessibilité ne permettant plus la circulation des gros troupeaux et l'entretien constant et pénible qu'elles nécessitent ne sont plus compatibles avec les pratiques agropastorales actuelles. La mécanisation ayant permis de cultiver les prairies de fauche dans le bas de vallée libérée, les dernières familles pratiquant le fauchage manuel dans les pentes ont disparu, laissant derrière elles des terres abandonnées où l'entretien n'est pas toujours assuré par l'héritier ou le repreneur.

IMPACT SUR LES PAYSAGES

Alors que la pression foncière s'accentue sur le bas de vallée, la déprise agricole se concentre sur les zones intermédiaires et certaines estives. Elle se traduit dans le paysage par une dynamique d'enfrichement et d'emboisement rapide, déplorée par les locaux. En effet, les pratiques agricoles qui ont dessiné une structure de paysages ouverts chérie par les éleveurs et les habitants car devenu symbole de l'acharnement de l'Homme à survivre dans des conditions difficiles. Le lien entre agriculture et paysages prend dans ces territoires une dimension sociale particulièrement forte. D'autant plus forte que cet enfrichement est le symbole de décisions extérieures à la vallée imposées à des logiques d'exploitations locales qui progressivement ont été marginalisées. Cette transformation des paysages sont les conséquences directes d'une agriculture qui a été arrachée de son socle au nom de l'optimisation et de la productivité.





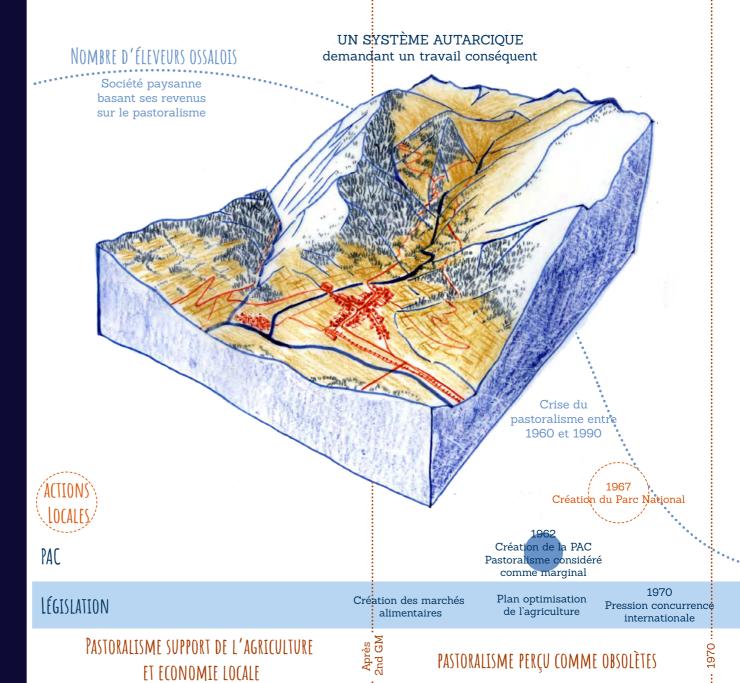
La frise ci-contre montre la relation étroite qui lie l'évolution des usages agricoles, les paysages de la vallée et les grandes décisions nationales et européennes. Ces décisions s'inscrivent dans différents courants de pensée plaçant le pastoralisme à des niveaux d'intérêt variables.

L'agropastoralisme a effet connu de nombreuses transitions, sont représentatives de l'évolution des attentes des sociétés. Dans l'agriculture optimisée privilégiée par les gouvernements d'après-guerre le pastoralisme était considéré comme une activité résiduelle, un folklore en voie de disparition. Après les années 70, la pression de la concurrence internationale et la surproduction de denrées alimentaires provoquent l'effondrement des marchés surtout pour la filière ovine viande qui perd plus de la moitié de ses éleveurs entre 1979 et 2009. A cela s'additionne les crises agricoles et démographiques des zones de montagne qui motiveront les premières dispositions législatives afin de protéger le pastoralisme et ses territoires. Durant les années 90, la demande d'un modèle agricole plus respectueux des territoires et de l'environnement sera portée par les sociétés. Cela marquera la multiplication des actions législatives pour soutenir l'agropastoralisme et le partage du pouvoir avec des instances locales se rapprochant ainsi des réalités du terrain.

A notre époque le pastoralisme traditionnel modernisé est soutenu et protégé par la législation et les subventions européennes. Nous remarquons également que les initiatives locales qui fleurissent depuis les années 90 sont celles qui ont le plus d'impact auprès des éleveurs. Le travail de l'IPHB (Institut Patrimoniale du Haut Béarn), entre autre, a permis de prendre appui sur la mise aux normes obligatoires des cabanes d'estives pour moderniser le pastoralisme et valoriser le travail traditionnel.

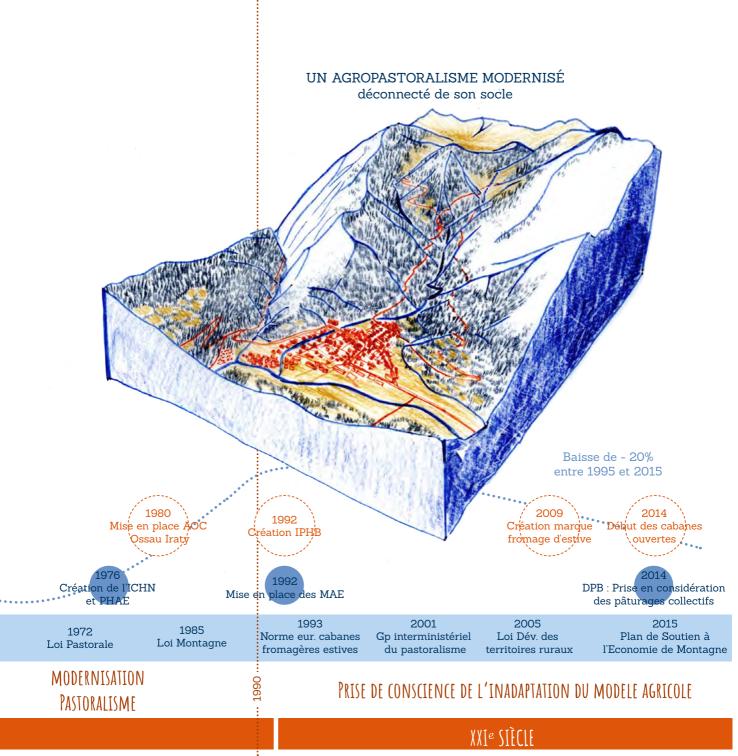
Pourtant ce paradoxe persistant entre le modèle promu par les grandes instances et la réalité d'un territoir soumet les paysages à de grandes modifications dont les conséquences portent autant sur l'écologie, le tourisme que le social.

EFFET DE L'ÉVOLUTION DU MODÈLE AGRICOLE MODERNE SUR LES PAYSAGES



XXe SIÈCLE

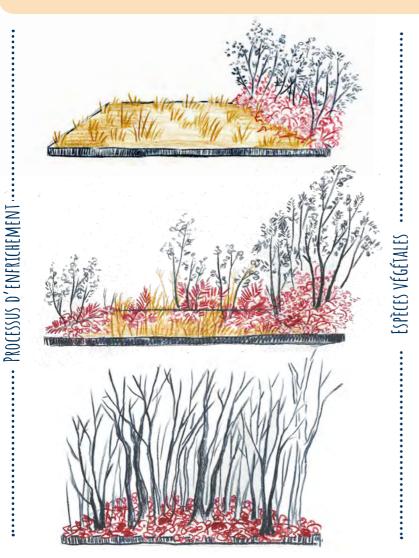
XIXe SIÈCLE



La déprise agricole des zones intermédiaires

la dynamique d'enfrichement

La friche fait suite à l'abandon cultural. Elle conduit le plus souvent au boisement spontané. C'est un état cultural délaissé durable sans prévision de remise en valeur pour une longue durée. 10



PREMIER STADE // 2 À 3 ANS

Epaississement progressif des haies, strate herbacée domine

Daucus carota (Carotte sauvage)
Cardus nantus (Chardon penché)
Cirsium arvense (Cirse des champs)
Cornus mas (Cornouiller sauvage)
Corylus avellana (Noisetier commun)
Euonymus europaeus (Fusain d'Europe)

SECOND STADE // 5 À 10 ANS

Strate arbustive domine

Ulex europaeus (Ajonc d'Europe)
Pteridium aquilinum (Fougère aigle)
Rubus fruticosus (Ronce commune)
Salix caprea (Saule marsault)
Prunus spinosa (Prunellier)
Fraxinus excelsior (Frêne commun)
Betula alba (Bouleau blanc)
Castanea sativa (Châtaigner) (jeune)
Quercus petrae (Chêne sessile) (jeune)

TROISIÈME STADE // 50 ANS

Boisement en taillis

Fagus sylvatica (Hêtre) Quercus petraea (Chêne sessile) Fraxinus excelsior (Frêne commun) Rubus fruticosus (Ronce commune)

¹⁰A.SCHITZLER, J-C.GENOT, La France des friches : de la ruralité à la féralité, Edition Quæ, coll Matière à débattre et décider, 2012













Les conséquences sociales de la déprise

«L'attachement au lieu et à certaines valeurs paysagères ou patrimoniales constitue, pour les éleveurs rencontrés, le socle affectif de certaines pratiques spécifiques d'entretien de la montagne pastorale.» ¹¹

Annick Schitzler et Jean Claude Génot décrivent la déprise agricole comme la conséquence de processus complexes alliant crise socio-économique et politique ¹². L'évolution des paysages qui accompagne ce processus est vecteur de nombreux sentiments. C'est une dynamique rapide, que l'Homme peut observer progresser au cours de sa vie.

Les ossalois sont attachés à leur terre, attachés à leurs paysages emblématiques pastoraux dessinant des pâturages aux haies entretenues et à l'herbe rase. Quand un habitant, et particulièrement un éleveur, nous parlera de ces prairies abandonnées il dira qu'elles se salissent et que c'est de leur responsabilité de les maintenir propres. Ces mots ne sont pas dénués de sens. Ils traduisent le sentiment de perte d'un paysage intime pour les habitants de la vallée. Le territoire se révèle alors un patrimoine commun que les habitants se sont approprié, auquel ils s'identifient et qu'ils veulent protéger. L'amour du pays comme l'appelle Dominique Henry est comme une langue du cœur compréhensible par chaque habitant de vallée d'Ossau au-delà de leur possible différent. Ce sentiment profond peut devenir une véritable clef pour porter un projet de territoire et mobiliser les acteurs. C'est lui qui maintient les éleveurs dans les dernières zones escarpées, lui qui les font se battre à coup d'écobuages, de défrichages, de pâturage contre le processus d'évolution naturel de ces espaces, lui enfin qui pousse le fils ou la fille à reprendre la succession de l'exploitation pour perpétrer la tradition et les savoirs qui ont été transmis.

TÉMOIGNAGES D'HABITANTS

Tu vois là-bas quand j'étais jeune c'était une plaine, je m'en rappelle parce que j'allais y skier, maintenant c'est une forêt. De toute façon il ne neige plus si bas.

Éleveur de la Montagne Verte

C'est un patrimoine que nous a été légué par les anciens, c'est notre devoir de le maintenir

Ça me tue de voir ce terrain se gâcher mais il est pas à moi. Un jour je laisserai y échapper mes brebis... tu vois comme ça un petit accident et on en parlera plus.

Éleveur des Eaux-Bonnes

Les haies on nous dit de nous en occuper, mais qui a le temps pour ça? Entre courir après les brebis, faire les foins, le fromage et tout ... On a pas le droit de brûler les déchets verts. Il faut les emmener à la déchetterie et il faut payer en plus! Tu parles d'un cadeau.

Éleveuse de Laruns et son fils

Les gens ont peur du feu et des écobuages, mais ce qu'ils ne savent pas c'est qu'on fait ça pour les protéger! Si tu laisses ça s'embroussailler il suffit d'une petite étincelle et tout brûle...

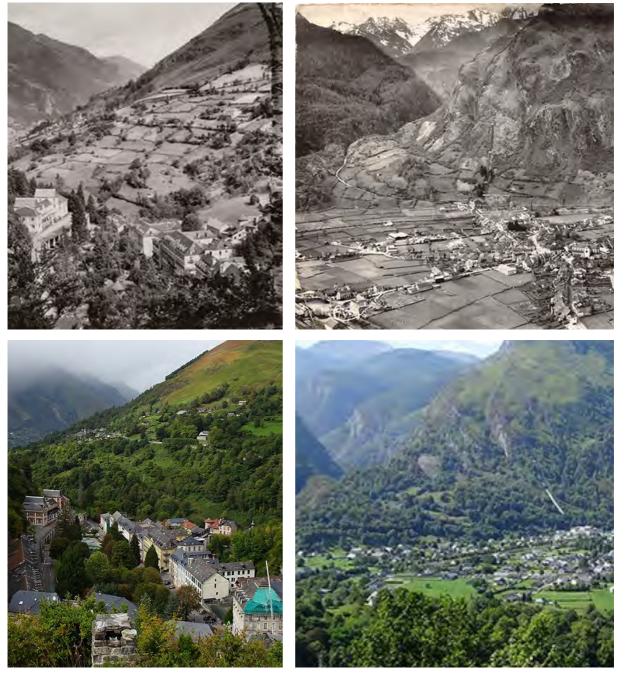
Éleveur de Bielle

Tu vois la Chaussette ? Demande à n'importe quel ossalois il saura te dire ce que c'est. Dès que je descends la vallée du Valentin je vois ses prés se fermer et ça me crève le coeur de la voir comme ça.

Directeur IPHB, habitant des Eaux-Bonnes

[&]quot;Dominique HENRY, 2013, Les paysages de l'affectif, publié dans Projets de paysage, URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/les_paysages_de_l_affectif

¹² A.SCHITZLER, J-C.GENOT, La France des friches : de la ruralité à la féralité, Edition Quæ, coll Matière à débattre et décider, 2012



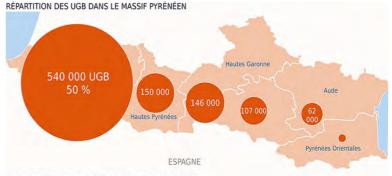
La filière ovin lait des Pyrénées-Atlantiques

Un département producteur

Malgré ces témoignages, il faut rappeler que le pastoralisme dans la partie occidentale des Pyrénées est encore dynamique et soutenu par une filière lait importante qui se maintient et se développe même depuis des années.

Dans la vallée d'Ossau la déprise n'en est encore qu'à ses premiers stades ; il suffit de parcourir les zones de montagne ariègeoises pour s'en rendre compte. Dans ces paysages la forêt a remporté la bataille contre les Hommes ; les derniers villages sont cernés par les branchages et sous les houppiers reposent d'innombrables ruines de granges et autres bâtiments abandonnées là depuis des décennies.

Ce maintien de la filière tient grandement sur le système de protection des terres pastorales par la propriété communale ou des commissions syndicales, sur une valorisation des productions laitières fromagères qui sont moins soumises à la concurrence étrangère et, une part non négligeable selon moi, repose sur la culture résistante et le fameux «amour du pays» basco-béarnais. Deux éléments importants émergent de ce constat : premièrement, malgré une déprise moins importante que celle rencontrée par ses vallées voisines ariègeoises, l'affect ossalois est déjà très fort et l'envie de protéger leur territoire profondément ancrée en eux. Deuxièmement, un projet de territoire pourra compter sur le réseau existant bien organisé d'éleveurs et d'acteurs de la filière pour se développer.



Pyrénées-Atlantiques = 60% de l'économie pastorale

Second bassin national de production laitière après celui de Roquefort

Premier département en producteurs ovins (dont 85 % en ovins lait)

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le Pays Basque repésente le 3/4 de le filière départementale, en effet le Béarn comptabilise :

14% des troupeaux16% des exploitations

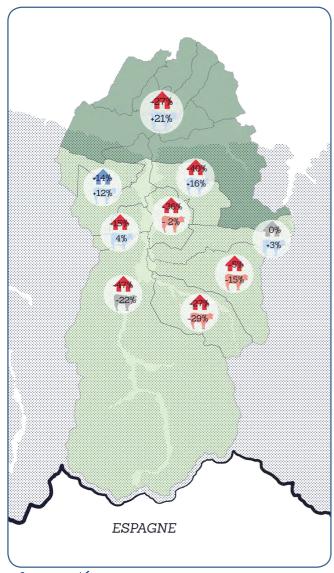
61,4 millions de litres collectés dont 12 millions transformés par les fermiers **459 tonnes** de fromage AOP (en 2016)

Entre 2005 et 2015:

+ 19 % de litre de lait pour les laitiers, + 80 % de litre de lait pour les fermiers + 9,7 % de producteurs

Sources données : Chambre de l'Agriculture du 64 et IPHB

Un dynamisme inégalement réparti sur le territoire



CARTE DE L'ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS ET CHEPTELS OSSALOIS DEPUIS 1970

LES FAIBLESSES DE LA FILIÈRF

Néanmoins cette filière présente certaines failles. Les éleveurs sont très dépendants des aides de la PAC qui représentent de 30 à 60% de leur revenu. Sur le terrain, certains m'ont confié que ce pourcentage pouvait s'élever jusqu'à 80%. La transhumance est très ancrée dans le territoire, cependant sur l'ensemble des troupeaux transhumants, 63% sont des troupeaux extérieurs à la vallée. Généralement ils proviennent du Gers, du Lot, de Gironde... Cette distance implique de longs déplacements des cheptels dans des bétaillères, loin de la transhumance à pied traditionnelle. L'ouverture des estives aux troupeaux extérieurs a été choisie par les communes pour y maintenir une charge animale équilibrée car les troupeaux locaux n'étaient pas suffisants pour remplir cette tâche. Enfin 1 éleveur sur 2 n'a pas de succession assurée. Si la difficulté de la profession peut refroidir les jeunes générations, le principal blocage reste la culture conservatrice des vallées et notamment de la vallée d'Ossau. Il sera très difficile pour un jeune extérieur à la vallée d'avoir accès à des terres pour s'installer. En cessant leur activité, les éleveurs ossalois légueront leurs terres soit à leurs héritiers comme la tradition l'exige ou, si ces derniers ne souhaitent pas reprendre l'exploitation, ils privilégieront toujours d'autres éleveurs ossalois. Cette méfiance de «l'étranger» combinée à la déprise agricole ont entrainé la chute du nombre d'exploitations dans la vallée (voir carte ci-contre). Cependant cette déprise est inégalement répartie dans la vallée ; si certaines zones comme le plateau du Bénou se maintiennent, les communes du fond de vallée ont perdu en 50 ans la moitié de leur exploitation.

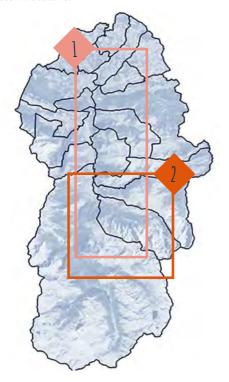
Sources données : Rescencement agricole 2010 INRA et de IPHB

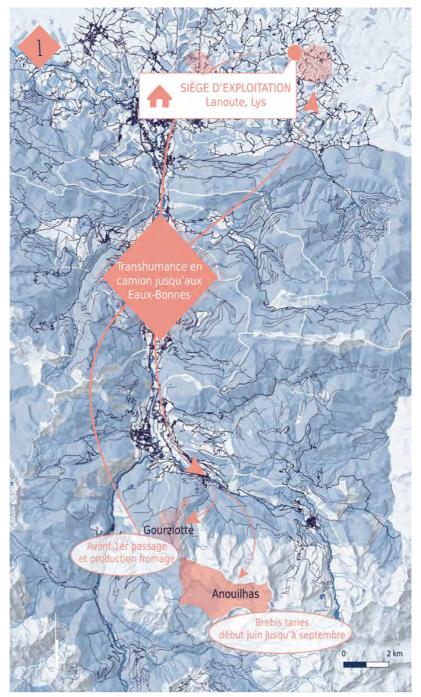
TÉMOIGNAGES D'ÉLEVEURS

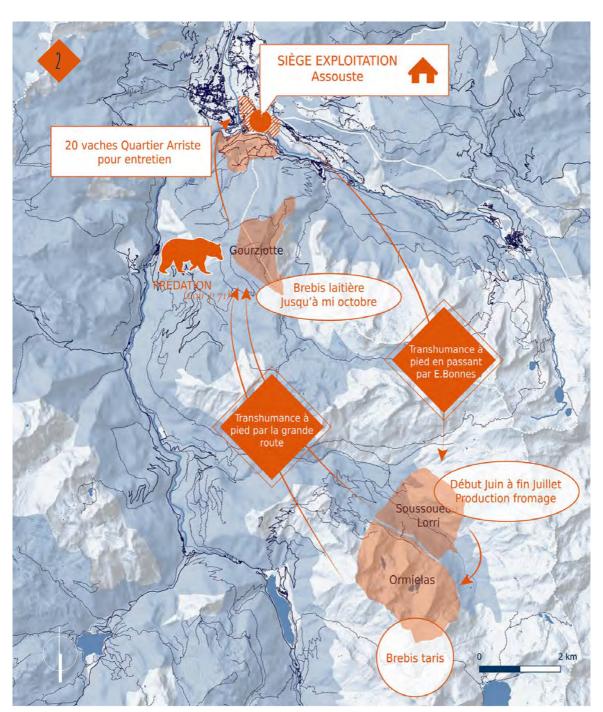
Pour comprendre comment les pratiques agropastorales se déclinent sur le territoire, les deux schémas cicontre montrent le parcours saisonnier que reproduisent chaque année deux éleveurs que j'ai rencontrés. Les deux profils représentent volontairement les variations de stratégies entre les éleveurs du Bas et du Haut Ossau.

Le premier correspond au parcours de Jean-Pierre BONNASSERRE qui possède 400 brebis et 10 vaches à lait pour 40ha de SAU.

Le deuxième présente le parcours de Stéphane COURTIÉ qui possède quand à lui 200 brebis et 20 vaches sur 24 SAU principalement situées en zone intermédiaire.







PAROLES D'ÉLEVEURS



« On est des assistés de la PAC. Nous ce qu'on cherche c'est produire de la qualité autant pour la viande que le fromage, mais aussi maintenir les paysages qui attirent les touristes et faire vivre la vallée. La PAC elle favorise les grosses exploitations, mais quand on est gros, on ne peut pas faire les mêmes choses... elle devrait aider les petits à s'installer plutôt. »

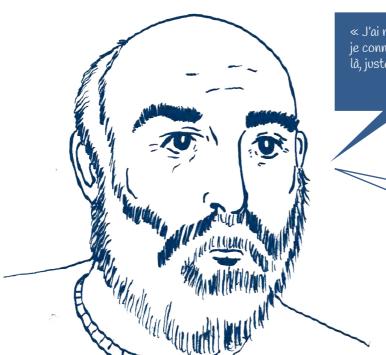
Éleveur de Laruns

« Avant on allait sur les estives du Port de Béon mais même avec 3 patous et du gardiennage il y a eu des attaques, alors on a décidé de plus y aller. »

Eleveuse de la Béon

« C'est difficile de s'installer, moi j'ai tout acheté. Je viens juste de rembourser mon bâtiment alors que je l'ai pris en 2004. »

Éleveur d'Aste



« J'ai récupéré des terres d'un vieil éleveur que je connaissais, j'y ai mis 20 vaches que je laisse là, juste pour entretenir. »

Éleveur d'Assouste

« Les gens n'ont plus la valeur des choses, si je vendais mon fromage pour être rentable ou même juste pour me payer à la hauteur de mon travail je devrais le vendre 40€. Aujourd'hui je le vends à 12€, c'est bradé mais si je brade pas le consommateur suivra pas. »

« Avec des gros troupeaux les zones des estives escarpées sont moins accessibles, avant on pouvait amener les brebis dans les rocailles et les surveiller. Maintenant on fait au plus simple et les zones se salissent. A Anouilhas l'herbe n'est pas bonne, c'est cette herbe piquante qui fait des tapis, les brebis n'aiment pas ça. »

Jean-Pierre BONNASSERRE

« Je sais ce que c'est et je ne veux pas revivre ça. Faire du gardiennage alors qu'on est soumis à la prédation c'est signer pour 3 mois sans dormir. Qui accepterait une vie comme ça? »

Éleveur de Bielle

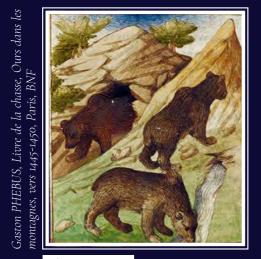
Une parenthèse sur l'ours

Cristallisation des tensions politiques

Comment parler des vallées béarnaises sans aborder le tant conflictuel ours brun? Soutenu par certains, redouté par d'autres le débat autour de sa réintroduction ne laisse personne indifférent et divise profondément les opinions. Pour comprendre ce qui nous a conduit à cette situation et à la surmédiatisation à laquelle elle fait face il est nécessaire de retourner quelques années dans le passé.

Ours et Homme ont toujours partagé les Pyrénées. Pour comprendre à quel point le plantigrade a imprégné la culture béarnaise il suffit de lire les nombreux contes et légendes à son sujet ou d'observer l'écusson de la vallée d'Ossau sur lequel il est représenté dressé sur ses pattes arrière. Le nom même de la vallée témoigne du lien intrinsèque entre l'Homme et l'animal : en effet vallée d'Ossau signifie vallée des Ours.

Pic du Midi d'Ossau, Plateau et Scierie de Bionsartigue, Gallica





L'OURS NOBLE

1914 1937 1947

Ours catégorisé nuisible par arrêté

Ours disparaît des Alpes (150 à 200 indiv dans les Pyrénées) Suppression primes à la destruction

Mais pourquoi donner à sa précieuse vallée le nom de ce tant redouté prédateur? Dans le Béarn, l'ours a toujours été le symbole de la force, du sauvage, de l'indomptable et ces caractéristiques l'ont élevé au rang d'animal noble. Au Moyen-Âge, il était chassé par les seigneurs qui désiraient ainsi prouver leur force et leur bravoure. Depuis cette période, bien qu'avec le perfectionnement des armes sa chasse se soit démocratisée. l'Homme a tissé avec le plantigrade une relation de rivalité empreinte d'un profond respect. Pourtant dans les vallées plus orientales la nature de cette relation était basée sur l'humiliation de l'animal pour asseoir la supériorité de l'Homme. Les « montreurs d'ours » étaient très fréquents et passaient de village en village en trainant un animal entravé de liens, asservi, affaibli, pour quelques sous.

Néanmoins, dans l'ensemble des Pyrénées les

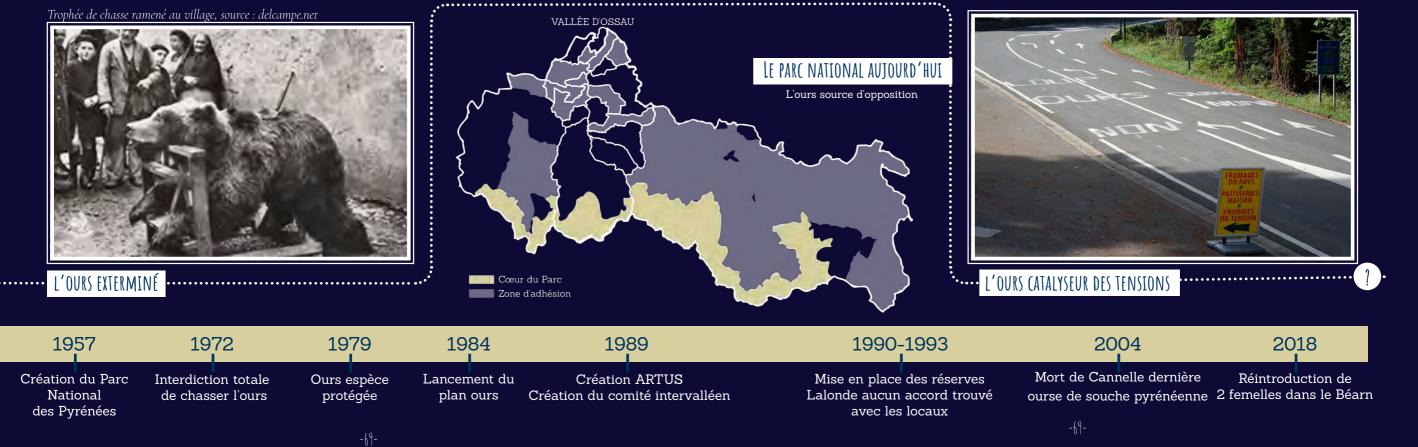
rapports à l'animal vont être changés par l'arrêté de 1914 qui décrète certains individus de la faune française malfaisants ou nuisibles. Sur la liste sont désignés le loup, le sanglier, le renard, le blaireau, le lapin et évidemment l'ours. Cet arrêté encourage leur extermination par des primes à la destruction. Dans les vallées ces primes sont providentielles pour les familles appauvries, d'autant plus qu'elles permettent de réduire les attaques subies par les troupeaux. S'en suit dans la France entière l'extermination du plantigrade et de ses coaccusés ...

Fruit du hasard ou de la rivalité respectueuse qui unit les ours aux béarnais, leurs vallées furent les dernières zones de refuge de l'animal en France. Ce fut à peu près à ce moment que la problématique de l'extinction de l'ours fut mise sur le devant de la scène médiatique et politique.

Inévitablement dès que le cas de l'ours s'est politisé et que le débat a pris une dimension publique, les béarnais se sont vus dépossédés des décisions autour de cet ours qu'ils côtoient depuis des siècles. Lorsque l'action publique a été entreprise, ce fut pour mieux écarter les acteurs des vallées, comme l'illustrent la création du parc national des Pyrénées en 1967 (dont le tracé évite curieusement les zones fréquentées par l'ours). Le « plan Ours » de 1984 et surtout les fameuses « réserves Lalonde » de 1990, considérées par l'ensemble des valléens comme une trahison de plus, voire une provocation, de la part de l'Etat français. Des acteurs locaux ont pris à bras le corps ces problématiques, en créant un Comité intervalléen fédérant ainsi pour la première fois les différents acteurs de la vallée (Parc du cas de l'Ours, il précise le rapport qu'entretiennent National, chasseurs, bergers, les élus des villages... etc) les valléens avec les instances publiques.

afin de mettre en place un accord sur la protection de l'ours. Cette initiative a été avortée avant de voir le jour.

Si aujourd'hui la prédation est une réalité vécue et redoutée par de nombreux éleveurs, le cas ours cache des tensions et des conflits bien plus complexes et implicites. La véhémence des manifestations à son encontre est attisée par des années de démarches politiques n'impliquant pas les populations locales. L'ours cristallise également les crises rencontrées par la profession qui, entre la charge de travail considérable et leur faible revenu, ne peut tolérer le retour de cet élément perturbateur. Même si ce résumé ne permet pas de décrire toute la complexité et les nombreuses facettes



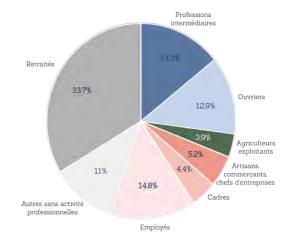
Répercussion de la déprise agricole sur le territoire

Une économie réorientée principalement vers le tourisme ...

Avec les grands changements de société qu'a connu la vallée d'Ossau, passant d'une population quasi-exclusivement paysanne à seulement 3,9% d'emplois dans le monde agricole, la vallée a dû réorienter son économie pour conserver un dynamisme économique.

Après quelques tentatives rapidement abandonnées d'exploitation de mines de fer et d'argent, notamment à Anglas à la fin du XIXe jusqu'au début du XXe siècle, la vallée a eu plus de chance dans l'exploitation de ses ressources naturelles avec les carrières de marbre d'Arudy toujours en fonctionnement. Le tissu industriel de la vallée représente un bassin d'emplois autour d'Arudy employant 476 personnes. A noter que seul un tiers de la population active de la Vallée d'Ossau travaille sur le territoire.

Ces deux activités restent anecdotiques comparées au premier secteur d'activité économique qui reste le commerce et le service. Cette catégorie correspond en grande partie à l'orientation de l'économie dans le tourisme. En effet, ce dernier représente le premier pôle économique de la vallée et engendre près de 30 millions de revenus toutes saisons confondues. Avec plus de 13 335 visiteurs et plus de 77 326 nuitées sur le territoire en 2019, l'offre touristique reste très attractive en proposant des activités estivales et hivernales.



La première catégorie socioprofessionnelle sont les « retraités » avec près de 34% contre 30% pour le département. Il s'agit de la plus forte augmentation observée sur le territoire (+4% en 10 ans).

Sources données : Office du tourisme de la Vallée d'Ossau

OFFRE ESTIVALE

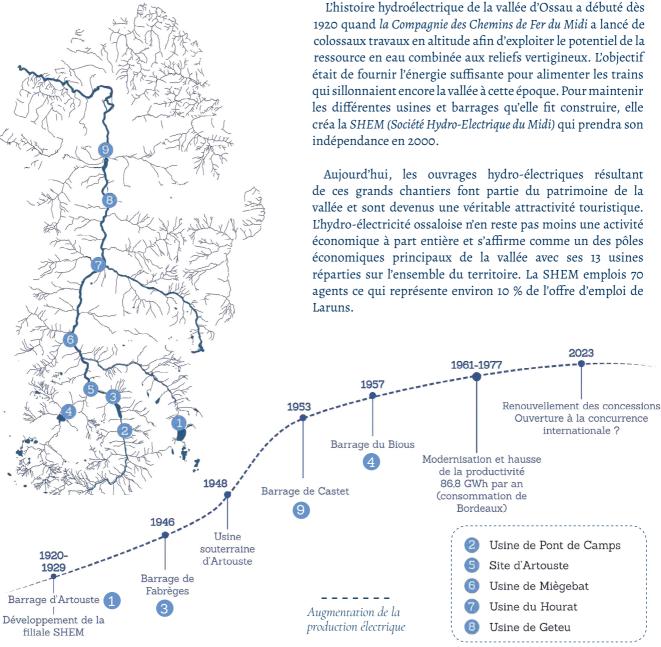


OFFRE HIVERNALE

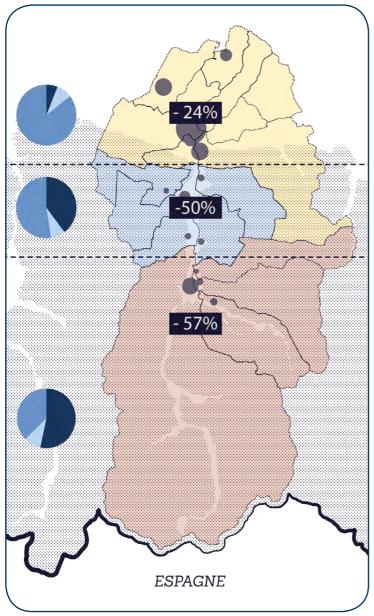


Sources photos: valleed'ossau-tourisme.com

... et l'hydroélectricité



Une vallée qui se vide et une nouvelle façon de vivre dans la vallée



CARTE DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUTS 1900

Malgré ces deux pôles économiques principaux, la vallée reste soumise à une déprise démographique importante. Depuis les années 1900, l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau a perdu près de la moitié de sa population.

Cette chute est principalement concentrée dans les zones soumises aux reliefs, plus particulièrement dans le fond de vallée et les villages perchés en altitude. En effet, plus les services et les grands centres d'emploi (comme le bassin de Pau) sont éloignés, plus l'attractivité du territoire baisse. L'offre de service de Laruns, pourtant importante pour un petit village, reste insuffisante pour contrebalancer cette tendance.

Cette déprise entraine une forte résidencialisation secondaire qui devient de plus en plus importante en reculant dans la vallée. Dans les communes les plus isolées, les résidences secondaires représentent plus de la moitié des habitations totales. Cette tendance touche principalement les petits villages et les granges en zones intermédiaires.

ĹÉGENDE

Communes en zone de piémont Communes en coeur de vallée Communes en fond de vallée

Pourcentage de résidences principales Pourcentage de résidences secondaires Pourcentage de résidences vacantes

Source: INSEE



Les parties précédentes de ce mémoire se concentraient sur la définition et la compréhension du contexte social, économique et politique qui influencent les paysages ossalois actuels et qui justifient le besoin d'un projet de territoire pour reconnecter l'agriculture locale à son socle et ses spécificités. Les problématiques que je souhaite traiter durant ce travail de fin d'étude découlent du cadre que nous venons d'établir. Comment préserver une vie locale et dynamique dans ces territoires reculés? Comment accompagner la mise en place d'une stratégie agricole s'appuyant sur son territoire pour se développer ? Quel rôle occupe le paysagiste dans cette réflexion ? Afin de préciser et de concrétiser par la spatialisation ces questionnements, le resserrement de l'échelle de réflexion sur un site particulier permettra de détailler, en tant qu'exemple, le traitement des grandes thématiques développées précédemment.

J'ai choisi de travailler sur la vallée du Valentin et la Montagne Verte. Ces deux identités, s'étendant sur les

communes de Laruns, des Eaux-Bonnes et de Béost, se complètent l'une et l'autre pour former un socle aux reliefs plus ou moins escarpés. Le choix de ce site s'inscrit dans la continuité de ma réflexion en apportant une illustration concrète des blocages et des enjeux actuels des territoires de montagne. Pour exemple, cette zone est l'une des plus soumises à la déprise agricole et démographique dans la vallée d'Ossau, ce qui la positionne au cœur des enjeux paysagers. Ses reliefs dessinent des paysages variés auxquels sont associés une grande variété d'usages : un habitat parsemé, un tourisme écrasant, une exploitation forestière affaiblie et un agropastoralisme pris en tenaille au milieu des exigences de tous ces acteurs et de ses propres besoins. Le projet de paysage que je souhaite développer s'inscrit dans la pluralité de ces usages et des liens qu'il est nécessaire de tisser entre eux pour retrouver une cohérence sur ce morceau de territoire.

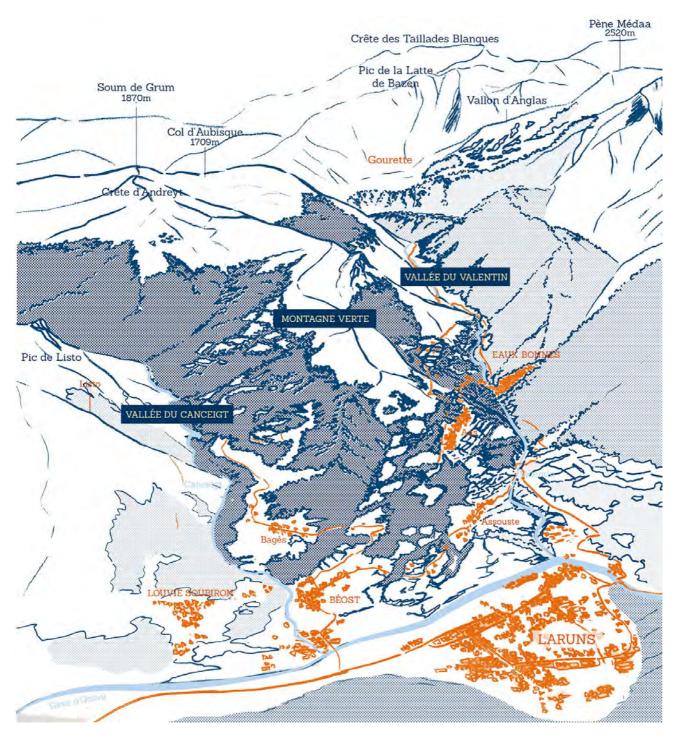




La Montagne Verte et la vallée du Valentin Un territoire au cœur des mutations passées et à venir

A gauche du jardin, le verger en pente s'étalait jusqu'au champs de Horgue debach. C'était le royaume des poules qui y passaient une grande partie de la journée. [...]. C'est par ce verger que l'on faisait descendre les fagots de foin et de regain...

René ARRIPE, description du village d'Aas en 1930



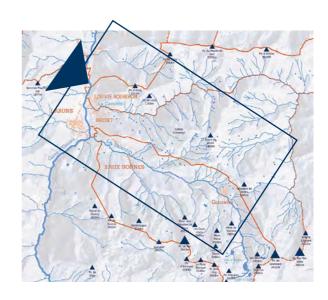
Les spécificités du territoire

Une topographie et des paysages variés

Le Valentin prend sa source dans le lac d'Uzious, il descend alors le vallon d'Anglas pour atteindre le replat de Gourette. A partir de ce point, il formera la vallée du Valentin jusqu'au gave d'Ossau dans lequel il vient se jeter au niveau du village de Laruns. La Montagne Verte s'apparente plus à une colline face aux imposants sommets qui l'entourent. Son point culminant, le Soum de Grum, atteint pourtant 1870m. Elle est délimitée au Nord par le Canceigt la séparant de la commune de Louvie Soubirion et au Sud par le Valentin. Réunis, ces deux entités forment une complémentarité topographique support de paysages nuancés entre estives, forêts, prairies et villages.

Le fond de vallée du Valentin et l'échine de la Montagne Verte marquent la séparation entre les flancs nord ombragés et le flanc sud baigné de soleil. Le reliefs variés offrent des pentes escarpées et d'autres plus douces dessinant des plateaux souvent utilisés par l'Homme comme support au pastoralisme. Des forêts, principalement situées sur les versants nord, s'étendent avec le temps, engloutissant peu à peu sur leur passage les prairies et les granges. L'installation de l'Homme sur ce territoire s'est concentrée sur la partie avant de la Montagne Verte et l'entrée de la vallée du Valentin. Les habitants se sont regroupés dans des petits villages le long des pentes. Ils semblent graviter autour de Laruns qui a toujours concentré les pouvoirs et les richesses de ce fond de vallée.

La morphologie, les paysages variés, la richesse des ressources et la diversité de ses usages font de cette vallée et de cette montagne un support particulièrement favorable pour porter un projet de territoire abordant les blocages et les enjeux des zones de montagne.





Un balcon sur le massif du Gourzy

Au pied du massif du Gourzy, dont le singulier pic de Ger fait partie des sommets les plus symboliques de la Vallée d'Ossau, les pentes douces et herbeuses de la Montagne Verte dessinent une échine partant de Laruns à 500m pour rejoindre le Col d'Aubisque à 1709m. Depuis cette hauteur, elle devient un véritable balcon pour admirer le site classé du cirque de Gourette dont les sommets atteignent les 2200m d'altitude. Au pied de cette grandeur de la nature, la station de ski a tracé ces pistes déchirant la forêt en lambeaux épars et urbanisant le plateau de Gourette.

Malgré ces aménagements, le cadre paysager qui encercle cet espace entre sommets rocailleux et cirques vertigineux reste exceptionnel. Ces paysages et le large choix de randonnées qu'offre ce site entre les pentes

douces de la Montagne Verte accessibles aux familles et les expéditions plus sportives et aventureuses dans le massif du Gourzy depuis la station de Gourette draine de nombreux randonneurs aux profils variés.

Ces reliefs ont été creusé au fil des années par les nombreux cours d'eau qui les parcourent pouvant passer de l'état de petits ruisseaux à celui de torrents dangereux et capricieux pendant les fortes pluies. L'eau est un élément vital pour le pastoralisme, dans les estives les troupeaux doivent avoir accès à cette précieuse ressource. Les nombreuses granges qui ponctuent la Montagne Verte étaient situées de façon stratégique par rapport aux très nombreuses sources de cette entité géographique.



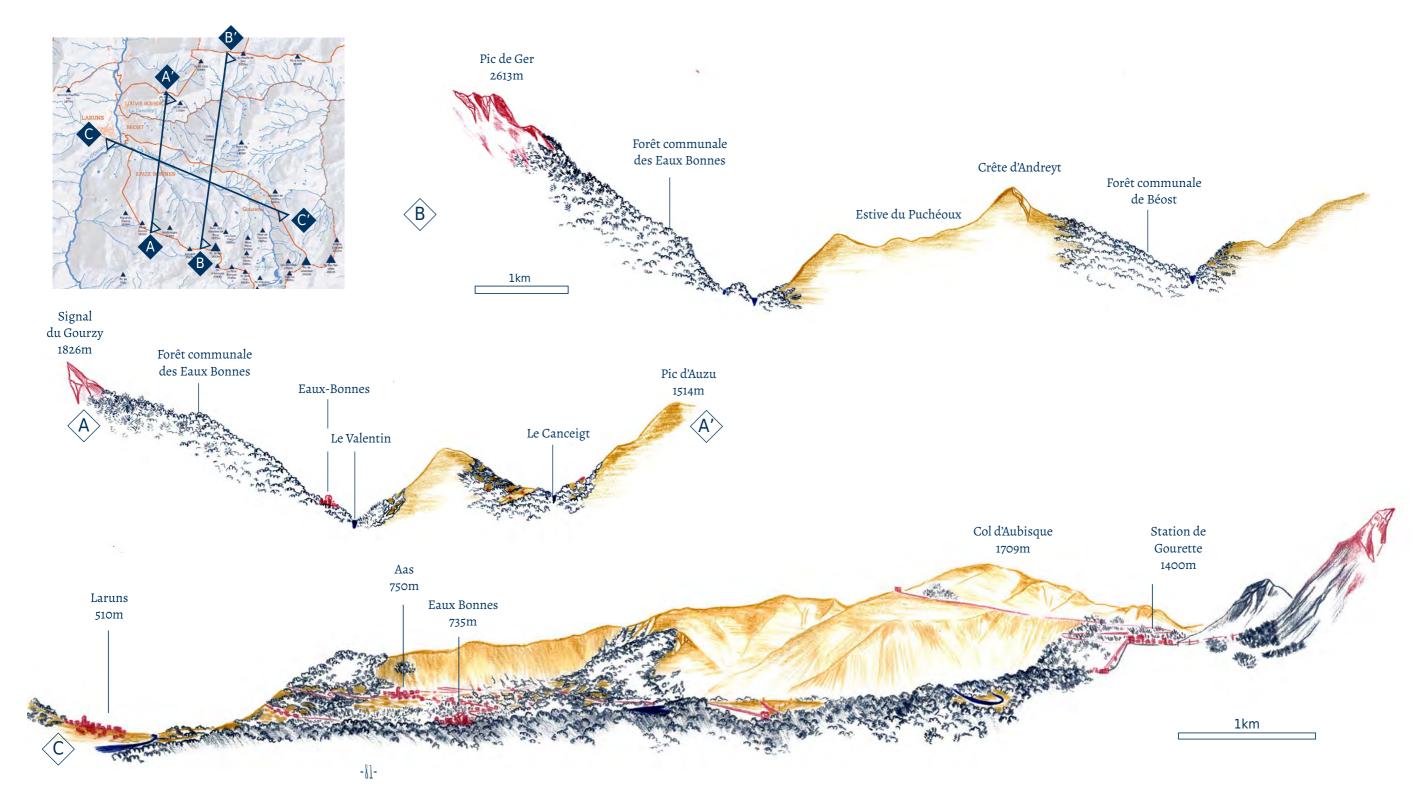
Une morphologie propice à l'installation de l'Homme

La Montagne Verte et la vallée du Valentin ont été un terrain favorisant la vie et l'agriculture grâce à leur morphologie particulière. En effet, les reliefs de la Montagne Verte sont moins marqués que ceux des massifs acérés qui l'entourent (AA'). Ils se déclinent entre des pentes douces et des replats qui ont facilité l'installation des Hommes et leur ont permis de développer des cultures. En se rapprochant du Col d'Aubisque, ils forment des plateaux enherbés (BB') utilisés par le pastoralisme durant les estives. La remontée de la vallée du Valentin conduit aux hauts massifs du Gourzy et leurs grandes étendues d'herbe (CC'). Sur se socle, selon la pente et l'exposition au soleil les paysages sont nuancés.

La pente du versant sud est plus abrupte, elle est régulièrement entretenue par des écobuages pour protéger des avalanches les infrastructures routières de la vallée du Valentin en contrebas. A son pied, des pâturages bocagers concurrencent des forêts s'épaississant avec les années. Ses hauteurs sont recouvertes par des étendues d'herbe ouvrant la vue vers la vallée du Valentin plongée dans l'ombre du massif du Gourzy

Après l'échine herbée de la Montagne Verte ponctuée de quelques granges éparses, l'ambiance paysagère du versant nord change brutalement. Les boisements sont beaucoup plus présents et les ouvertures vers le territoire de Louvie Soubiron deviennent plus rares. Une constellation de granges appartenant autrefois aux nombreux bergers des villages environnants sont majoritairement devenues des résidences secondaires. A part quelques rares résistantes, les autres sont tombées en ruine et ont été dévorées par les forêts.

En un peu plus de 50 ans ces paysages ont indéniablement évolué. Le versant nord et le pied du versant sud sont les zones les plus soumises à la dynamique d'enfrichement.



LE VERSANT SUD OUVERT SUR L'ENTRÉE DU VALLÉE DU VALENTIN

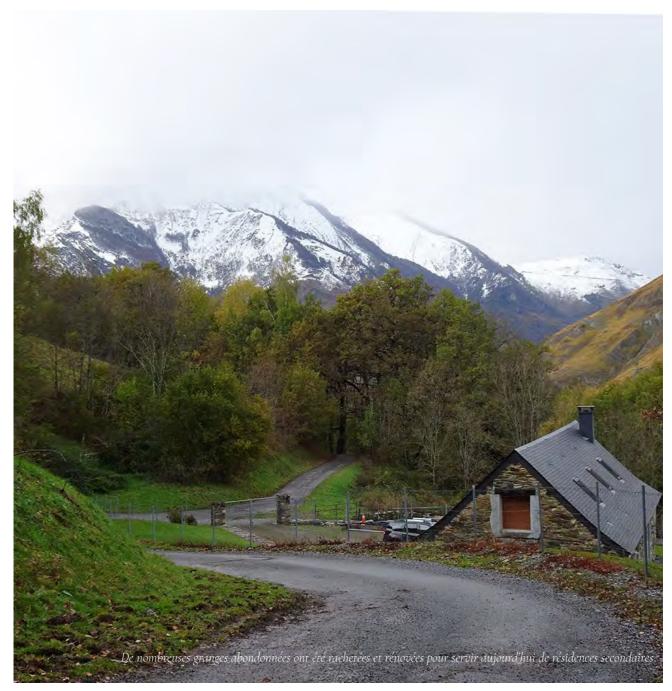








LE VERSANT NORD BOISÉ



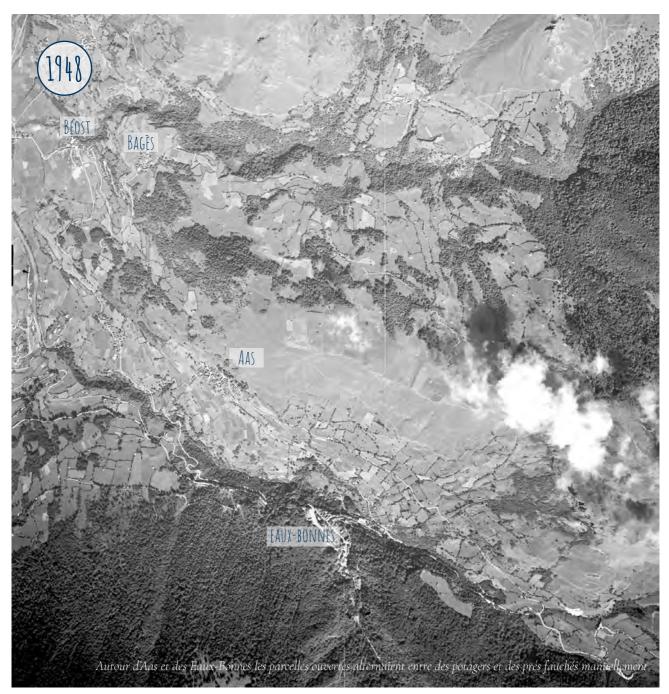








LES ÉVOLUTIONS DU PAYSAGE









Le thermalisme élitiste du XIXe siècle

Si la Montagne Verte a plutôt une vocation agropastorale, la vallée du Valentin occupe, depuis des siècles, une place centrale dans le tourisme ossalois. Le thermalisme fut le premier vecteur d'ouverture de cette vallée recluse. Dès le XIXe siècle, la station thermale des Eaux-Bonnes devint un lieu de villégiature et de divertissement mondain pour la haute société. Pour accueillir les 6000 à 8000 curistes qui affluaient de mai à octobre, de luxueux hôtels de 3 à 4 étages furent bâtis autour d'un jardin centrale et une large route praticable fut ouverte pour relier la station thermale à la gare de Laruns. Les Eaux-Bonnes doivent notamment leur réputation aux personnages célèbres qui vinrent profiter de ses thermes, elle vit passer entre autre le Prince de Prusse et le duc de Montpellier. La femme de Napoléon III, l'impératrice Eugénie appréciait particulièrement cet endroit et y multipliait les visites. Pour permettre aux curistes de profiter des bienfaits du climat ossalois, de longues promenades furent aménagées à flanc de montagne. Toujours ouvertes aujourd'hui, la promenade de l'Impératrice et la promenade Horizontale sont les plus réputées.

Cette période marqua l'ouverture de la vallée d'Ossau sur le monde avec la construction de la voie ferrée en 1883 reliant Laruns à Pau. Ce tourisme climatique et thermale développa l'économique ossaloise et, par la même occasion, entraîna le déclin progressif des sociétés paysannes.

Avec le temps, la demande touristique se tourna de plus en plus vers les sports d'hiver et notamment le ski. L'intérêt se déplaça alors progressivement vers les hauteurs de la vallée du Valentin et plus précisément vers Gourette où la commune des Eaux-Bonnes créa l'une des premières station de ski des Pyrénées. Dans un premier temps, ski et thermalisme fonctionnaient par paire l'un prenant le relais

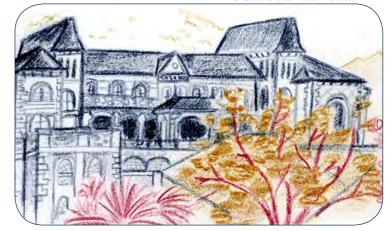
Source : F. CAPDEVIELLE, L'Etat social de la Vallée d'Ossau avec quelques détails sur les Eaux thermales, l'archéologie et les montagnes , Librairie générale L.Sauvaitre, Paris, 1990

¹⁶ Source INSEE

Le Casino des Eaux-Bonnes

de l'autre au grès des saisons. L'attractivité grandissante de Gourette profitait aux Eaux-Bonnes qui fournissait des hébergements pour les skieurs. Cependant, avec la perte d'attractivité du thermalisme et la construction d'hôtels et résidences à la station de ski, cette dernière devint le principale pôle touristique de la vallée. Ce changement marque également l'avènement du tourisme « tout voiture» et la voie ferrée de Laruns est fermée en 1969. Les Eaux-Bonnes accueillaient encore chaque année près de 800 curistes jusqu'en 2016 où la municipalité entreprit des travaux de rénovations sur ses thermes. Suite à des complications, elles sont restées fermées depuis cette date. Ce fut un coup dur de plus pour la commune qui a perdu plus de la moitié de ses habitants en 50 ans16 et qui espère chaque année la réouverture de leur principale source économique.

Si la grande période du thermalisme est aujourd'hui passée, elle laisse derrière elle un patrimoine architectural exceptionnel. Les hôtels luxueux ont été abandonnés et ils se délabrent progressivement sous l'effet du temps. Les nombreux commerces ont fermés leurs portes et laissent des locaux désespérément vides. Aux fenêtres, les panneaux «A vendre» fleurissent parmi les volets fermés et sont toujours plus nombreux d'année en année. Éloignée des services qui se retrouvent concentrés sur la commune de Laruns, les Eaux-Bonnes perd progressivement son attractivité et semble condamnée à tomber progressivement dans l'oubli.





Le Pyrénéisme

Les nombreux voyageurs, peintres, écrivains, promeneurs qui affluèrent dans la vallée durant le XIXe siècle, attirés en majeur partie par les propriétés vertueuses des eaux de ses stations thermales, sont repartis de leur excursion profondément troublés par les paysages d'Ossau. Ils le retranscriront à leur manière à travers des textes, des gravures, des chansons et poèmes. Souvent rebutés, dans un premier temps, par le temps maussade, le brouillard épais plongeant la vallée dans un trouble grisâtre, les pluies diluviennes et les chemins boueux, ils découvrent dès les premiers rayons de soleil des paysages pour lesquels ils ne tarissent pas d'éloge.

Nous sommes alors en pleins dans la période du *Pyrénéisme*. Ce courant touristique est considéré comme une véritable «philosophie de vie» par *Henri Beraldi* (1849-1931), l'inventeur du terme. Il consiste en une approche romantique de la montagne basée sur le sport, le dépassement de soi mais également le sensible. Il défend une manière de «pratiquer» la montagne en la découvrant par la marche, l'observation et en retranscrivant sa beauté à travers l'art, les dessins et les poèmes. Un certain nombre d'aventuriers sont alors tentés par l'ascension périlleuse des sommets symboliques de la vallée du Valentin. Le Pic de Ger a été gravi pour la première fois en 1865 et celui du Gabizos en 1870.

Le Pyrénéisme peut être aini considéré comme le mouvement précurseur des randonnées qui sont de plus en plus pratiquées dans la vallée d'Ossau.

CANSOU D'OCUPAT

Arré de grand coum la mountagne

« Toun Paris la grande bille, Paris tan admirat Qu'ey l'obre, suban you, de la béoutat Oun qué nou bét qu'assi la réalitat

Sous Louqsors, sas colonnes, et sous palaïs deü rey Qué soun hère pétits, aoü meing, cat crey, Plaçats drin à coustat de so qui bey. »

Rien d'aussi grand que la montagne

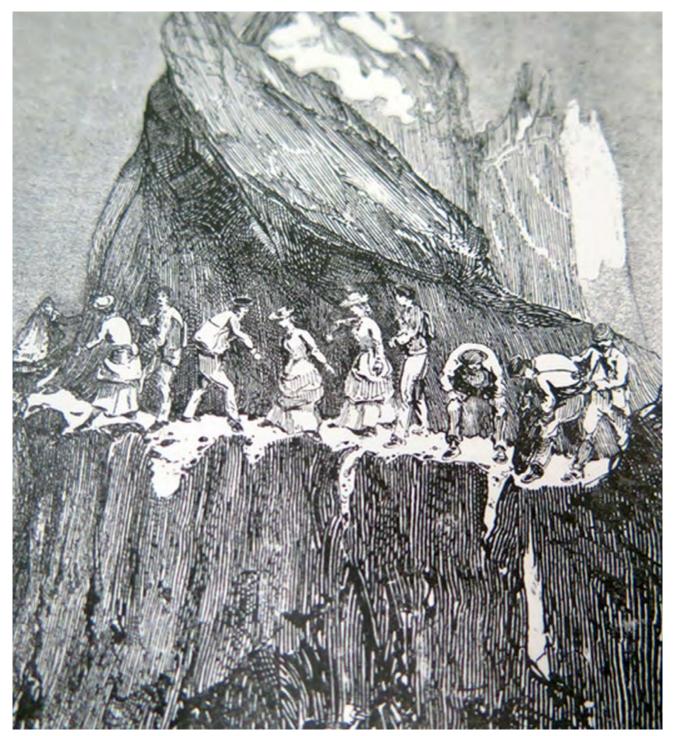
« Ton Paris la grande-ville,Paris si admiré, Est selon moi, le type de beauté ; Mais dans ces monts est la réalité

Ses Lougsors, ses colonnes, et ses palais des rois Sont pourtant bien petits, moi je le crois, Auprès des rocs sublimes que je vois » ¹

GASTON SACAZE¹³

Source gravure : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

¹³ F. CAPDEVIELLE, L'Etat social de la Vallée d'Ossau avec quelques détails sur les Eaux thermales, l'archéologie et les montagnes , Librairie générale L.Sauvaitre, Paris, 1990



La domination du ski de piste

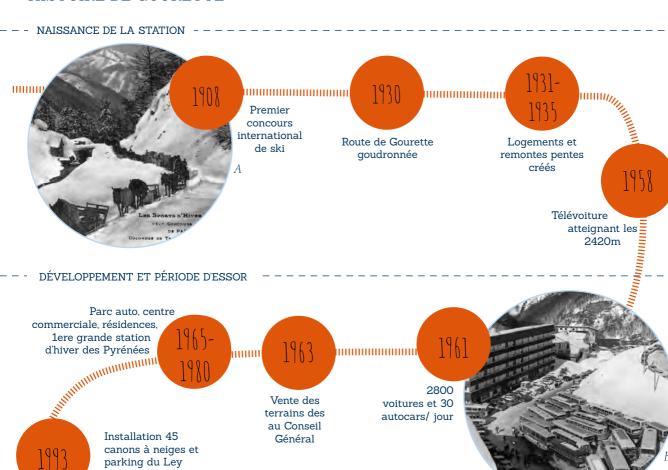
Aujourd'hui le modèle touristique dominant reste la pratique des sports d'hiver et notamment le ski de piste. La station de Gourette dont le domaine skiable totalise 125 ha et 42 kilomètres de pistes est le pôle principal de l'offre touristique hivernale de la vallée d'Ossau et devient ainsi l'un des piliers de son économie. La popularité grandissante de ce complexe a été le vecteur d'ouverture de la vallée du Valentin des Eaux-Bonnes jusqu'au Col d'Aubisque au XXe siècle. Afin de faciliter les nombreux déplacements des touristes, une route goudronnée a été ouverte dès 1930 et de nombreuses infrastructures s'en sont suivies afin de la consolider et de la protéger des risques d'avalanches ou de glissements de terrain.

Depuis les années 2000, la fréquentation de Gourette s'essouffle. En cause des tarifs considérés trop chers et des infrastructures qui manquent de modernité. Mais la raison principale de cette baisse réside dans des épisodes neigeux plus tardifs et des températures qui se radoucissent trop vite provoquant une fonte des neiges précoces. Les pratiques du ski de piste sont indissociables d'une bonne qualité d'enneigement qui devient de plus en plus fragile et aléatoire. Depuis quelques années, les 45 canons à neige sont devenu indispensables pour assurer de bonnes conditions de glisse durant toute la saison.

Ces aléas météorologiques de plus en plus fréquents soulèvent la question de l'avenir de cette station face au changement climatique. Son domaine skiable s'étendant entre 1350 m et 2450 m d'altitude, Gourette est une station de moyenne altitude. De ce fait, ses ressources en neige finiront par devenir insuffisantes pour assurer la pratique du ski. La fermeture de cette station serait dramatique pour l'économie de la vallée d'Ossau et serait une grande perte de source d'emploi. Pour anticiper cette perte, le Conseil Départemental a lancé un grand projet pour diversifier l'offre touristique et l'étendre sur les quatre saisons.



HISTOIRE DE GOURETTE



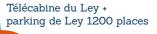
RECHERCHE DE MODERNITÉ

2004

Reisse de fréquentation

Baisse de fréquentation Projet de modernisation financé par Département

A Source remontées-mécaniques.net B Source Pyrenees64CPA



2010



Projet d'offre 4 saisons à 30 millions d'euro à venir

La montagne comme espace exploité

Un large domaine public difficilement exploitable

Dans les territoires de montagne, les boisements appartiennent généralement au domaine communal voir national avec les forêts domaniales. En vallée d'Ossau, la majeure partie des grandes étendues forestières dépendent des communes et sont gérées par l'ONF. Ces 15 000 ha pourraient être une véritable source de richesse pour les ossalois mais la gestion et l'exploitation de ces forêts en pente sont complexes et limitées. Sur l'ensemble du domaine géré par l'ONF seulement 48% sont mis en sylviculture16, c'est à dire exploité. Les blocages sont nombreux : le manque de dessertes forestières suffisantes pour supporter le passage des lourdes machines, une exploitation généralement réalisée par câblage qui demande une main d'œuvre qualifiée rare dans la région, des conflits d'usages liés au multiusage de la forêt et un bois souvent de mauvaise qualité à cause des chutes de pierres ou des débordements de feux lors des écobuages.

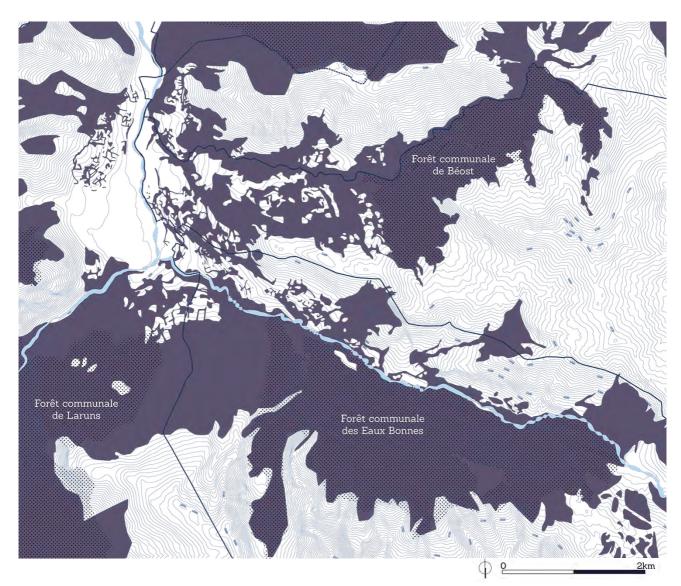
Les types de boisements dans le périmètre de la vallée du Valentin et de le Montagne Verte sont hétérogènes. La forêt communale de Béost est une belle hêtraie qui a pu capitaliser un bois de qualité grâce à la gestion de l'ONF. Sur le versant nord de la Montagne Verte, une multitude de boisements spontanées épars composés de bouleaux, d'hêtres et de frênes en taillis sont nés de l'enfrichement des terres agricoles et ne sont généralement pas entretenus. De rares parcelles ont été plantées de résineux, surement lors de la cessation d'activité agricole des propriétaires. Comme dans l'ensemble de la vallée d'Ossau, le frein principal à l'exploitation de ces boisements est l'accessibilité. Les chemins d'exploitation étant utilisés à des intervalles de temps très longs, il faut les rouvrir constamment ce qui demande des investissements conséquents pour les communes. A cela s'ajoute les glissements de terrains qui condamnent régulièrement ces accès.



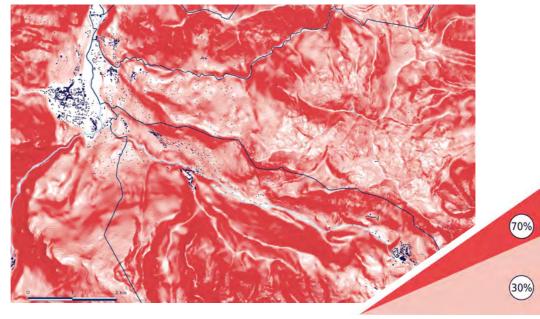


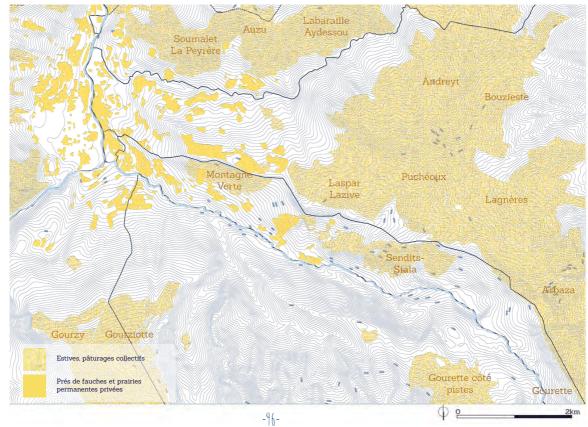


Boisements de la Montagne Verte ¹⁶ source ONF de Laruns



CARTE DES BOISEMENTS





Un pastoralisme déséquilibré entre la basse et la haute vallée

Comme la plupart des zones montagnardes, la topographie de la Montagne Verte ne permet pas la mécanisation de son agriculture. Une pente supérieure à 30% est considérée comme dangereuse à cause du risque de retournement des engins agricoles. Au delà de 70% même l'usage de machines forestières spécialisées devient difficile. Si ces reliefs sont restrictifs pour les activités agricoles et sylvicoles, ils forment un support particulièrement favorable à l'agropastoralisme.

Ce territoire se déclinant entre fond de vallée, zone intermédiaire et pâturages d'altitude offre un regard d'ensemble sur les différentes activités de l'agropastoralisme. Ses pentes douces dans sa partie Ouest a permis le maintien de quelques prés de fauche et de pâturages se raréfiant avec les années et ses hauts plateaux autour du col d'Aubisque accueillent les troupeaux transhumants.

A l'inverse de sa zone intermédiare traversant une forte crise agricole, les estives de la Montagne Verte ont conservé toute leur attractivité. La zone d'Aubisque (regroupant les estives de La Bareille, Laspar-Lazive, Lagnères et Puchéoux) affiche l'un des plus grand UGB temps-plein de la vallée d'Ossau au même titre que le cirque d'Anéou ou le port d'Aste et de Béon. Cela signifie que les troupeaux sont nombreux et utilisent pleinement l'espace en préservant ainsi, au fil des années, la qualité fourragère. Cette forte fréquentation s'explique notamment par ses terrains plats qui simplifient le gardiennage et les routes qui facilitent son accessibilité.

Pourtant sur l'ensemble des troupeaux transhumants seulement 15% sont locaux¹⁷. En réalité, il ne reste plus que quatre éleveurs entre les communes de Béost et des Eaux-Bonnes. Une situation de déséquilibre se créée alors entre la vitalité de la haute vallée et la réalité agricole de son territoire.

Des usages qui se confrontent

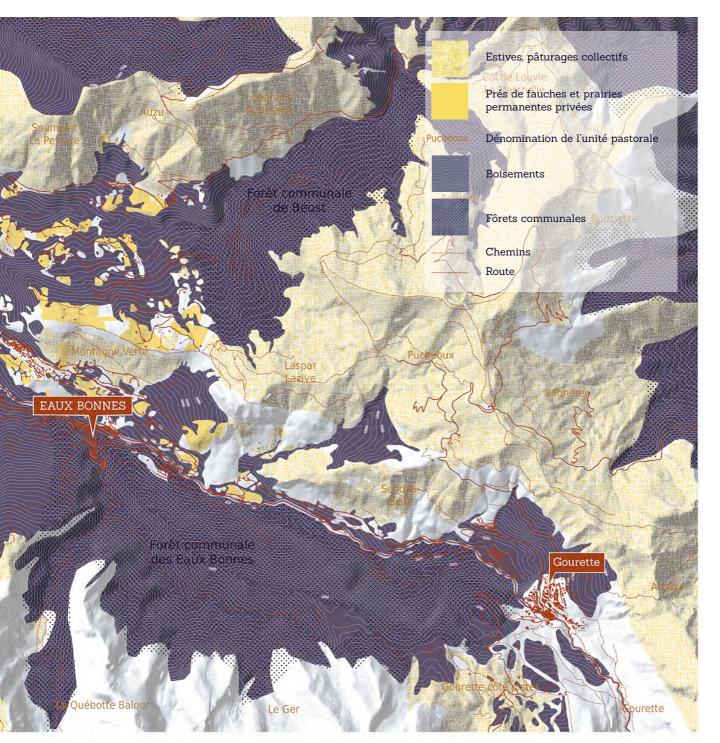
Une cohabitation difficile

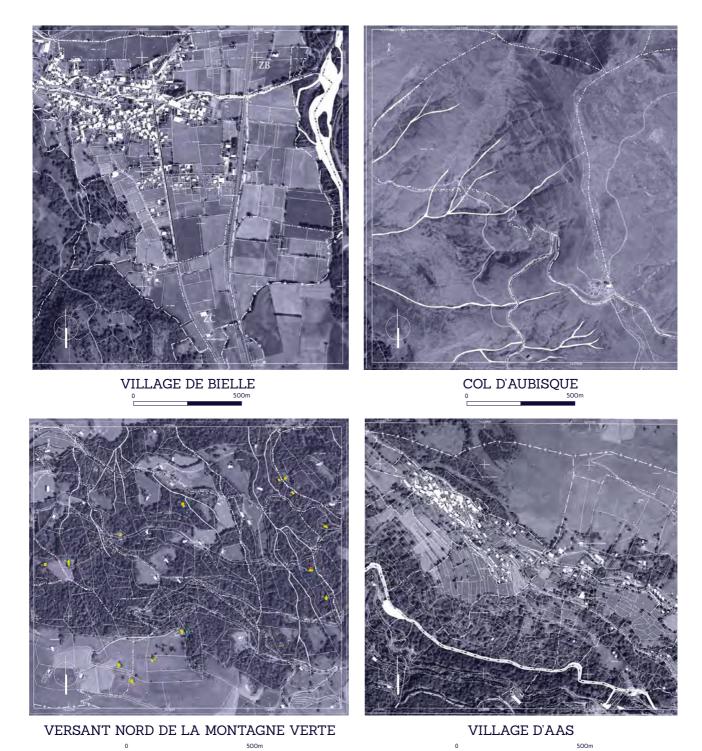
La vallée Valentin et la Montagne Verte sont le support d'une pluralité d'usages portés par de nombreux acteurs. Elles sont premièrement exploitées par la sylviculture et par le pastoralisme pour leurs grands pâturages d'altitudes et les quelques prairies de fauches situées sur les reliefs mécanisables. Elles sont également des lieux habités à l'année ou de façon saisonnière et des espaces de loisir pour les touristes, les chasseurs et autres promeneurs. La superposition de ces usages fait tout autant la force de ce territoire que sa faiblesse.

Ce site n'a pas toujours connu cet entremêlement de pratiques. Elles se sont diversifiées avec l'ouverture de la vallée au tourisme, la création des routes et les grandes transitions traversées par la société ossaloise. La dominance agropastorale s'est alors peu à peu affaiblie et le type de paysages qu'elle composait ont évolué avec elle. Pour exemple, la déprise agricole a entrainé le développement d'une forte résidencialisation secondaire qui s'est étendue sur les flancs de la Montagne Verte. Peu à peu, des habitations éparses ont été bâties autour des villages. Cette transformation du territoire illustre bien les rapports d'équilibre et parfois de lutte qui se sont fondés entre les différents usages de la montagne.

Aujourd'hui, cette superposition de pratiques est à l'origine de conflits entre les acteurs du site. Chaque protagoniste évoluant de façon isolée et défendant ses propres intérêts, il est devenu difficile de les associer autour d'un projet commun. Pourtant leur diversité ouvre un large éventail de possibilités et de complémentarités qui pourraient devenir une véritable force pour ce territoire et qui représentent des enjeux importants pour la mise en place d'un futur projet de paysage.







-100-

Le morcellement du foncier

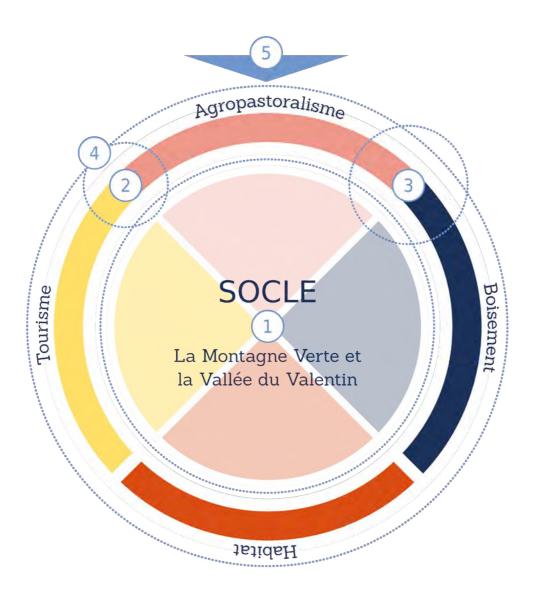
L'une des principales conséquences de la superposition d'usages et d'acteurs sur ce territoire est le morcellement du foncier. Les représentations sur la page ci-contre comparent le quadrillage organisé autour du village de Bielle dans le fond de vallée et les grandes étendues d'estives du Col d'Aubisque au parcellaire étroit et complexe de la Montagne Verte. Dans les zones intermédiaires, les particularités topographiques associées aux organisations humaines sont à l'origine de ce maillage enchevêtré de propriétés. Les tracés sinueux des cours d'eau marquent généralement les limites de propriétés. La répartition du foncier devait également répondre aux besoins des habitants. Une multitude de petites parcelles ont permis aux différentes familles du village d'Aas de cultiver les pentes de la Montagne Verte pour se nourrir. Si aujourd'hui, ce système n'est plus nécessaire, les formes sont restées. Résultant également d'une organisation sociétale passée, la trame parcellaire des zones intermédiaires supporte un inextricable ensemble de propriétés publiques parmi les privées. Enfin, avec les années et la déprise agricole, les héritages et le rachat des terres par des propriétaires extérieurs de la vallée ont divisé les terrains. Lors de cette fragmentation, deux cas en particulier viennent entretenir la dynamique d'enfrichement :

Le système d'héritage n'étant plus basé sur le droit d'aînesse, lors de la cessation d'activité d'un agriculteur, ses terres difficiles d'accès et d'entretien ne sont pas vendues à un autre éleveur et sont divisées entre plusieurs descendants. Cependant la plupart d'entre eux n'habitent plus dans la vallée et laissent ces terrains s'enfricher. Ils tombent alors dans l'oubli, passant de descendance en descendance, jusqu'à ce que les communes ne soient plus en mesure de déterminer les propriétaires de ces parcelles.

Dans un autre cas, ces terres liés généralement à une grange sont rachetées par un privé, souvent un citadin, pour y établir sa résidence secondaire. La grange est alors retapée et les premières années les terrains sont entretenus. Cependant, avec le temps, le travail devient trop éreintant pour ce propriétaire qui n'est présent que quelques mois dans l'année. Il se concentre alors sur la gestion de sa résidence et des terrains attenants et laisse les grandes surfaces s'enfricher.

Cette multiplication anarchique des propriétaires a figé l'action publique. Les communes et les éleveurs ne peuvent intervenir sur ces terrains privés, il devient impossible de tracer des chemins d'accès pour permettre une gestion des nouvelles forêts et les terrains divisés sont devenus trop étroits pour accueillir des troupeaux. Cette situation décourage toute intervention et les zones intermédiaires sont abandonnées à la dynamique d'enfrichement.

La gestion du territoire au cœur des conflits



La cohabitation de nombreux acteurs qui n'ont souvent ni les mêmes besoins, ni les mêmes attentes, soulève des conflits qui limitent d'autant plus les stratégies de gestion. Pourtant la demande d'un maintien de paysages ouverts est unanime. Elle est portée par les touristes recherchant les points de vue vers les massifs de la vallée d'Ossau et par les habitants saisonniers ou à l'année souhaitant protéger leur cadre de vie. Cette demande s'exerce sur les communes et les éleveurs qui occupent le rôle de **gestionnaires du territoire**. Bien que l'entretien de leurs paysages est également essentiel pour eux, ils se retrouvent confrontés au morcellement du foncier qui, nous l'avons vu, ne permet pas de mettre en place une stratégie de gestion sur l'ensemble du territoire. Leurs actions se concentrent alors sur les terrains communaux.

La gestion par le pastoralisme étant limitée par la configuration de ces zones, leur entretien repose donc sur les *feux pastoraux* (appelés *écobuage* dans la vallée). Si ces feux sont réglementés et organisés par une *Comission*

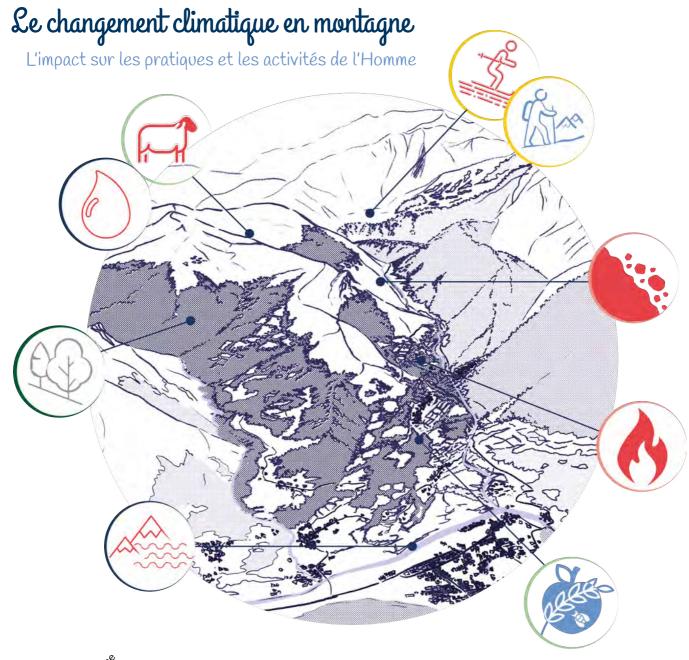
LÉGENDE

- 1 Fragmentation du foncier
- 2 Demande de paysages ouverts
- Mode de gestion des espaces pâturés par feux pastoraux
- Raréfication de la ressource en eau
- 5 Prédation

Locale d'Ecobuage (CLE) ils n'en restent pas moins parfois très impressionnants et sont sources de conflits. Les débordements des feux, souvent causés par un enfrichement trop important, provoquent des dégâts sur les forêts. La gestion de ces boisements pentus étant déjà difficile, ces dégradations ne facilitent pas les relations entre les gestionnaires forestiers (dont l'ONF) et les CLE. Malgré des dispositions prises pour limiter les risques (signalisation, suivi des pompiers...) ces feux restent dangereux et ils ne sont pas toujours bien perçus par les touristes imprudents et certains habitants.

La prédation est également une source de tension particulièrement forte dans la vallée. La réintroduction de l'ours, imposée aux éleveurs et soutenue par les associations de protection de la nature, créée une situation de conflits qui semble actuellement irrésolvable.

L'agropastoralisme se retrouve alors pris en tenaille entre la demande d'entretien des paysages, la pression des instances extérieures à la vallée et leur propre marge d'intervention limitée. A celà vient s'ajouter les conséquences du changement climatique qui peuvent introduire de nouvelles tensions. La ressource en eau. primordiale pour le maintien du pastoralisme, se retrouve au coeur des préoccupations. Avec le réchauffement des températures, la station de ski de Gourette devra augmenter l'utilisation de neige artificielle pour garder une attractivité. Or cela nécessite une très forte consommation d'eau et, avec la diminution du manteau neigeux qui représente un stock important pour la vallée, cette pratique pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'ensemble de l'agriculture ossaloise. Le partage de cette ressource n'est pourtant qu'un des nombreux enjeux induits par ces grands changements climatiques et sociétaux qui pourraient bien remettre en cause l'avenir de ces zones intermédiaires fragilisées.













Favorable pour le territoire

Défavorable pour le territoire

Le changement climatique est une réalité que nous ne pouvons plus nier et dont les répercussions sont identifiables tout au long des saisons. Ses conséquences impacterons les usages et les activités du territoire. L'exemple le plus représentatif est la remise en question du modèle touristique basé sur les pratiques du ski de piste notamment dans les stations de ski de basse altitude du massif des Pyrénées. De nombreuses études ont établi qu'elles ne seront progressivement plus viables dans les années à venir¹⁸.

Il reste néanmoins très difficile d'évaluer quelles seront les conséquences concrètes de ce changement sur le territoire. Les zones de montagnes sont un lieu très particulier où les singularités topographiques ont tendance à favoriser les microclimats (couloir de vent, augmentation des précipitations...). L'Observatoire Pyrénées du Changement Climatique a tout de même déterminé plusieurs impacts auxquels il faudra s'attendre¹⁹. Bien que les fortes répercussions qui bouleverseront notre système sont à prévoir sur une échelle de temps très longue, il est nécessaire d'en avoir conscience dès aujourd'hui et de prendre les dispositions nécessaires pour s'adapter à ces changements inévitables.



Les fortes chaleurs peuvent conduire à un stress thermique des animaux diminuant leur appétit et entraîner une diminution de la qualité des ressources fourragères



Diminution des vents (-9%) et des jours de gelées (-0,4j/décennie depuis 1985), permettent le déplacement des zones favorables à certaines cultures



Dépérissement de certaines espèces dans les forêts et remontée d'autres



Diminution du débit des sources avec la diminution de l'accumulation de neige et de la recharge des nappes superficielles



Des pluies plus concentrées et torrenitelles vont augmenter le risque inondation



Le tourisme ski «alpin» sera dépendant des canons à neige d'ici 2050/2070 ce qui sous-entend une forte utilisation des réserves en eau. Il sera non viable d'ici 2070 à 2100



A l'opposé, la saison touristique estivale se verra prolongée, avec le développement d'un «tourisme climatique» des personnes se réfugiant dans la montagne pour chercher les températures plus fraîches



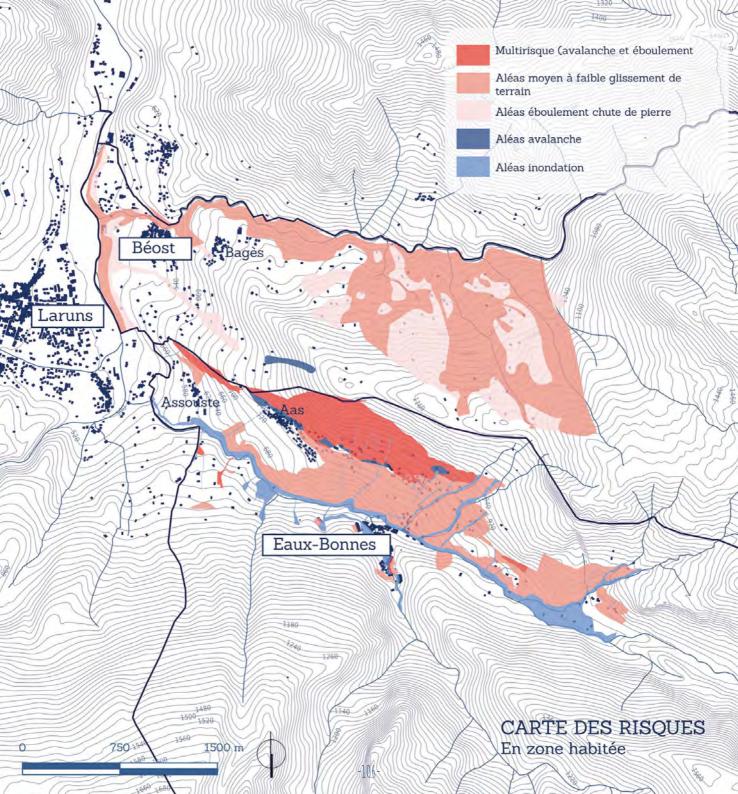
Les fortes pluies torrentielles et, dans une moindre mesure, la multiplication du gel/dégel vont augmenter le risque d'éboulement et de coulée houe



Avec les périodes de sécheresse attendues, le risque incendie sur les zones d'enfrichement dû à la déprise agricole va devenir plus important

¹⁸ E.HATT, V.VLES, « Mutations socio-environnementales et perspectives d'adaptation des stations de montagne pyrénéenne », Sud-Ouest européen, 37 | 2014, 15-27.

¹⁹ Résumé exécutif du rapport de OPCC-CTP 2018, Le changement climatique dans les Pyrénées, impacts, vulnérabilités et adaptations : bases de connaissances pour la future Stratégie pyrénéenne d'adaptation au changement climatique



Une prise en compte des risques déterminante

Les particularités topographiques et climatiques font des territoires de montagne des lieux particulièrement soumis aux risques et aux aléas. Si l'Homme a tout de même choisi de s'y installer, l'histoire a connu de nombreuses avalanches et inondations meurtrières. Aujourd'hui, grâce aux aménagements et aux précautions prises, ce genre d'accident dramatique n'est plus d'actualité dans les parties habitées de la vallée mais chaque année, lors des périodes de fortes pluies, les dégâts sur les infrastructures sont très fréquents. Avec des aléas climatiques de plus en plus importants alternant fortes pluies et périodes de sécheresse, il est à craindre que l'ampleur et/ou la fréquence de ces risques s'intensifie. Ils délimitent alors des zones particulièrement sensibles qui détermineront, lors d'un futur projet, des impératifs de boisement ou d'une gestion particulièrement suivie.

La carte ci-contre n'identifie pas les risques d'incendies liés à la déprise agricole et l'embroussaillement qui s'en suit. Au niveau des Eaux-Bonnes, cet enfrichement est très proche des habitations, ce qui soulève un fort enjeu d'entretien. Dans ces zones où la végétation a déjà atteint des stades importants, un entretien par l'écobuage semble inadapté et dangereux. L'entretien par l'animal apparait alors comme particulièrement intéressant à envisager.

Source carte: PPR Béost et Eaux-Bonnes

Un terrain d'expérimentation Pour amorcer dès aujourd'hui les réponses aux enjeux de demain

Au fil du temps, nos sociétés sont passées par de nombreuses transitions sociales et énergétiques, la dernière en date fut sûrement celle qui bouleversa le plus rapidement nos coutumes en placant en moins d'un demi-siècle les énergies fossiles au cœur de notre système. Les fabuleuses perspectives de progrès qu'elles nous offraient ont profondément changé nos modes de vie, notre conception du monde et le rapport que nous entretenons avec notre territoire. L'étroite vallée du Valentin et sa petite Montagne Verte ont connu, au fil de ces transitions, une succession d'implantations humaines et d'attentes sociétales dont nous pouvons encore lire les traces aujourd'hui. Elles sont ainsi passées du statut de véritable support de vie où les populations s'affranchissaient, au prix d'un travail important, des contraintes topographiques et climatiques ; à l'un des pôles économiques les plus importants de la vallée d'Ossau grâce au développement du thermalisme puis du ski.

Malgré cette orientation vers le tourisme, il semble que cette dernière transition ait progressivement placé ce territoire « en marge » de notre société productiviste. En effet, si les progrès techniques ont permis aux sociétés paysannes de se délivrer en partie de ce travail éreintant qui nous apparait aujourd'hui inacceptable, ils nous ont également conduit à un déséquilibre des systèmes agricoles montagnards. Les années d'incompatibilité du modèle promu à travers le pays se lisent dans ces prairies qui se ferment, ces haies qui s'épaississent, il se ressent dans les témoignages des éleveurs, il s'entend dans la mélancolie des habitants face à un paysage qui leur échappe.



La Montagne Verte, versant nord système pastorale et forêt

La domination d'un modèle touristique principalement tourné vers la pratique du ski montre également des signes de faiblesses de plus en plus prononcées auxquels les conséquences attendues du changement climatique n'offrent pas un avenir paisible. Le thermalisme des Eaux-Bonnes, aujourd'hui plongé dans une crise dont il a du mal à s'extraire, ne semble pas suffisamment fort pour être le porteur de l'attractivité de la vallée du Valentin.

Les deux vecteurs de dynamisme de la vallée s'affaiblissant, les locaux ne peuvent qu'observer, impuissants, leur territoire perdre peu à peu sa vitalité et s'essouffler. Dans cette situation, comment ce territoire fragilisé pourra-t-il faire face aux grands bouleversements climatiques et énergétiques qui remettront entièrement nos façons de se déplacer, de consommer et de vivre en question? Actuellement l'avenir de cette vallée comme support de vie locale semble incertain. Mais alors, souhaitons-nous le laisser devenir un lieu sans vie, juste une vallée traversée pour rejoindre les sommets ou un simple cadre paysager pour passer l'été?

Pourtant, ce petit bout de la vallée d'Ossau conserve encore des forces et des atouts qui laissent envisager une relance de cette dynamique. Premièrement, son paysager sera toujours une force pour le tourisme estival d'autant plus que les familles sont de plus en plus adeptes des grands espaces naturels et de la randonnée. La vallée du Valentin et la Montagne Verte possèdent de nombreuses ressources (boisements, pâturages, sources), pour certaines sousexploitées mais qui, pour d'autres, font de ce site un support parfait pour le pastoralisme. Ce territoire s'inscrit d'ailleurs dans une filière ovin lait dynamique et un système de propriété publique qui a su maintenir les estives attractives en conservant leur potentiel fourrager. Enfin l'amour du territoire porté par les locaux me semble être une force à ne pas sous-estimer et qui peut fédérer, au-delà des tensions et des conflits, les acteurs autour d'un projet de territoire.

La vallée du Valentin et la Montagne Verte illustrent bien les blocages actuels des territoires de montagne et ils offrent ainsi un terrain d'expérience pour travailler les nouveaux usages de ces espaces. A travers ce site, les questionnements abordés s'inscrivent dans une problématique plus globale. Ils proposent la remise en question du système agricole montagnard d'aujourd'hui qui n'est ni viable, ni vivable pour les éleveurs. Ils suscitent d'autant plus d'intérêt avec

l'arrivée d'une nouvelle période de transition de nos sociétés qui va induire, sans en douter, une modification conséquente de nos modes de vie. Cette période de changement demandera une adaptation de nos territoires pour répondre aux enjeux de demain : le changement climatique, le rapprochement des sources alimentaires, la remise en question des moyens de déplacements actuels... Quelle forme prendra cette adaptation et comment peut-elle être amenée progressivement ? Dans le domaine de l'innovation et de la construction de projets locaux les territoires « en marge » ont souvent été précurseurs²º. Dès aujourd'hui, le projet de territoire proposé dans ce mémoire cherchera à initier un processus en tissant progressivement une trame paysagère et agricole afin de répondre aux impératifs futurs. Pour cela, il sera nécessaire de s'appuyer sur les outils juridiques disponibles pour initier et accompagner une gouvernance locale qui sera la base du projet de paysage.



La Montagne Verte, dispersion du bâti parmis les boisements et les prairies

²⁰ P-A LANDELl, K.KOOP, Quand l'innovation sociale change la dynamique des territoires de montagne. Marie-Christine Fourny. Montagnes en mouvements. Dynamiques territoriales et innovation sociale, Presses Universitaires de Grenoble; UGA éditions, pp.21-43, 2018



Redonner la maîtrise d'un territoire

Le pastoralisme comme fil conducteur du projet

L'Association Foncière Pastorale comme outil

Redonner une liberté de gestion aux acteurs locaux

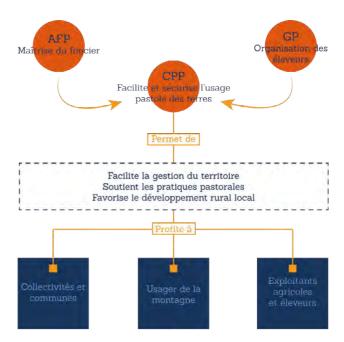
La loi pastorale de 1972 a été l'une des premières dispositions prises par l'Etat pour aider les professions du pastoralisme qui étaient plongées dans une profonde crise à cette époque. Cette loi a notamment mis en place 3 outils juridiques pour faciliter la gestion du territoire et l'organisation entre éleveur :

La Convention Pluri-annuelle de Pâturage (CPP) permet à un propriétaire foncier de concéder à l'éleveur ou un groupement d'éleveurs l'usage pastoral sur une période déterminée de l'année pendant au minimum 5 années.

Le **Groupement Pastoral (GP)** incite les éleveurs à exploiter collectivement une surface pastorale en leur offrant une structure juridique particulière. Il recevra des subventions pour investir dans les équipements ou pour faciliter le salariat d'un berger par plusieurs éleveurs.

Et enfin l'Association Foncière Pastorale (AFP) permet de regrouper en une entité unique de gestion et d'aménagement les propriétaires d'une zone pastorale dont le périmètre est délimité selon les besoins et les enjeux. La mise en place d'une AFP facilite la gestion d'un territoire à grande échelle en permettant de se soustraire les acteurs du cadre parcellaire et en limitant le morcellement des propriétés foncières.

L'association de ces trois outils permet de redonner un pouvoir de décision et d'administration aux structures locales. L'AFP semble particulièrement bien correspondre aux besoins de la vallée du Valentin et de la Montagne Verte afin de répondre aux blocages définis précédemment. Pour comprendre le fonctionnement d'une telle structure et son ancrage dans un territoire il est nécessaire de définir plus précisément son statut et son pouvoir exécutif.



QU'EST-CE QU'UNE AFP?

Le principe de l'AFP est de réunir les propriétaires d'un périmètre agropastoral et forestier quel que soit leur statut juridique. Elle permet d'assurer collectivement la mise en valeur de terrains agricoles ou pastoraux en y préférant une gestion collective plutôt qu'individuelle. L'AFP est un moyen pour les propriétaires de décider eux même de l'utilisation de leurs terrains tout en les intégrants dans une cohésion territoriale.

Généralement les périmètres des AFP se situent sur des zones intermédiaires plus soumises aux problématiques liées au morcellement parcellaire et à la superposition d'usage. En aucun cas elle ne remet en question le droit de propriété de ses membres et chaque propriétaire conserve l'ensemble de ses droits.

PRÉFET

Contrôle la légalité des interventions

PRÉSIDENT

Réprésentant légal de l'AFP Organise la vie de l'association Encadre les délibérations

> élit parmi ses membres

SYNDICAT

Constitué des élus de l'Assemblée Générale Organisme de gestion de l'AFP: programmation des travaux, budget, administration

> élit parmi ses membres

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Composé de l'ensemble des propriétaires compris dans le périmètre de l'AFP Délibère des propositions du syndicat

SCHÉMA HTÉRARCHTE AFP

L'AFP dîte autorisée est la forme la plus appropriée au site d'étude. Elle nécessite une longue période de travail et de concertation associant les acteurs concernés et les membres de la Commission Pastorale départementale. La création d'une AFP peut prendre de 2 à 10 ans selon l'importance du périmètre et les problématiques rencontrées. Il faut qu'au moins la moitié des propriétaires possédant la moitié des terres concernées par le projet soient favorable à sa création pour qu'elle puisse voir le jour. Après autorisation du Préfet, elle devient alors un Etablissement Public à caractère administratif pouvant endosser le rôle de mandataire ou de maîtrise d'ouvrage.

Grâce aux aides et aux financements qu'elle perçoit, l'AFP peut alors réaliser des équipements ou ouvrages d'intérêt collectifs (accès, bâtiment, point d'eau, clôtures...) et assurer la gestion de ses terrains directement ou par location des terres à un exploitant. L'accès des terrains est alors facilité par un bail unique entre l'exploitant et l'AFP et cette situation plus stable et sécurisé favorise l'installation de jeunes agriculteurs. Elle facilite également la mise en place l'organisation des CPP sur le territoire.



Enquête de terrain Déterminer les objectifs

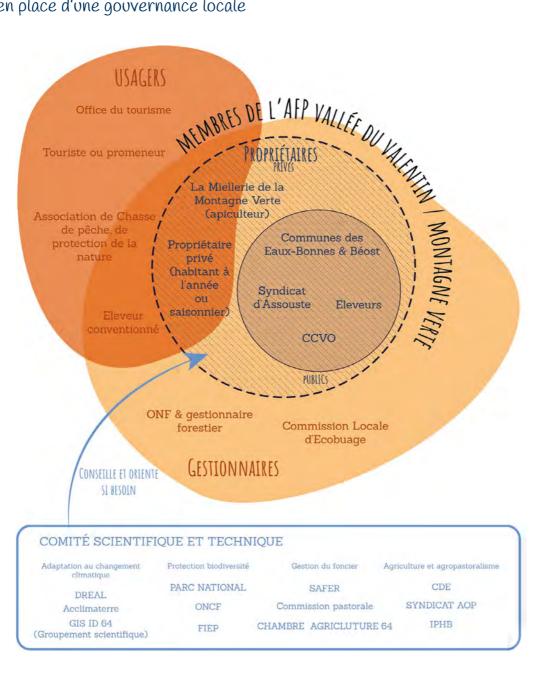
Etablir le périmètre, la forme et les statuts de l'AFP

Enquête publique

Soumission de la demande de création au Préfet

CHRONOLOGIF DF MISE EN PLACE

Mise en place d'une gouvernance locale



La forme de l'AFP est suffisamment souple pour s'adapter aux différents projets et les objectifs fixés. Généralement ses actions restent très orientées dans le domaine pastoral sauf dans des cas exceptionnels où elle intègre la gestion forestière. Or la pluralité d'usages de la vallée du Valentin et la Montagne Verte est au cœur des enjeux de ce site. Chaque projet porté par l'AFP devra répondre aux besoins de nombreux acteurs et trouver un équilibre entre leurs pratiques et leurs besoins. Cette responsabilité est d'autant plus complexifiée par les profils variés des membres de l'AFP qui induisent autant de points de vue et d'attentes diversifiés et nuancés.

Pour mener à bien ce véritable travail de réorganisation du territoire, l'AFP sera accompagnée par un comité technique et scientifique. Ce dernier ne remettra en aucun cas en cause le pouvoir administratif des acteurs locaux ; il apportera des retours d'expériences et des connaissances spécialisées ou plus globales qui donneront des clefs et des approfondissements aux propriétaires pour orienter leurs décisions dans le bon sens. Ainsi conseillée, l'AFP pourra déterminer ses désirs et les interventions qu'elle souhaiterait entreprendre. La spatialisation de ces intentions dans leur territoire nécessitera l'intervention d'un paysagiste. Un tel projet demandera une approche transversale considérant l'ensemble des enjeux pour créer des espaces pouvant répondre aux différents usages tout en les intégrant dans ces paysages montagnards exceptionnels. L'AFP revêtira alors le rôle de maîtrise d'ouvrage pour le paysagiste.

En redonnant la gouvernance de son territoire aux acteurs locaux, l'AFP s'avère un formidable outil ouvrant de nouvelles possibilités de projet. Si la mise en place d'une stratégie de gestion semble évidente, car elle sera portée par des ossalois dont l'attachement à leur paysage n'est plus à démontrer, il serait dommage de se limiter à cette action. L'AFP permettra de mettre en place un véritable projet de redynamisation en permettant de créer des synergies entre les différents usages montagnards et d'insuffler de nouvelles pratiques favorables pour l'agriculture locale. Néanmoins, dans le contexte particulier de la vallée d'Ossau, l'appropriation de ce projet par ses habitants sera la clef de la réussite. Pour cela il faudra que l'action de l'AFP se décline en plusieurs phases permettant de hiérarchiser les demandes et les besoins et pour apporter une réponse chronologique.

Les étapes du projet Une mise en place progressive

Les premiers blocages qui paralysent aujourd'hui l'action publique sur les zones intermédiaires sont le morcellement du foncier et les conflits d'usages. Les premières interventions de l'AFP devront apporter une solution pour s'affranchir de ses obstacles tout en s'intégrant dans la trame agricole existante. Dans un second temps, il faudra répondre à la demande d'entretien des paysages tout en préservant un équilibre des usages. L'objectif n'est pas d'instaurer la domination d'une pratique sur une autre, chacune doit répondre aux possibilités et aux besoins des habitants et de leur territoire. La capacité de gestion et les valeurs traditionnelles du pastoralisme font de lui un fil conducteur à tisser entre les différents acteurs en créant des relations à bénéfices réciproques entre les usages.

Ces deux premiers temps du projet ouvriront des espaces dans lesquels pourront s'initier de nouvelles pratiques agricoles qui permettront de diversifier les productions locales. Leur transformation ou leur vente pourront prendre place dans les villages pour relancer leur vitalité et s'intégrer dans une logique de redynamisation des territoires. Avec l'adoucissement des températures, les troupeaux resteront moins longtemps en bergerie et la demande de fourrage sera de ce fait moins importante. Les zones intermédiaires ayant été réinvesties par les logiques pastorales elles offrent un espace de pâturage qui pourra réduire la pression foncière du fond de vallée. La diversification agricole pourra alors progressivement s'y étendre.

La chronologie du projet suivra ainsi les attentes des locaux tout en y incorporant progressivement les enjeux alimentaires, énergétiques et sociétaux qui toucheront inévitablement ce territoire dans les années à venir. Par ailleurs, la répartition humaine dans la vallée du Valentin et la Montagne Verte, concentrée dans de petits villages isolés d'une poignée d'habitants, se révèle particulièrement propice pour accueillir un projet de territoire cherchant à

développer une certaine indépendance alimentaire* et à viser l'autonomie énergétique grâce aux ressources comme l'eau et le bois.

Il est difficile de déterminer une échelle de temps pour ces trois phases d'autant plus que cette chronologie de projet n'est pas forcément linéaire. Selon les aléas ou l'évolution des besoins, ces 3 temps pourront se superposer ou prendre place à des degrés différents dans plusieurs zones du site d'étude. L'objectif de ce projet n'étant pas de définir et de fixer une forme de paysage mais de lui donner pièce par pièce une adaptabilité face aux enjeux de demain tout en veillant à l'équilibre entre les ressources disponibles et les usages des Hommes.

En parallèle, la réorientation du tourisme représente un véritable enjeu de dynamisation pour la vallée du Valentin. En acceptant que le modèle actuel, axé majoritairement sur le ski, n'est pas viable dans le temps, il faut dès aujourd'hui diversifier l'offre touristique pour accompagner la perte de ce fort vecteur économique. Les fortes chaleurs estivales peuvent conduire au développement d'un « tourisme climatique » qui augmenterait la fréquentation des territoires de montagne. Ce moment charnière de transition offre la possibilité d'insuffler de nouvelles pratiques touristiques dans la vallée. Les mentalités de notre société évoluant, le nouveau modèle touristique peut tendre vers une diminution de l'usage de la voiture. Mais il devra avant tout s'intégrer dans un territoire qui est essentiellement support de vie en permettant une cohabitation entre ces différentes pratiques.

* Il faut en moyenne 200 à 250 m² pour nourrir une famille de 4 à 5 personnes (donc environ 50 m² par personne) soit un peu plus d'un hectare pour le village d'Aas. Cependant les conditions climatiques difficiles et les terres peu fertiles ne permettront pas d'y cultiver suffisamment de productions variées pour répondre à l'ensemble des besoins alimentaires des habitants.

Réorganiser le foncier

Recenser les propriétés montrant des signes d'abandon et déterminer leurs propriétaires

En récupérer la gestion par rachat grâce au droit de préemption ou par fermage, en accord avec le propriétaire. Réunir certaines parcelles pour faciliter le passage des troupeaux et les stratégies de gestion

Mettre en place les aménagements nécessaires pour faciliter l'utilisation de ces terres (plantation de haies ou travaux d'entretien, abris pour les bergers...)

Ouvrir des chemins, accès et servitudes facilitant l'accessibilité aux terres, aux boisements assurant la circulation des troupeaux, des gestionnaires et des touristes

Tisser une stratégie de gestion pastorale

Déterminer les zones avec un fort enjeu d'entretien (risque incendie, qualité paysagère, terre de bonne qualité...)

Développer le pastoralisme nomade comme élément de gestion et associer les éleveurs locaux en mettant à leur disposition des terres à entretenir

Associer les usages pour faciliter la gestion : pâturage boisé, entretien des propriétés privées, ouverture de chemins touristiques et de points de vue...

Ouvrir de nouveaux chemins ou exploiter des parcours déjà existants comme support de déplacements quotidiens des troupeaux ou de transhumance vers les estives d'Aubisque

3

Initier de nouveaux usages

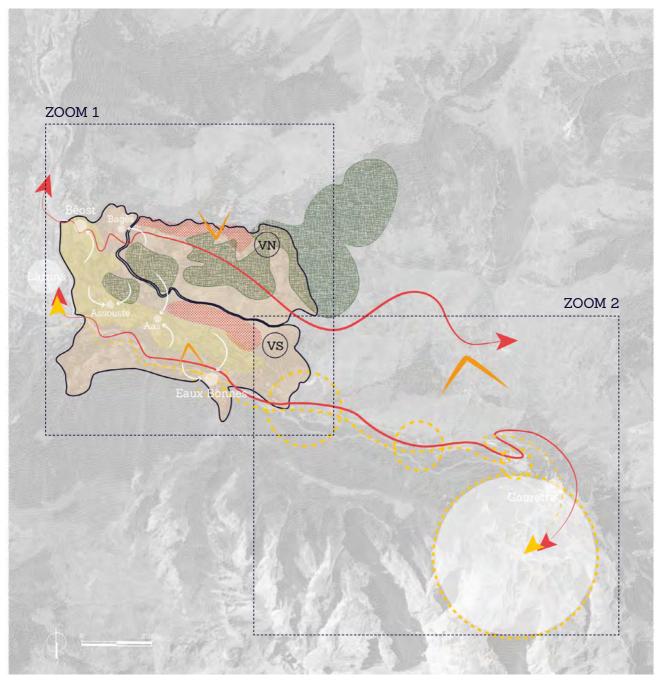
Faciliter l'installation de porteurs de projets agricoles sur les terres libérées de l'enfrichement afin de diversifier les productions du territoire.

Valoriser les productions locales dans des ateliers de transformation et des points de ventes situés dans les villages d'altitude.

Valoriser les terres fertiles près des villages par des productions agricoles dont une partie pourra s'écouler sur le marché local pour répondre aux besoins des habitants de la vallée.

Permettre la remontée d'une partie des pratiques agropastorales dans les zones intermédiaires pour diversifier les cultures du fond de vallée fertile.

Périmètre de l'AFP et carte des orientations



ACTIONS



S'appuyer sur le pouvoir gestionnaire du pastoralisme pour développer une stratégie de gestion des zones difficiles et des paysages.



Réintégrer les zones intermédiaires dans les logiques agropastorales de la vallée et recréer un lien entre les différents étages pastoraux.



Favoriser une synergie entre les différents usages de la montagne en développant des espaces mixtes créant de nouvelles complémentarités.



Diversifier les activités agricoles et artisanales du territoire pour développer une économie locale plus stable.



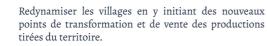
Reconsidérer la ressource bois du territoire en appuyant sa gestion, son exploitation et sa transformation comme élément de redynamisation du territoire.



Intégrer la gestion des risques et des aléas dans le projet en cherchant à les limiter à travers les aménagements et les stratégies de gestion.



Accompagner la réorientation du modèle touristique post-ski en l'inscrivant dans son territoire et dans les enjeux de la transition écologique.





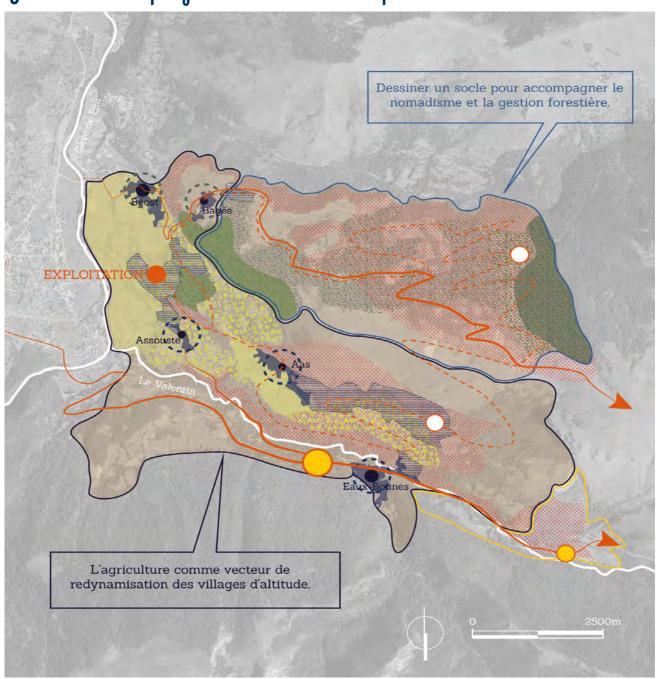
Conserver et valoriser les qualités paysagères de ce site de montagne (ouvertures vers le massif du Gourzy, visibilité entre Eaux Bonnes et Aas, limiter l'urbanisation diffuse des flancs de montagne...).



Le périmètre de l'AFP délimite la partie Ouest de la Vallée du Valentin et de la Montagne Verte. Ce secteur correspond à la zone intermédiaire qui nécessite l'intervention d'un tel outil. Les parties plus à l'est appartiennent aux communes ou aux comissions syndicales et sont composées de grandes étendues d'estives avec un parcellaire large. L'intervention d'une AFP n'est donc pas nécessaire sur cette partie du territoire.

L'AFP est sous-divisée entre le Versant nord et le Versant sud. En effet ces deux entités ne présentent pas les mêmes thématiques de travail ce qui induit des logiques de projet et des objectifs différents.

Joon 1 : Un projet basé sur la complémentarité des activités



THÉMATIQUES TRAITÉES





Pastoralisme



PROJET

DE

INTENTIONS

Fédérer des parcelles

Récupérer la gestion (par rachat grâce au droit de préemption des communes ou par fermage) des parcelles abandonnées ou sans héritiers connus et en réunir certaines afin de faciliter le passage des troupeaux et les stratégies d'entretien

Organiser les accessibilités

Valoriser les chemins existants, en rouvrir certains et/ou en créer de nouveaux afin d'organiser le maillage de circulations nécessaires aux besoins agricoles ou forestiers et aux déplacements quotidiens tout en les intégrant dans leur paysage et la logique de leur territoire. Permettre la multiplicité d'usages de ces accès (passage de tracteurs, de motoculteur, de troupeaux, de support au déplacement quotidien des habitants ou ponctuels des touristes)

Installer une exploitation agricole en zone intermédiaire

Mettre en place un modèle d'exploitation agricole expérimental associant des éleveurs et bergers nomades afin de mutualiser les besoins (service muletage pour descendre les fromages, mise à disposition de bergeries si besoin et faciliter l'achat groupé de fourrage), de diversifier les productions et les troupeaux. Cette exploitation servira également de siège physique à l'AFP



Aménagements pastoraux

Créer les aménagements nécessaires pour permettre aux troupeaux de suivre des parcours de plusieurs jours : parc de conditionnement, abris pour la nuit prenant en considération les risques de prédation. Positionner ces points d'arrêt à des zones stratégiques de gestion afin de créer des synergies entre les différents usages (conserver lisibilité vers les villages, demande de paysage ouvert...)



Parcours de bergers nomades

Mettre en place des parcours de bergers nomades ayant pour but d'entretenir le territoire et d'en tirer une production animale. Dessiner différents circuits selon le but recherché : défrichement basé sur la technique des 3 dents (associant le passage des équins, puis bovins et puis ovins) ou des parcours MENU (associant différentes sources alimentaires pour stimuler l'appétit des troupeaux).



Chemins de transhumance

Ouvrir des chemins de transhumance offrant la possibilité aux éleveurs de passer par les zones intermédiaires et ouvrant de nouveaux chemins de randonnées alternant entre paysages boisés et paysages ouverts pour les randonneurs.

Habitat et dynamisme local



Dynamiser les villages

Valoriser les productions par des ateliers de transformation situés dans les villages et des points de vente fédérant producteurs et consommateurs à des points stratégiques (passage de touristes, facilité d'accès...)



Contrôler l'urbanisation

Limiter la progression d'un habitat dispersé et prendre en considération la circulation des troupeaux et les stratégies de gestion dans l'extension d'Aas.

-171-

Valorisation de la ressource bois



Retrouver un équilibre entre boisements et pâturages



Valoriser ou développer les boisements existants présentant un intérêt d'exploitation (bois d'œuvre ou bois énergie) ou permettant de limiter les risques d'éboulement et de glissement de terrain tout en assurant une surface de pâturage suffisante pour soutenir le pastoralisme local



Valoriser les productions du bois localement

Valoriser la transformation du bois tiré des forêts soit par la scierie locale soit par du petit artisanat s'implantant dans les villages. Utiliser le bois énergie pour tendre à l'autonomie énergétique des petits villages (chaufferie collective bois ou droit d'affouage)

Agriculture



Diversifier les productions du territoire

Développer de nouvelles pratiques agricoles et artisanales adaptées aux territoires de montagne (culture en terrasse, haies bocagères dans le sens de la pente, apiculture, vergers, arbustes, plantes médicinales, haies bocagères ...) dans les zones libérées par la stratégie de gestion pastorale dans un premier temps puis sur les terres fertiles près des villages dans un second temps.

Mutualisation des pratiques



Valoriser le tourisme

Créer des points d'arrêt associant usages pastoraux et les touristiques dans la vallée pour encourager la découverte de la vallée du Valentin et entretenir ces paysages par le pastoralisme.

HEROTE CASE

Associer les pratiques pastorales et les autres usages de la montagne

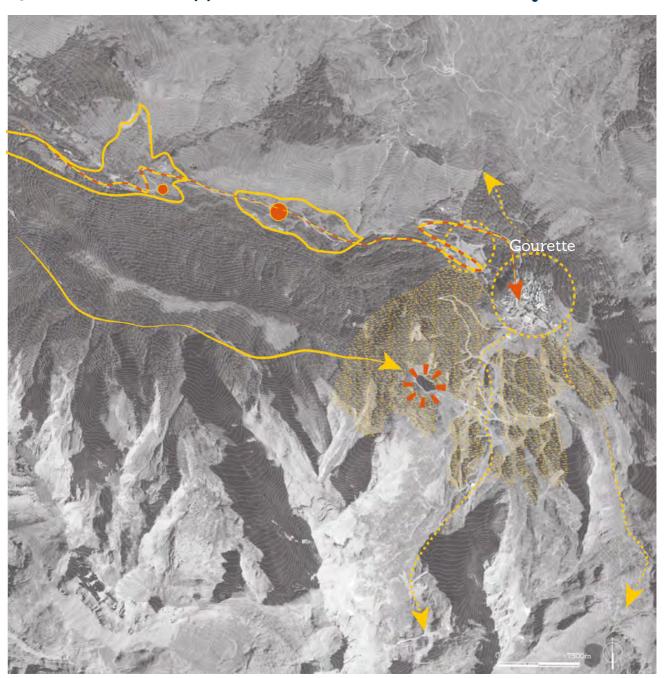
Créer des espaces mixtes associant les pratiques pour en dégager des bénéfices communs (entretien des vergers par les troupeaux, pâturage boisé pour faciliter la gestion et l'accessibilité des forêts, accord avec les propriétaires privés pour entretenir leurs terrains ...)



Limiter les risques incendie

Mettre en place une stratégie de gestion pastorale sur les zones où l'écobuage présente des risques ou semble inadapté (créer des couloirs entre boisements et habitations, gestion autour des boisements pour éviter les conflits avec l'ONF)

Zoon 2 : Développer un nouveau modèle touristique



THÉMATIOUES TRAITÉES



INTENTIONS DE PROJET



Créer des étapes dans la vallée

Créer des points d'arrêt à vocation pastorale et touristique pour permettre de redécouvrir la vallée, d'entretenir des points clefs et d'encourager un tourisme se détachant de la voiture.



Accompagner les nouveaux usages touristiques de la station de ski

Reconstituer les boisements pour « panser » les plaies paysagères laissées par la station de ski et offrir des zones ombragées pour les troupeaux et limitant le risque avalanche



Redimensionner et renaturer les pistes pour répondre aux nouveaux usages touristiques



Retravailler le parking du Ley, qui perdra une part de son usage actuel avec la baisse de l'attractivité du ski, pour qu'il intègre un usage pastoral et d'expansion des crues du Valentin.

Requalifier la station de ski pour répondre aux nouveaux flux et usages des tourtistes



Aménager des zones de point d'eau pour les troupeaux

Saisonnalité

Le futur projet cherche à offrir à ces espaces de montagne une complémentarité des activités selon les reliefs et les saisons.

En été, pendant que les troupeaux sont dans les estives, les nouvelles pratiques agricoles (vergers, apiculteurs, production de plantes médicinales) permettront de faire vivre les villages grâce à des ateliers de transformation. Ces lieux de petits artisanats pourront également avoir un rôle pédagogique et accueillir des touristes.

En automne, les troupeaux redescendront sur les zones intermédiaires et reprendront leurs parcours d'entretien. Leur passage permettront d'entretenir et de fertiliser les terres agricoles autour des villages.

En hiver, les brebis laitières seront rentrées à la bergerie pendant les agnelages. Les coupes du bois et leur transformation peuvent alors commencer.

Au printemps, les troupeaux se concentreront autour des forêts pour entretenir les zones sensibles limitant ainsi le risque incendie et maintenant les passages forestiers.



Autour du village d'Aas, les nouvelles pratiques agricoles permettront différents usages selon les saisons.

Ouverture vers le projet

En me penchant la première fois sur l'évolution des paysages de la vallée d'Ossau, je me questionnais sur la signification cachée de ces boisements engloutissant peu à peu les prairies, de ces ruines et de ces villages endormis. Ils m'apparaissent aujourd'hui comme les derniers témoins de la grande transition qu'à connu notre société. En un peu plus d'un demi-siècle nos modes de vie ont considérablement changé au point de bouleverser le rapport que nous entretenons avec notre territoire. Nos modes de consommation modernes nous ont habitué à l'abondance et à la facilité notamment dans l'accès aux ressources alimentaires. Afin de supporter ce système tout le modèle agricole a été contraint à une forte productivité, source de nombreux déséquilibres. Aujourd'hui, les conséquences néfastes de nos activités ne sont plus à prouver et tandis que les scientifiques tirent la sonnette d'alarme, les mentalités évoluent progressivement entrainant de nouvelles demandes sociétales. La profonde reconstruction de nos modes de vie imposée par le changement climatique justifie un travail sur le territoire dès aujourd'hui pour répondre aux enjeux de demain.

Dans ce cadre, les territoires de montagne, fragilisés par des années d'ignorance et de déprise, semblent démunis face à ces grands bouleversements. Malgré une prise de conscience de la valeur de ces espaces, les dispositions prises par les instances nationales et européennes encouragent toujours une agriculture montagnarde inadaptée aux réalités de terrain. Dans un milieu soumis à de telles spécificités topographiques et climatiques, les modèles agricoles ne peuvent être homogénéisés ; au contraire, ils doivent s'ajuster aux capacités du territoire pour s'affranchir des contraintes. De nombreuses fois au cours de l'histoire, ces territoires se sont révélés particulièrement propices à l'innovation et à l'adaptabilité. Leur morphologie et l'attachement de ses populations à leur « pays » font d'eux de parfaits supports pour initier de nouvelles façons de vivre.

Les spécificités morphologiques et culturelles de la vallée du Valentin et de la Montagne Verte offrent une bonne illustration de ces espaces pouvant se muer en support d'innovation. Un projet local s'appuyant sur la variété de ses paysages, de ses ressources et la multiplicité de ses usages peut redynamiser cet espace et le rendre plus résilient. Pour atteindre cet objectif, le pastoralisme est un élément clef. Cette pratique exercée bien avant l'arrivée des énergies fossiles a su tant bien que mal survivre à leur avènement prouvant sa fiabilité. Elle fait partie intégrante de l'identité ossaloise, elle impose à l'Homme de se reconnecter à son territoire et aux saisons, elle s'affranchit des contraintes imposées par la topographie et peut ainsi tisser un maillage de relations bénéfiques entre les différents usagers de la montagne. Le projet tire sa force de ces nouvelles complémentarités et de ces pratiques venant se soutenir mutuellement. Il cherche également à réintégrer dans les logiques modernes des pratiques, comme le nomadisme, qui remettent en question le système de propriété agricole.

L'objectif vers lequel va tendre ce projet est de réintégrer les zones intermédiaires dans les logiques de production de la vallée. Les nouvelles pratiques agricoles et artisanales qui s'y développeront pourront recréer des emplois et permettront de diversifier les productions locales dont une part pourra répondre aux besoins des habitants. Cependant, bien que ce projet vise une certaine indépendance énergétique et alimentaire il ne cherche pas l'autarcie. Cette initiative, si elle reste isolée, peut paraître insuffisante voir anecdotique mais en étant reproduite sur l'ensemble des zones intermédiaires de la vallée d'Ossau et même des vallées voisines elle redonnera une véritable force à ces territoires. Associée aux nouvelles technologies d'information et de communication permettant le télétravail dans les espaces ruraux et au développement du tourisme, ces initiatives pourront redonner aux territoires de montagne leur dynamisme et leur vitalité.

Bibliographie

PASTORALISME

M.MEURET, Un savoir-faire de berger, Edition Quæ, coll « Beaux livres », 2010

V. DESPRET, M. MEURET, Composer avec les moutons, lorsque les brebis apprennent à leurs bergers à leur apprendre, Ed. Cardere coll « Hors des drailles », 2016

G.BAILLY et F.FORTASSIN, Revenons à nos moutons : un impératif pour nos territoires et notre pays, rapport d'information n° 168 (2007-2008),

D.HENRY, 2013, Les paysages de l'affectif, publié dans Projets de paysage, URL: http://www.projetsdepaysage. fr/fr/les_paysages_de_l_affectif

D.HENRY, « Entre-tenir la montagne » Paysage et ethnogeographie du travail des éleveurs en montagne Pyrénéennes : hautes vallées du Gave de Pau, de Campan et d'Oueil-Larboust, Géographie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2012, 417p

G.BOZZOLO, Politique agricole et pastorale en zone de montagne, Courrier de l'environnement de l'INRA n° 57, juillet 2009

MONTAGNE

F.VERON, Eléments de réflexion sur la spécificité des systèmes spatiaux montagnards et leur gestion. In: Revue de géographie alpine, tome 77, n°1-3, 1989. pp. 211-225

L.DESPIN, Les mutations des territoires valléens pyrénéens : crises sociales et environnement. In: Sud-Ouest européen, tome 3, 1998. Questions à l'environnement. pp. 67-78;

J.BLANC, Une politique européenne pour la montagne, rapport d'information n° 458 (2010-2011)

ENFRICHEMENT DES PAYSAGES DE MONTAGNE

J-P METAYER (Auteur), Paysans et paysages en Biros, SCPAM / Université de Toulouse Jean-Jaurès campus Mirail, 1997, 26 min

P.DELCROS, C.PIEDALLU, J-J BRUN, S.VANPEENE, Diagnostic écologique à l'échelle du paysage des conséquences de la déprise agro-pastorale au sein d'un territoire communal de moyenne montagne (Hermillon, Savoie). In: Revue de géographie alpine, tome 93, n°3, 2005. Mélanges 2005. pp. 79-93;

A.SCHITZLER, J-C.GENOT, La France des friches : de la ruralité à la féralité, Edition Quæ, coll Matière à débattre et décider, 2012

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Résumé exécutif du rapport de OPCC-CTP 2018, Le changement climatique dans les Pyrénées, impacts, vulnérabilités et adaptations : bases de connaissances pour la future Stratégie pyrénéenne d'adaptation au changement climatique,

C.BOUISSET, S.CLARIMONT, I.DEGREMONT, « Changements climatiques et vulnérabilité des territoires : regards de montagnards sur l'évolution des risques et l'adaptation dans deux vallées pyrénéennes », Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine [En ligne], 106-3 | 2018

M.FORT, Impact du changement climatique sur les dynamiques des milieux montagnards, Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine [En ligne], 103-2 | 2015, URL : http://journals.openedition.org/rga/2875

E.HATT, V.VLES, « Mutations socio-environnementales et perspectives d'adaptation des stations de montagne pyrénéenne », Sud-Ouest européen, 37 | 2014, 15-27.

J-M JANCOVICI, Energie et changement climatique : quelles interactions avec l'agriculture, Conférence du 24 Septembre 2019

INNOVATION SOCIALE

P-A LANDELI, K.KOOP, Quand l'innovation sociale change la dynamique des territoires de montagne. Marie-Christine Fourny. Montagnes en mouvements. Dynamiques territoriales et innovation sociale, Presses Universitaires de Grenoble; UGA éditions, pp.21-43, 2018

F.PAPY, N.MATHIEU, C .FERAULT, Nouveaux rapports à la nature en montagne, Editions Quæ, coll « Indiscipline », 2012, Chap 5 : Dans les montagnes vosgiennes du Sud des pays maintenus ouverts par les agriculteurs

PRÉDATION

B. MORIZOT, Les Diplomates, cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant, Ed. Wilproject, coll «Domaine sauvage», 2016

F.BENHAMNOU et M.COQUET, « La restauration de l'ours brun (Ursus arctos) dans les Pyrénées françaises : entre politique environnementale et crise-mutation du monde agricole », Norois [En ligne], 208 | 2008/3

M. BERNARD, Génération Démagogie, Ed. S.E. Bihet, 1992

HISTOIRE

R.ARRIPE, Histoire d'hier à aujourd'hui, Laruns : Chez l'auteur, 1996

F. CAPDEVIELLE, L'Etat social de la Vallée d'Ossau avec quelques détails sur les Eaux thermales, l'archéologie et les montagnes, Librairie générale L.Sauvaitre, Paris, 1990

P.TUCOO-CHALA - Histoire du Béarn, PUF, Paris, 1970

Remerciements

Aux éléveurs ossalois pour le temps précieux qu'ils m'ont accordé et leurs témoignages à coeur ouvert,

A Didier Hervé et Pierre Gascouat pour m'avoir initiée au monde complexe et passionnant du pastoralisme béarnais,

A mes professeurs encadrants pour leur accompagnement sans faille,

A ma mère pour m'avoir communiqué son amour de la montagne et pour ses longues heures de correction,

A mon père pour m'avoir accompagnée durant mes nombreuses randonnées sur le terrain et aux souvenirs que nous nous sommes créés,

A mes colocs d'aujourd'hui et celles d'hier pour ces belles années passées ensemble,

A mes amis pour leur soutien et les moments de détentes, et au café,

Merci!

Mon envie de travailler dans un territoire de montagne est née de l'observation au cours de mes promenades de ces *cujalas* à ciel ouvert aujourd'hui habités par les herbes hautes, de ces chemins qui disparaissent sous l'épaisseur des haies, de ces granges à la charpente effondrée que la forêt engloutit peu à peu. Ces vestiges d'un autre temps sont bercés par le vent portant le bruit des sonnailles, des sifflements du bergers et des aboiements réprobateurs des patous. Comme deux réalités contradictoires, l'image d'une pratique encore bien ancrée dans son territoire, loin de la représentation folklorique que l'on peut s'en faire, cohabite avec celle de ses ruines révélant une vitalité des sociétés agricoles locales aujourd'hui en déclin.

Comme l'ensemble du territoire rural français, les zones de montagne ont connu de grandes transformations ces deux derniers siècles. Le modèle agricole a été grandement bouleversé sous l'influence des politiques publiques nationales et européennes : optimisation de production, homogénéisation des pratiques, mécanisation... Ces nouvelles attentes productivistes sont incompatibles avec les systèmes agricoles de montagne où le relief rend les superficies cultivables réduites et fragmentées, leur accessibilité et leur mécanisation complexes... Les stratégies locales basées sur l'agropastoralisme afin de s'adapter à ces contraintes ont été considérées comme révolues ce qui a abouti à une déprise agricole et démographique de ces zones.

Aujourd'hui, nous le savons tous, notre société se trouve à l'orée d'une nouvelle transition aussi inévitable que nécessaire d'ordre cette fois-ci climatique et énergétique. Durant ce moment charnière où nos modes de vie actuels devront être considérablement repensés, quelle y sera la place de ces territoires ruraux fragilisés par des années de déprise agricole et d'ignorance? Avec la prise de conscience et la demande sociale de plus en plus prégnante, les inquiétudes quand à nos capacités à nourrir nos populations et à cultiver nos terres avec un modèle moins dépendant du pétrole nous poussent à valoriser les innovations locales et à veiller à la conservation de nos surfaces agricoles exploitables.

Et si cette transiton pouvait replacer les territoires ruraux en déprise au coeur de ces enjeux ? Et si une stratégie agricole locale, prenant en considération les spécificités de son socle pouvait devenir un levier de redynamisation de ces territoires ?

A ces questionnements qui sous-entendent un véritable travail de territoire, le paysagiste a toute sa contribution à apporter. Il est nécessaire de les poser aujourd'hui pour accompagner les mutations à venir et pour éviter que des bouleversements ne condamnent ces lieux de vie exceptionnels.